

LE DEVOIR

En marge de quelques faits municipaux

Le nouveau gouvernement municipal se met sérieusement à la besogne. L'un de ses premiers actes importants sera sûrement bien vu. C'est la nomination de M. Valmore Gratton au poste de secrétaire du bureau des initiatives industrielles et commerciales, actuellement en formation.

M. Valmore Gratton est un technicien qui s'est acquis une belle réputation par son intelligence et son esprit de travail. On peut compter qu'il rendra de grands services à l'agglomération montréalaise, s'il lui est donné de collaborer avec un président ou un directeur de bureau aussi heureusement choisi que lui-même.

Aujourd'hui même, ou à brève échéance, le comité exécutif s'apprête à faire une seconde nomination. Quel que soit son choix pour la succession de M. Philie, qui était trésorier de la ville de Montréal, on peut s'attendre à ce que ce choix soit violemment discuté par une assez forte proportion du conseil. Mais le public conviendra que, à ce poste, l'un des plus importants de l'administration municipale, l'exécutif a le droit de désigner un homme nanti de sa pleine confiance.

Aucun gouvernement ne se sentirait en pleine sécurité s'il devait se remettre d'un service aussi vital à un autre qu'un impétrant, quelle que soit, par ailleurs, la valeur réelle de celui-ci, à qui il puisse se fier totalement.

Nous avons toujours été d'avis, et nous le sommes encore, que les chefs des principaux services municipaux doivent être à l'abri des influences politiques (le directeur du service d'hygiène devrait être le premier dans cette situation et c'est, cependant, le seul que l'administration Taschereau a négligé de protéger), même si la loi passée à cette fin jaillissait de la source impure de manigances politiques.

En pratique, cependant, il semble que les fonctionnaires ainsi installés ne peuvent toujours se tenir au-dessus des clans et des cabales. Or, on a adressé de vifs reproches à ce sujet à certains d'entre eux lors des dernières élections municipales. De plus, l'erreur d'écriture, dont viennent d'être victimes trois commissaires, n'est pas pour faire relâcher ces soupçons, que ceux-ci soient fondés ou non.

A tous privilèges correspondent de rigoureuses obligations. L'impartialité la plus totale est la rançon de ces postes stratégiques. Il serait malheureux que l'on puisse établir que les titulaires n'ont point sans cesse fait preuve de cette haute conscience de leurs responsabilités.

Cependant, c'est avec le chambardement prévu de la Commission du chômage que l'administration Raynault s'engage sur le terrain le plus glissant ou sur la glace la plus mince.

Nous ne connaissons pas les intentions intimes du maire et de ses conseillers à ce sujet; mais selon ce que disent les journaux, la commission Panet, création du régime Houde, serait remplacée par une commission échevinale (dans laquelle, nous informé-t-on d'autre source, figureraient deux ou trois hommes de l'extérieur).

La commission Panet a fait jusqu'ici excellente figure. Il faut, en effet, tenir compte de l'énormité de sa tâche. C'est une œuvre colossale que quelque deux cent mille chômeurs. Et l'administration d'une armée est

chose compliquée. On s'en rend compte quand on sait qu'il a été impossible aux services des travaux publics municipaux de mettre quelques milliers d'hommes simultanément au travail pour leur faire gagner leur secours, selon l'expression consacrée.

D'un autre côté, et sans que l'honorabilité personnelle du président de la commission soit ici mise en cause, un fait important domine la situation: les listes de chômeurs ne se raccourcissent pas sensiblement en dépit de la reprise générale des affaires, laquelle est désormais indéniable, en dépit aussi des travaux de chômage inaugurés sur une grande échelle par Ottawa et Québec.

Autour de ce fait capital gravitent toutes sortes de rumeurs auxquelles nous ne voulons pas donner asile ici avant de les avoir vérifiées. Mais un autre fait, indéniable aussi, c'est qu'un certain nombre d'assistés appartiennent au monde interlope, se livrent à des métiers illégaux, dont le vol et la prostitution, tout en continuant de figurer sur les listes officielles. Enfin, le remplacement — ce dont la commission Panet n'a pas la moindre responsabilité — de l'assistance en nature par le chèque a été l'un des gestes les plus malheureux de l'une des anciennes administrations, qui en a collectionné plusieurs. Désormais, le chômeur est un rentier de l'Etat, qui retire une rente frugale. Quand on aura obtenu que son chèque lui soit envoyé par la poste, il n'y aura plus de limites aux tentatives de fraude, puisque, en cas de réussite, elles ne comporteront même pas pour l'assisté la moindre blessure à son amour-propre.

Mais quelle que soient ces abus, quelle que soit leur étendue, il est impossible aux citoyens de bonne foi d'accepter l'idée que l'on puisse porter remède à la gabegie en substituant une commission échevinale à une commission indépendante: c'est-à-dire en donnant libre jeu aux pires tentations de l'électoratisme et en suspendant au plafond de la salle de délibérations, comme une épée de Damoclès au-dessus de la tête des commissaires, la constante préoccupation de la prochaine élection.

Si, ce qu'il faut démontrer, la commission Panet est mauvaise, que l'on destitue la commission Panet, mais que l'on n'ouvre pas la porte à la possibilité d'abus pires encore. On ne change pas la nature humaine: l'élu songe tout naturellement à assurer sa réélection et d'instinct, en pleine bonne foi, il subordonne tous ses actes à cette considération. Ce serait tout autre chose si les politiciens n'étaient en office qu'un seul terme et privés du droit de solliciter à nouveau les suffrages.

Dût-elle compter parmi ses membres M. Allan Bray en personne, nous jugerions avec impartialité la prochaine commission, si l'actuelle doit être remplacée, mais, dès maintenant, nous tenons à prévenir l'administration municipale des périls auxquels elle court et de la réaction nécessairement défavorable, que ce soit à tort ou à raison, de l'opinion publique.

Par ailleurs, comme les frais de chômage sont soldés à part égale par les gouvernements de Montréal et de Québec, ne serait-ce pas simple prudence que celui-ci se fit représenter au sein de la commission, conservât et exerçât droit de regard sur la dépense de deniers dont une si large part sort de sa trésorerie? Deux contrôles valent mieux qu'un, fussent-ils l'un ou l'autre sujets à caution.

Louis DUPIRE

articles à causer avec ses lecteurs du journal, de son importance et de ses chances d'avenir.

M. Milot fait à ce propos une observation très simple, mais qu'il faut, semble-t-il, d'un côté comme de l'autre de la ligne quarante-cinquième, répéter: le succès d'un journal dépend, dans une très large mesure, de ses amis.

Après tout, il n'y a toujours qu'un petit nombre d'hommes à pouvoir s'occuper directement d'un journal. Ces hommes, tout seuls, ne peuvent faire qu'un travail limité. Mais, nous parlons particulièrement des journaux d'idées, mais il y a toujours au dehors quelques milliers de personnes qui sont sympathiques au journal, qui en souhaitent le succès. Si chacune de ces personnes voulait à l'occasion dire un bon mot pour le journal, lui donner un coup de main, on serait vite étonné des résultats obtenus.

Le mot que nous avons tant de fois répété reste toujours vrai: Ce sont les petits ruisseaux (au figuré comme au vrai) qui font les grandes rivières.

L'heure d'été

Voici qu'on se remet à parler de l'heure d'été. Et nous risquons d'en revenir à ce régime déjà vieux qui veut que l'on ne sache jamais, en passant d'un endroit à l'autre, s'il est quatre ou cinq heures.

Nous le répétons pour la vingtième fois: ne serait-il pas beaucoup plus simple de maintenir partout l'heure ancienne, en laissant à tous les intéressés le soin de préciser que, de telle date à telle date, leurs bureaux s'ouvriraient et se ferment une heure plus tôt?

Ainsi chacun ferait ce qu'il voudrait, tirerait profit de ce que l'on appelle les avantages de l'heure d'été, sans qu'on trouble les relations

Trois grandes offensives de Franco

Des troupes blanches s'efforcent de pénétrer en Catalogne

L'isolement de Madrid de la partie de l'Espagne encore au pouvoir des rouges

MADRID, 22. (S.P.A.) — Des troupes blanches s'efforcent de pénétrer en Catalogne. Cela porte à trois le nombre des grandes offensives que le généralissimo Franco dirige en ce moment, puisque, dans le sud-est du pays, l'armée du général Queipo de Llano, vainqueur à Malaga, s'avance maintenant vers Almeria et que, dans la région de Madrid, les blancs poursuivent une série d'opérations pour parachever l'encerclement de la capitale.

Les troupes blanches qui veulent s'emparer de la Catalogne peuvent s'appuyer sur deux importantes villes du nord-est: Saragosse et Huesca.

Les hostilités ont repris dans le nord-ouest. Les rouges ont attaqué Oviedo. Mais il ressort d'informations venant de Gijon que les blancs ont contre-attaqué et les ont empêchés d'occuper des positions sur des hauteurs dominant la ville. Les rouges auraient néanmoins gagné du terrain.

Le "gouvernement" affirme que non seulement les rouges ont avancé dans la région d'Oviedo, mais qu'ils gagnent du terrain dans celle de Madrid et qu'ils ont repoussé, en leur infligeant des pertes considérables, les troupes blanches lancées contre la Catalogne.

* * *

Le comité chargé d'assurer du pain à Madrid a

annoncé que, s'il y a eu disette ces jours derniers, c'est parce que le transport du blé présente des difficultés. Mais il ajoute qu'il y aura du pain pour 80 pour 100 de la population madrilène.

* * *

MADRID, 22. (S.P.A.) — Une dépêche d'Almeria annonce que les autorités ont accepté une offre que l'escadre britannique de Gibraltar leur a faite de leur envoyer des choses dont ont besoin les femmes et les enfants de Malaga qui se sont réfugiés à Almeria.

* * *

MADRID, 22. (S.P.A.) — Des dépêches de Barcelone annoncent qu'on a arrêté dans la ville en question une ballerine nommée Juana-Costanza Georgi qu'on soupçonne d'espionnage au bénéfice des blancs. Cette danseuse s'est déjà ditte comtesse Danichewsky.

* * *

CAMP BLANC de la région de Madrid, 22. (S.P.A.) — On annonce que les troupes blanches opérant au sud-est de Madrid ont pris quatre milles de la route reliant la capitale à Valence. Des officiers blancs disent que les troupes du généralissimo Franco sont en train d'isoler Madrid de la partie de l'Espagne qui est encore au pouvoir des rouges.

L'électricité

La "TVA", plan d'ensemble pour aménagement régional

Le tout survient un peu comme la conséquence d'un élément blanc issu par l'administration Wilson, Muscle shoals — Relever un "Standard of living", améliorer l'agriculture, décentraliser l'industrie par la multiplication de petits centres — Fertilisants électrochimiques et électrometallurgie — Le conflit entre l'entreprise d'Etat et l'entreprise privée.

(par Emile BENOIST)

VIII

Les adversaires de la Tennessee Valley Authority, la TVA — il s'en trouve, cela va de soi — prétendent que le but principal de cet organisme créé par une loi du Congrès, en 1933, à la demande du président Roosevelt, c'est de produire de l'énergie hydro-électrique dans une région déjà suffisamment pourvue par des compagnies privées.

Il ne fait pas doute que la génération hydro-électrique est l'un des buts de la TVA. Est-ce le principal? En tout cas, ça n'est pas le seul. L'expérience de la TVA, qui porte actuellement sur l'aménagement des forces de la seule rivière Tennessee, sert comme de fondement à tout un programme régional, à un plan d'ensemble qui concerne sept Etats du sud-est.

La population de ces régions, en très grande partie rurale, est parmi les moins avancées des Etats-Unis, dit-on. Son standard of living serait notoirement inférieur à celui des autres régions agricoles de l'Union. C'est peut-être précisément parce que l'on trouve dans ces parages un grand nombre de fermes des Etats-Unis qui s'éclairaient encore au pétrole que le président Roosevelt tient à y produire de l'énergie électrique à bon marché.

Entre autres buts qu'elle veut atteindre, la TVA mentionne en tout cas le relèvement du standard of living, l'amélioration de l'agriculture, le progrès industriel, progrès qui serait d'un genre nouveau, visant à la décentralisation plutôt qu'à la centralisation. A ces buts, il faudrait en ajouter d'autres qui ne sont pas particuliers à la région: l'amélioration de la navigation, la récupération de territoires, etc.

Cette récupération, prétendent certains gens, ne donnera pas toujours des terrains d'une grande valeur agricole, même pas toujours d'une valeur suffisante pour justifier financièrement les travaux que l'on fait. Ces mêmes travaux serviront toutefois à arrêter l'érosion du sol, qui a déjà causé et qui cause encore de grands dommages dans toute la région. L'on prévoit que si des travaux rémédiateurs n'étaient pas entrepris, la région ne pourrait même garder, dans un avenir plus ou moins rapproché, sa population rurale d'aujourd'hui. L'aménagement hydro-électrique sert donc indirectement à cette fin. Quand les turbines seront installées et en plein rendement, leurs kilowatts-heure se pourront transformer en matières électrochimiques qui fertilisent le sol, le sol récupéré comme le sol sauvé de l'érosion. A Muscle Shoals, qui fut comme le berceau de la TVA, une grande usine existe déjà pour la fabrication des engrais phosphoriques.

D'autres "Authorities" suivront

L'expérience de la TVA donne tellement de satisfaction à ceux qui l'avaient préconisée que l'on suggère maintenant d'établir d'autres organismes du même genre, d'autres Authorities, pour la direction et l'administration des aménagements du Missouri et du Columbia. D'autant plus que la Cour suprême s'est maintenant prononcée sur la constitutionnalité de la loi qui établit la TVA, qu'elle a maintenu cette loi.

(Suite à la page 2)

M. King a révélé le fond de sa pensée vendredi dernier

Sa tirade sur la contribution à la défense de l'Empire et des démocraties est significative — Pourquoi la hausse des crédits militaires à la veille d'un accord commercial avec Londres? — Pour obtenir en retour des concessions de la Grande-Bretagne? — Plusieurs députés libéraux québécois interrogeront M. Ian MacKenzie, ces jours-ci — Et si cela revient l'an prochain?

Trois députés qui se vantent d'en savoir plus long que les journalistes, M. King leur ayant parlé... — Le dogme de l'infailibilité du parti

(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 22. — Trois députés libéraux rencontrés jeudi dernier dans un corridor du parlement ne se sont pas gênés pour dire ce qu'ils pensaient au représentant du Devoir. L'un d'eux devait parler le jour même sur la motion MacNeil et il était tout heureux d'avoir l'occasion d'essayer les foudres de son éloquence. Tous trois, évidemment, en avaient assez de la campagne des nationalistes — le mot ressassé, puisque l'atmosphère parlementaire ressemble à celle de 1911 — contre la politique militaire du gouvernement.

"Mais que voulez-vous donc?" nous a demandé le plus agressif des trois. M. MacKenzie King nous a donné la plus entière assurance que les crédits de la Défense nationale ne seraient affectés qu'à la défense du territoire canadien. M. Ernest Lapointe a dit la même chose. M. Ian MacKenzie l'a répétée. Que voulez-vous donc? Qu'est-ce qu'il vous faut? Un acte d'indignité? Une promesse signée et contresignée? Pouvez-vous exiger de plus amples garanties après ces engagements formels?

Il est à craindre que l'argument d'autorité que vous invoquez, avouons-nous, ne soit guère rassurant. Dans le passé, si vous avez bonne mémoire, les gens de la politique ont fait beaucoup de promesses. C'est devenu un lieu commun que de dire que le politicien est un expert en promesses. Il est à craindre que votre seul argument en faveur de la politique militaire ne soit la phrase connue: Le premier ministre l'a dit. Ce n'est pas très convaincant. Vous doutez de la parole des chefs?

C'est assez naturel. Nous avons été trompés si souvent! Si l'expérience vaut quelque chose, il est prudent de ne pas accepter au pied de la lettre les déclarations des hommes politiques.

Moi, à répliquer notre homme, je n'ai aucune raison de douter de la parole de mes chefs. Je ne suis pas journaliste, il est vrai.

Puisque vous doutez de la parole de M. King, comment voulez-vous que nous croyions en la vôtre? nous a demandé un second député qui jusque là avait gardé le silence.

Vous nous accordez tout au moins ceci: nous ne parlons pas d'une façon intéressée et nous nous plaçons au point de vue du bien général et non pas au point de vue d'un parti, avouons-nous, torturé à celui qui parlait le plus fort.

D'une façon désintéressée? Allez-y voir! Le Devoir, tout le monde le sait, est un journal conservateur et qui fait le jeu des conservateurs.

D'ailleurs, a ajouté le troisième,

Chronique

Où pouvait mener... l'idéal

Quand nous avions dix-sept, dix-huit ans, la phrase consacrée, pour résumer nos aspirations, c'était: "avoir de l'idéal".

Nous n'analysions point cette phrase, mais nous nous en servions un nombre incalculable de fois: c'était l'échelle d'étiage par excellence. Dire: "Elle a de l'idéal, il a de l'idéal", cela signifiait tout.

Les gens doués d'idéal lisaient, aimaient la nature, aimaient leur pays. Ceux qui manquaient d'idéal ne pensaient qu'à s'amuser, ou à devenir riches, ils passaient le temps, aucun but noble ou au moins moral ne les guidait, ne les inspirait. Ils marchaient au hasard et ne prenaient pas la résolution de faire de grandes choses.

Hélas! que serait le bilan, si nous entreprenions l'inventaire présent de toute cette jeunesse d'autrefois qui avait de l'idéal? Combien sont demeurés sur les hauteurs? ont continué l'ascension ou au moins poursuivi leur route sans descendre?

Et en songeant à cet idéal d'autrefois, je pense qu'aujourd'hui le mot vieillit dans un placard, qu'il devient démodé et ridicule. — Ce qui est démodé est toujours ridicule pour quelques-uns, quoique pour d'autres ce soit touchant.

Alors, au lieu de concéder à nos enfants: "Ayez de l'idéal", — que leur proposons-nous? L'ambition? L'honnêteté? La bonté? ou simplement, de beaux exemples à suivre? Ne faut-il pas surtout leur inculquer une véritable terreur de tout ce qui pourrait gâter leur vie, en compromettant le succès moral et matériel?

Manquer sa vie est un malheur terrible, triste et commun; manquer sa vie: à vingt ans, avoir les mains pleines de talent, de promesses, la tête bouillonnante d'idées, la volonté arrêtée à de rigides projets d'avenir; et à quarante ans, avoir permis à la difficulté ordinaire de vivre de ronger, gruger, émietter, éteindre tout, s'être devenu rien; n'avoir plus de lumière au front; plus la moindre énergie pour accomplir un difficile destin.

Tous ces poètes de vingt ans qui n'ont pas eu le courage de lutter pour nourrir leur Muse! Tous les grands hommes, morts vivants sous le poids des tentations matérielles! Tous les apôtres noyés dans un égoïsme apathique, tous les embryons d'intellectuels restés en panne! Faillites. Innombrables faillites.

Il est extrêmement rare de voir se maintenir au sommet de l'intelligence et de la gloire un être humain. Partout règne plutôt la décadence. Quelques-uns moralement demeurent élevés, mais le monde se fatigue d'eux, et les méconnaît, les oublie. Heureux ceux-là, tout de même, à côté des véritables vaincus, ceux qui n'ont pas résisté aux circonstances ou adverses ou malheureuses... Grande pitié, que toutes ces vies qui se peuvent qualifier de faillites!

Mais en revanche, quelle admiration s'éveille pour l'existence qui est une réussite?

Nous, filles de la Congrégation de Notre-Dame, nous citons souvent l'exemple d'une existence à la fois splendide, méritoire et glorieuse sous le souffle divin, d'une des mères de notre adolescence.

Quelle parfaite vie, même au point de vue humain, que celle de Mère Sainte-Anne-Marie.

Quand son oeuvre était toute jeune, nous entourions déjà cette religieuse d'admiration, mais surtout de tendresse. Nous l'aimions. Nous sentions qu'elle nous aimait aussi, et d'une affection si intelligente, si clairvoyante, si utile. Des années et des années ont passé. L'œuvre a grandi, toujours dominée par la grande et belle figure. L'âge pèse aujourd'hui, mais n'atteint ni la mémoire, ni la finesse; et l'âge ne réussit pas à corrompre la haute taille.

Et quelle leçon que cette existence enviable, fructueuse.

Réussir sa vie. Dominer la vie, la remplir de richesses morales et intellectuelles sur lesquelles le temps n'a pas de prise. Ne point décevoir. Accomplir les promesses de son enfance, puis, ensuite, les promesses de la jeunesse. N'avoir point un âge mûr bête, prosaïque ou léger. Ne jamais cesser de vouloir achever plus d'œuvres, ne jamais se reposer sur ses lauriers! — Ah! nos enfants! promettez-vous vite, voulez-vous, promettez-vous bien de ne point rater vos vies...

Vos parents, devant vous, font du mieux qu'ils peuvent; ayez l'idéal de les dépasser...

Et que la grâce de Dieu habite en vous et vous soutienne.

Cette longue vie, que je vous offre en exemple, s'allie toujours à l'âge suranné. Et c'est pour cela qu'elle fut une lumière dans la montagne; une lumière qui ne s'éteindra jamais complètement...

Michelle Le NORMAND

Bloc-notes

Une grande date

S. E. Mgr Melanson prendra dans quelques heures possession du nouveau siège archiepiscopal de Moncton, au Nouveau-Brunswick.

La création d'une province ecclésiastique, la fondation d'un diocèse sont toujours choses fort importantes. L'événement marque cette fois, non seulement une nouvelle expansion de l'organisation ecclésiastique, mais une date mémorable dans l'histoire d'un petit peuple catholique dont le passé est marqué d'une ombre tragédie.

Au lendemain du Grand Dérangement, on pouvait croire que c'en était fini du peuple acadien. Mais, sur tous les points de l'Amérique septentrionale, pour ainsi dire, les sublimes errants ont reconstitué des cellules catholiques et françaises. Sur la vieille terre de leurs pères, ils sont en train de refaire une Acadie nouvelle.

Mais ce sont les Acadiens de la Dispersion qui ont été les premiers la joie de voir des fils de leur sang accéder à l'épiscopat. Ce n'est qu'en 1912 qu'un prêtre de l'Acadie ancienne, le vénéral Mgr Leblanc, saint évêque de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Depuis, le Saint-Siège appela à la direction du diocèse de Chatham Mgr Chasleau, un très dévoué religieux, et, Acadien de vieille roche. Et voici maintenant qu'à l'archevêché nouvellement créé de Moncton passe Mgr Melanson, hier encore évêque de Gravelbourg, en Saskatchewan, mais dont toute la carrière pastorale s'était faite en Acadie.

Ainsi que le rappelle l'autre soir l'historien acadien, le R. F. Bernard, C.S.V., Mgr Melanson est le descendant de deux vieilles familles, les Melanson et les d'Entremont, dont le nom se rattache aux plus vieilles origines de l'Acadie ancienne. Aussi bien, en l'acceptant cet après-midi, les Acadiens ne pourront-ils s'empêcher d'acclamer, en même temps qu'un chef et un pasteur dont le dévouement est depuis longtemps connu dans sa petite patrie, l'un des symboles, pour ainsi dire, de la résurrection du peuple acadien.

Evidement!

L'un de nos jeunes confrères, M. Arthur Milot, autrefois de l'Étoile, de Lowell, Massachusetts, vient de prendre la direction de l'Indépendant de Woonsocket, au Rhode Island. Il emploie ses premiers ar-

C'est vers la fin de la guerre, sous le président Wilson, que le génie militaire avait dressé un premier barrage sur la rivière Tennessee, à Muscle Shoals. Le barrage, baptisé du nom de M. Wilson, ce qui s'imposait, était resté sans emploi, si ce n'est de retenir inutilement des eaux dont la destination finale est le golfe du Mexique. La rivière Tennessee, née de deux torrents des Alleghannys, le Clinch et le Clinch, est en effet un sous-affluent du Mississippi. Il porte d'abord ses eaux à l'Ohio, avec laquelle il vient en confluent un peu au-dessus de la ville de Paducah, dont les dépêches ont souvent fait mention à l'occasion des récentes crues qui ont ravagé le centre américain.

Un barrage suivi de trois autres

Le barrage Wilson, à Muscle Shoals, prenait figure d'éléphant blanc. Depuis dix ans, le sénateur George Norris, du Nebraska, était à peu près le seul à en demander l'utilité. La crise du chômage, coïncidant avec les projets hydro-électriques du nouveau président, M. Roosevelt, le lui firent obtenir en 1933. La loi qui crée la Tennessee Valley Authority permet main-

(Suite à la page 2)

Le carnet du grincheux

"Le premier ministre l'a dit". C'est là-dessus que certains députés se fondent pour refuser de voir le danger de l'impérialisme militaire. Le malheur, c'est que le premier ministre ne l'ait pas dit en 1935, — car ils n'eussent jamais été élus.

Labelle, ayant eu jadis à Ottawa un député remarquable, se contente modestement aujourd'hui d'un rubber-stamp, — sans économie pour le trésor.

Une foi éclairée vaut mieux, même en politique, qu'une foi aveugle.

Les célibataires du Delaware préféreraient encore la menace de la recherche de la paternité à l'impôt annuel de \$50 sur tous les célibataires, taxe qu'un législateur prétend leur imposer pour le soutien des filles... accidentées.

Ce M. de Warfaz qui n'entendit dans le Québec que "le français du XVIe siècle" doit être, à en juger au nom, un Français tout à fait nouvelle couche.

Il y a désormais le dogme de l'infailibilité politique: "Le premier ministre l'a dit..." cela résume le dogme.

Tu demandes à voir? Incrédule! Tu crois sans voir? Naïf! Mais, en politique, quand "le premier ministre l'a dit..."

Le Grincheux

"Ecrivain", le journaliste qui constate que des promesses de 1910 aux actes de 1914, les politiciens firent un long trajet? Génie politique, le député qui préfère ne pas voir plus long que le bout de son nez bleu ou rouge?

EN PAGE 2:

La refonte de la loi des alcools, elle s'impose pour plus de classification, par Alexis Gagnon

La refonte de la loi des alcools

Elle s'impose pour fins de classification

La loi des liqueurs, malgré les amendements qui rescentent le droit qu'elle donnait à un policier d'arrêter quelqu'un dans son domicile privé, sans mandat, présente encore de sérieux inconvénients. En fait, si le gouvernement décide de garder le contrôle du commerce des liqueurs, il devra entièrement la refondre pour l'harmoniser avec le respect des principes fondamentaux du droit britannique.

On nous fait remarquer avec raison, notamment, que la loi des liqueurs n'est pas suffisamment amendée quant aux brefs de prérogatives.

Les amendements apportés lors de la dernière session ont trait surtout aux brefs de certification et de prohibition, de façon générale, et non pas à la loi des liqueurs.

Depuis plusieurs années, notamment par la loi 19 George V, chapitre 88, l'usage de ces deux brefs avait été restreint et compliqué par de nouvelles dispositions.

Avant les amendements limitatifs apportés en 1929, par la loi 19 George V, le Code de procédure civile disait :

"Il y a lieu au bref de prohibition lorsqu'un tribunal inférieure, excédant sa juridiction, a été pourvu, obtenu, continué ou exécuté comme le 'mandamus' et avec les mêmes formalités; et le bref d'assignation contient assignation au tribunal inférieure et à la partie qui procède devant ce tribunal".

C'est ce texte d'autrefois qui a été révisé à la dernière session alors qu'on a aboli les autres dispositions relatives à la loi des liqueurs.

Les amendements de 1929 décrétant qu'il y avait lieu au bref de prohibition lorsqu'un tribunal inférieure excédait sa juridiction et "dans les cas où il n'y a pas d'appel ou lorsque n'y a pas d'autre remède également approprié, avantageux et efficace". On conçoit que le résultat était de limiter l'usage du bref de prohibition, et de prêter aux discussions à perte de vue.

De plus la loi de 1929 ajoutait que si on plaidait l'inconstitutionnalité d'une loi, ou lorsque la cause se rapportait à des matières criminelles ou pénales, il fallait d'abord prévenir le procureur général, lui donner un avis de la date, heure, endroit de la présentation de la requête. Il y avait aussi d'autres formalités.

Lors de la dernière session, on a fait aussi disparaître la loi de 1929, quant aux modifications qu'elle apportait à l'usage du bref de certification. La loi de 1929 exigeait dans le cas d'une requête pour certification, en plus de la signification, un avis pour indiquer l'heure, la date et la présentation de la requête. De plus, on avait édicté les mêmes dispositions pour le bref de certification que pour le bref de prohibition quant aux requêtes alléguant inconstitutionnalité de la loi, ou ayant pour cause une offense pénale ou criminelle. L'article du code est révisé suivant les termes antérieurs à la loi de 1929.

Comme profane en une matière aussi abstruse — et il est toujours dangereux de s'aventurer dans le bled d'Inde — qu'il suffise d'ajouter que, d'après plusieurs savants avocats et les débats de la Chambre, la loi de 1929, avait pour effet pratique de susciter suffisamment d'embarras, de délais pour rendre des recours inopérants. Les brefs existaient, sauf qu'on ne pouvait plus s'en servir.

Quant à la loi des liqueurs elle-même, il faudrait abroger l'article 139 qui rescinde les brefs de quo warranto.

De même, il y aurait lieu de clarifier l'article 87 du code de procédure civile, ainsi que notre ami

Avis de décès

BOUSQUET — A Montréal, le 21 février, est décédée Mlle Hector Bousquet, née Ellen Duffy. Funérailles le jeudi 25 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, 1560 St. Laurent, à 8 h. 15 pour se rendre à l'église du Sacrement-Récollet, où le service sera célébré à 9 h. 30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATULIPE. — A Westmount, le 22 février 1937, est décédée Elise Haynes, veuve de J.-E. Latulipe. Funérailles le mercredi 24 courant. Le convoi funéraire partira de son domicile, 1084, rue Arlington, à 8 h. 40 du matin, pour se rendre à l'église où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NÉCROLOGIE

PONTAINE — A Montréal, le 19, à 70 ans, Mlle L. Pontaine.

HURTELLE — A Montréal, le 19, Alphonse Hurteille, époux de Madge Kelly.

LESIEUR — A Montréal, le 19, à 64 ans, Eugène Lesieur, époux en 2e noce de Mme Julia Bondy.

LE SOLLE — A Montréal, le 18, à 59 ans, Adolphe Le Solle, époux de Marie-Jeanne Péro.

MICHEL — A Montréal, le 18, à 51 ans, Théophile Michel, époux de Rose-Anne Lévesque.

MONGEL — A Montréal, le 19, à 71 ans, Sarah McGowan, épouse de Joseph-P. Mongel.

PATENAUD — A Montréal, le 19, Samuel Patenaud, époux de feu Alexandrine Patenaud.

PERUSSE — A Montréal, le 19, à 51 ans, Euphrasie Lapré, épouse de feu Donat Perusse.

PIGON — A Verdun, le 19, à 88 ans, Mme veuve Henri Pigeon, née Catherine Boudrias.

POULIN — A Montréal, le 19, à 42 ans, Berthe Cousineau, épouse de Gaston Poulin.

QUESNEL — A Montréal, le 17, à 47 ans, Eugène Quesnel, époux d'Albertine Daoust.

REGIMBALD — A St-Claude-de-Brandon, le 12, Benjamin Régimbald, époux d'Edith Charrette.

RIVARD — Aux Grondines, le 18, à 62 ans, Henri Rivard, époux d'Emma Paquet.

RIVET — A Montréal, le 19, à 47 ans, Adolphe Rivet, époux d'Antoinette Rivet.

SIMARD — A Montréal, le 19, à 73 ans, J.-B. Simard, époux de feu Marie-Louise Simard.

STEBEN — A Montréal, le 19, à 79 ans, Mme veuve Joseph Steben, née Emilie Piquet.

M. Venne l'avait indiqué dans sa magistrale étude sur "La grande pléiade de nos brefs de prérogatives", et M. Calder, dans son livre: "Comment s'éteint la liberté".

87a. Il n'y a lieu à aucune procédure par voie d'injonction, de mandamus, ni d'aucune autre mesure spéciale ou provisionnelle contre le gouvernement de cette province ou contre un de ses ministres ou un officier agissant d'après les instructions d'un ministre de ce gouvernement relativement à tout acte accompli ou omis ou qu'il se propose d'accomplir ou d'omettre dans l'exercice de sa charge, y compris l'exercice de toute autorité que lui est conférée ou qui est censée lui être conférée par une loi de cette législature".

L'interprétation de pareille clause n'est pas claire, surtout les mots "un officier agissant d'après les instructions d'un ministre de ce gouvernement".

Car si elle doit comprendre toutes les fonctionnaires de façon générale, cet article équivaudrait, d'après plusieurs avocats criminalistes en vue, à la suppression catégorique et complète, de tous les brefs de prérogatives pour toutes "fins pratiques".

Il y a donc un grand nombre de retouches qu'il faut apporter aux lois. C'est ce que le gouvernement devra faire puisque le premier ministre a annoncé la refonte complète de notre législation, à partir de la prochaine session. On comprendra que ce travail de refonte soit formidable, quand on sait que dans un trop grand nombre de cas, on a fabriqué des lois générales pour régler des cas particuliers.

Une refonte complète est à peu près le seul moyen raisonnable et pratique de mettre de l'ordre dans l'édifice législatif provincial.

Enfin, pour calmer des esprits désireux de la vérité légale, il convient de noter, en terminant, que les explications données sur les brefs de prérogatives, etc., ne sont pas des définitions légales, mais bien des considérations générales.

De même il est entendu que les observations sur la responsabilité des gouvernements ne valent que pour les lois provinciales et qu'on ne doit donc pas les interpréter en fonction des lois fédérales.

S'il a pu se glisser quelques erreurs, par exemple, sur l'exacte et légale définition du quo warranto, ou s'il manque certaines précisions, cela ne change rien à la nécessité de rétablir les garanties essentielles du justiciable.

Alexis GAGNON

M. King a révélé le fond de sa pensée vendredi dernier

(Suite de la 1ère page)

loniale représentait-il la politique du gouvernement? Ou était-il destiné uniquement à emporter l'adhésion des dissidents?

C'était un aveu formidable, en tout cas. Le gouvernement canadien, au lieu de s'assurer des avantages commerciaux, aurait décidé de préparer un programme de défense conformément aux résolutions de la conférence impériale de 1923. C'est d'ailleurs le principe d'amorce et de concessions qui caractérise le budget Dunning de 1930. Pour M. Dunning, comme pour M. King, avant d'aborder les conversations officielles avec l'Angleterre, il faut faire des faveurs à la métropole. Principe absolument faux en affaires. A ce compte nous préférons de beaucoup la méthode de M. Bennett qui ne voulait rien céder à moins de recevoir l'équivalent, soit le principe classique du *give and take*. Que M. King veuille se faire précéder par des concessions commerciales, telles que des réductions du tarif douanier sur les produits textiles anglais, passe encore. Mais que l'amorce principale prenne la forme soit d'un programme de défense militaire, soit d'une reprise, même modérée, de l'immigration britannique, voilà qui est inadmissible.

M. King révèle son jeu

M. King a révélé son jeu à la fin de son discours vendredi après-midi lorsqu'il a dit: "J'espère que l'on ne croira pas qu'en préparant notre propre défense, nous ne faisons pas en même temps une contribution quelconque à la défense de l'Empire britannique, à la défense de toutes les nations de langue anglaise, à la défense de toutes les démocraties, à la défense de toutes les nations qui peuvent s'associer un jour pour la maintenance de la paix et pour la défense de leur liberté et de leurs institutions parlementaires." Et de son côté M. Robert Gardiner, ministre de l'Agriculture, en marge du problème de la défense, faisait mardi soir, un habile plaidoyer en faveur de l'immigration britannique. Nos trois députés ont-ils bien compris cela? Ils diront: "M. King et M. Gardiner ont parlé pour une partie seulement de la population..."

Cela se peut fort bien. Mais en parlant comme ils l'ont fait, ils n'ont pas moins énoncé quelques principes de politique générale. En somme, pour reprendre la formule élégante de M. Boulanger, mordu par un chien ou par une chienne, cela revient au même. Que l'on fasse, comme M. Bennett, une politique impérialiste en répétant sans cesse *Canada d'abord* ou que l'on pratique, comme M. King, une politique canadienne en tenant compte de tous les intérêts impérialistes, ou voit-on la différence?

L'attitude de M. Boulanger

Nous laissons à ces trois députés, bien au fait des secrets d'Etat et des ressorts cachés de la politique, (1) le soin de démêler la situation. L'un d'eux nous a dit, en guise de conclusion: "Mon attitude sur les crédits militaires est celle qu'a prise M. Boulanger. Il a prononcé un discours de gros bon sens." Ce n'est pas encore prouvé. "Il n'est pas une chose, qui divise les membres de la Chambre, a déclaré le député de Bellechasse, c'est celle de savoir si nous allons dépenser pour les crédits militaires cette année le même montant que

nous avons dépensé l'année dernière, ou si nous allons dépenser un peu plus. Si je n'étais un pauvre campagnard qui a de la peine à se figurer ce que c'est que des millions je me dirais que nous discutons à propos de rien; je me dirais que nous discutons pour savoir si nous allons dépenser 13 millions pour des crédits militaires ou \$12,999,999.99. Donc, une bagatelle, une affaire de rien. Mais M. Boulanger a dit plus loin: "J'espère que je serais assez logique, après m'être prononcée contre l'augmentation des crédits militaires pour ne pas aller voter confiance au gouvernement immédiatement après." C'est une affaire de rien, mais c'est une affaire tellement grave et importante que l'on ne peut différer d'opinion avec le gouvernement là-dessus sans se séparer du parti. Discours de gros bon sens, a-t-on prétendu. Cela se voit que c'est gros, rien qu'à le regarder. Une énormité!

Les opposants

Heureusement que tous les députés libéraux n'ont pas une logique aussi rigoureuse. Plusieurs prétendent qu'ils peuvent être d'excellents libéraux tout en ne partageant pas l'opinion des chefs sur les crédits militaires. Forts de leur logique, eux aussi, ils déclenchent un débat sur chaque poste contentieux du budget de M. Ian Mackenzie. Vendredi soir, après le vote sur la motion MacNeil, le gouverneur eût souhaité procéder en vitesse avec les crédits militaires. Mais ils étaient tous là, ceux qui s'opposaient au vote en bloc des libéraux destinés à la défense nationale: MM. Dubois, Brunelle, Lacroix, Thorson, Crête, Gauthier, Sylvestre, Lacombe, etc., etc. M. M. Maxime Raymond, député de Beauharnois-Laprairie, M. Raymond était retenu à sa chambre, au Château-Laurier, depuis quelques jours, par la maladie. A neuf heures et demie, un discret appel téléphonique avertissant que le gouvernement présenterait les crédits militaires, M. Raymond, en quelques instants, était à son pupitre aux Communes. Après quelques minutes de discussion, le gouvernement a décidé, brusquement, de lever la séance.

Le débat sur les crédits

Le débat reprendra donc aujourd'hui. Non pas, cette fois, sur une motion de défiance mais sur les crédits eux-mêmes. Le gouvernement, s'il veut réellement éviter de l'avertissement qui lui est donné cette année, ne reviendra pas, l'an prochain, avec un budget militaire augmenté. Surtout, il se tiendra à l'écart de toute aventure impériale. Sinon, il verra se dresser devant lui une centaine de députés libéraux; car plusieurs députés qui appuient le budget militaire lâcheront le parti, si le gouvernement ne s'en tient pas aux promesses solennelles qu'il multiplie depuis une couple de semaines.

Leopold RICHER

L'électricité

(Suite de la 1ère page)

tenant l'utilisation et l'aménagement du barrage Wilson et aussi la construction de deux et même de trois autres barrages: le Norrie Dam, sur la rivière Clinch, Wheeler Dam et Pickwick Dam, sur la rivière Tennessee.

La centrale électrique de Norris, au coût de \$34,000,000, donnera tout de suite son plein rendement, 100,000 kilowatts; le barrage Wheeler coûtera \$28,000,000 et servira à des fins de navigation et de génération, sa production électrique devant être de 32,000 kilowatts, pour commencer, avec un potentiel prévu de 256,000 kilowatts. Le barrage Pickwick, coût de \$22,000,000, ne servira d'abord que la navigation. Plus tard, une centrale pourra s'y installer avec un potentiel de 204,000 kilowatts. En tenant compte de l'aménagement de Muscle Shoals, il résultera des ouvrages en cours une puissance de 257,000 kilowatts d'énergie primaire, plus une quantité considérable d'énergie secondaire.

En 1929, dans le même bassin, il existait 23 usines hydro-électriques d'une puissance globale de 413,000 kilowatts. Diverses installations, dont la puissance dépasse les 200,000 kilowatts, ont été complétées depuis. Sur l'un des tribunes de la rivière Tennessee, par exemple, l'Alumina Corporation of America possède de vastes usines. L'électricité de la TVA survient donc comme surplus appréciable, qui pourra encore s'augmenter pour la peine. Sans tenir compte de ce que génèrent déjà des compagnies privées, le potentiel total du bassin de la Tennessee, c'est-à-dire de la rivière Tennessee elle-même et de ses affluents, atteindrait des 2,300,000 kilowatts.

L'on ne prévoit pourtant pas si fort aménagement pour l'avenir immédiat. Avec une installation de 100,000 kilowatts à Norris, de 184,000 kilowatts à Wilson, de 32,000 kilowatts à Wheeler, de 60,000 kilowatts dans une centrale à vapeur qui se trouve en marge du barrage Wilson, la T.V.A. disposerait d'une production annuelle de 1,400,000 de kWh en énergie continue. Par suite de l'agrandissement des mêmes centrales, de l'aménagement d'une centrale à Pickwick Dam, la production totale pourrait atteindre les 3,000,000 de kilowatts-heures annuellement en énergie primaire.

Les besoins prévus

D'après des prévisions faites en 1933 ou 1934 par les ingénieurs de la T.V.A., cette production devait être absorbée si tôt que générée, vers 1937. La demande additionnelle pour de l'énergie hydro-électrique était indiquée précisément à 3,000,000,000 de kWh, pour 1937; à 5,600,000,000, pour 1942; à 8,200,000,000, pour 1947. L'on estimait alors que ces prévisions étaient modérées, qu'elles n'étaient établies qu'en tenant compte de la tendance de l'augmentation au cours des quinze années antérieures et en prenant pour acquis que les affaires reviendraient bientôt à leur niveau normal. Aucun compte n'était tenu de l'augmentation subie de la demande par des efforts de propagande, de promotion,

si l'on veut, de la T.V.A. Nous voici déjà en 1937. L'on saura bientôt si la première partie des prévisions d'il y a quatre ou cinq ans était exacte.

Le coût de l'énergie

Quant au coût de l'énergie des centrales établies de la Tennessee, il sera toujours difficile de l'établir mieux qu'approximativement. Partisans de l'exploitation privée et partisans de l'exploitation publique pourrout à ce propos se chicaner, à n'en plus finir. Comment faut-il, en effet, répartir le coût total des aménagements? Quelle part à la navigation, quelle autre part à la récupération? Est-il même possible de donner une valeur commerciale à une chose aussi intangible, que la prévention de l'érosion, aussi hypothétique que le reboisement? Vraisemblablement, les tenants de l'exploitation privée ne manqueront pas de prétendre que le *good-will* de la T.V.A. n'est pas équitable. Ils ont en fait commencé à le dire depuis longtemps. Ce qui n'a pas empêché cependant les compagnies privées de prendre les devants, d'être les premières à annoncer des réductions de tarifs.

Les partisans de la T.V.A. soutiendront de leur côté que le coût des aménagements est justifié si l'on trouve des marchés, c'est-à-dire une utilisation pour l'énergie. C'est justement là le but du plan d'ensemble pour la région.

A la veille de la crise, certaines grandes industries, susceptibles d'utiliser des "blocs" massifs d'énergie, industries textiles, industries électro-chimiques et électro-métallurgiques, manifestaient une tendance à s'établir dans le sud. Elles choisissaient de préférence le littoral du Pacifique. Par suite de l'amélioration de la navigation dans le bassin de la Tennessee, elles seront peut-être maintenant attirées de ce côté. La T.V.A. elle-même a déjà établi un grand usage pour la fabrication des fertilisants phosphoriques à Muscle Shoals. Elle projette d'offrir des avantages exceptionnels à des industries mais sans encourager de grands centres industriels. Elle travaillera même de son mieux à la décentralisation, à l'éparpillement des industries dans un grand nombre de petits centres, de façon à ce que la population rurale du voisinage puisse fournir une bonne part de la main-d'œuvre. C'est dans ce but que la T.V.A., lors des travaux du barrage Norris, au lieu de louer des ouvriers, a simplement "camp de construction", a préféré construire un village modèle de 360 maisons permanentes, rues pavées, trottoirs, égouts, usine d'épuration, aqueduc, le tout suffisant pour une population de 5,000 habitants. Ce village de "construction", dont l'établissement a coûté \$3,500,000, pourra servir de noyau à un petit centre industriel.

Le cadre d'une expérience

Avec un territoire de 42,000 milles carrés, touchant à sept Etats du sud-est, la vallée de la Tennessee offre certes un cadre intéressant pour une expérience de plan d'ensemble régional. Le périodique *Engineering News-Record*, dans sa série d'études sur la politique hydro-électrique de M. Roosevelt, en fait la remarque. Le pays varie son altitude de 300 à 6,700 pieds. Climat et récoltes sont en conséquence.

La gamme de la production agricole s'étend du coton et autres produits du sud tempéré jusqu'aux produits du Canada méridional. Dans une bonne partie de la région, le sol est propre à l'agriculture, même à l'agriculture spécialisée, pouvant produire pour l'exportation. Une autre partie du territoire se prête à la sylviculture. Dans le pays même, l'industrie électro-chimique des engrais trouve une matière première abondante, les phosphates. La population de 2,000,000 est aux deux tiers rurale. La plus grande ville du territoire ne dépasse pas les 150,000 habitants. Chattanooga, dans l'Etat de Tennessee, où la T.V.A. tient ses quartiers généraux, ne compte que 45,000 habitants. En pareil territoire, qui abonde par ailleurs en énergie hydro-électrique, il est relativement facile de favoriser la décentralisation industrielle par l'établissement de nombreux petits centres. C'est l'oeuvre que le président Roosevelt tâche d'accomplir par l'intermédiaire de la TVA.

Emile BENOIST

La Fédération des oeuvres de charité C.F.

Les divers comités s'installent dans l'immeuble Aldred et à l'hôtel Windsor, en vue de la prochaine campagne annuelle

Comme les années dernières, la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises vient d'installer, pour une couple de mois, ses quartiers généraux dans l'immeuble Aldred, 507 Place d'Armes. De la fin de la prochaine campagne de souscription, l'exécutif, le comité financier, le comité de publicité et les principaux chefs de section centraliseront tous leurs efforts dans la suite de pièces que les autorités de l'immeuble Aldred mettent à leur disposition.

Par ailleurs, la section féminine s'installera, le lundi 1er mars prochain, dans les chambres 18 et 20 de l'hôtel Windsor. A partir de la mi-mars, les dirigeantes et le secrétaire de la section féminine occuperont tout commodément, la suite 32 au Windsor.

Le comité des finances de la Fédération a terminé, sous la présidence de M. J.-Albert Blondeau, les prévisions budgétaires, prévisions qui ont été soumises au comité exécutif présidé par M. François Faure.

Le conseil d'administration doit se réunir aujourd'hui même sous la présidence de M. P.-R. Du Tremblay, président de la Fédération, pour étudier le budget de l'exercice 1937-38. L'objectif de la campagne de souscription 1937 sera annoncé par M. Ernest Gohier, président gé-

EAU DES CARMES BOYER

Contre MALAISES MAUX DE COEUR MAUX DE TETE DIGESTIONS DIFFICILES

Le logement salubre

Projet présenté par M. Armand Dupuis devant la Commission Baulne

Le trésorier de la maison Dupuis Frères et président du Comité du logement salubre, M. Armand Dupuis, a exposé vendredi devant l'organisme provincial chargé d'étudier les problèmes affectant la petite propriété le projet suivant de construction de logements salubres en remplacement de taudis. On relève les points suivants dans ce projet: construction de 20,000 logements salubres à la place de 25,000 logements insalubres. Coût approximatif de \$50 millions. Du travail pour 10,000 ouvriers de tous les métiers pendant trois ans. Une maison de trois logements reviendrait à \$5,100. Voici la substance du projet:

Le problème

45,000 chômeurs, chefs de famille, sans ouvrage depuis 4 ans. \$12,000,000 annuellement pour les secours directs; \$10,000,000 payés par les contribuables de Montréal.

Ruine du contribuable: finances municipales dans un état critique: Des milliers de jeunes gens sans ouvrage, et qui n'ont pas encore commencé d'apprentissage. 25,000 logements ouvriers insalubres.

Rues étroites; Absence de terrains de jeux. Taux très élevé de mortalité infantile.

Les gouvernements n'ont pas encore réussi à préparer des projets de travaux qui se paient par eux-mêmes.

La solution

La construction de 20,000 logis modernes, à bon marché, à la place de 25,000 taudis, au coût approximatif de \$50,000,000. Une telle entreprise emploierait, sur les chantiers de construction seulement, environ 10,000 ouvriers de tous les métiers, pendant trois ans (3) et mettrait fin au chômage qui est la cause de tous les maux actuels. On estime en plus que 15,000 seront absorbés par les industries connexes et 15,000 par le commerce et l'industrie en général.

La mise à exécution de ce projet suppose:

1o La législation nécessaire de la part des trois gouvernements; 2o Un emprunt de \$50,000,000, avec la garantie des trois gouvernements, remboursable par annuités de 7 p.c., dont 4 p.c. pour le service des intérêts, et 3 p.c. pour l'amortissement.

3o Une contribution des trois gouvernements au montant de \$3,000,000 pour fins d'administration, indemnité et compensations. 4o Une corporation financière pour l'administration de ces fonds.

5o Donner à la commission d'hygiène les pouvoirs nécessaires pour décréter la démolition des maisons jugées insalubres par elle. 6o Compenser par les propriétaires affectés par ce projet selon une échelle indiquée dans le tableau financier ci-dessous.

7o Procéder au remplacement de ces maisons en avançant aux propriétaires les sommes utiles. 8o Etablir des plans et devis d'architectes pour contrôler la construction du point de vue sanitaire et esthétique.

9o Les maisons sont reconstruites pour le compte des propriétaires actuels. 10o La nomination d'une commission pour la mise à exécution de ce projet.

Comment aborder le projet

Dans le but de mieux faire comprendre la mise à exécution de ce projet, on a choisi au hasard un quadrilatère de taudis qu'on propose de démolir et de construire d'après les données exposées plus haut.

Ce quadrilatère comprend en ce moment 86 logements insalubres. En vertu du nouveau projet, afin de laisser de l'espace entre les maisons, 56 logements seulement sont construits. Les rues pourront être élargies de 18 pieds. Le terrain libre à l'intérieur du quadrilatère pourra être transformé en terrain de jeux de dimensions raisonnables.

La ville pourra acheter le terrain nécessaire à l'élargissement des rues et à l'aménagement de terrains de jeux au prix coûtant. Les maisons ayant été déclarées insalubres, les locataires recevront avis de déménager, leurs frais de déplacement seront payés à même la contribution des gouvernements.

Les maisons seront alors démolies par la commission et aux frais de cette dernière. Les vieux matériaux seront classés et assortis.

Puis, un nouveau cadastre du quadrilatère sera préparé. Chaque propriétaire fera le choix des plans et spécifications pour la construction de sa nouvelle maison.

(A)

Les opérations financières du propriétaire seront les suivantes

La Commission achète sa propriété au prix de l'évaluation municipale, 3,000 pieds disons à \$1 le pied \$3,000.

Indemnité de 20% de l'évaluation municipale \$600. Elle ajoute une indemnité de \$500, par logement. Pour une mai-

son de trois logements \$1,500. Total \$4,100.

Le propriétaire a donc une maison de trois logements à \$4,100. Il a donc une maison de trois logements à \$4,100.

Le propriétaire a donc une maison de trois logements à \$4,100. Il a donc une maison de trois logements à \$4,100.

Le propriétaire a donc une maison de trois logements à \$4,100. Il a donc une maison de trois logements à \$4,100.

Le propriétaire a donc une maison de trois logements à \$4,100. Il a donc une maison de trois logements à \$4,100.

Le propriétaire a donc une maison de trois logements à \$4,100. Il a donc une maison de trois logements à \$4,100.

DEMANDEZ L'EAU MINÉRALE NATURELLE DU BASSIN DE VICHY

VICHY CAMILLE

SOURCE

Efficace contre l'indigestion, la Goutte, le Rhumatisme, Maladies du Foie et autres maladies. En vente chez votre Pharmacien AGENT GENERAL POUR LE CANADA J. ALFRED QUIMET 84, Rue St-Paul Est, Montréal.

son de trois logements

Total \$5,100. Cette somme n'est pas remise en argent au propriétaire, mais déposée à son crédit à la corporation financière ou entre les mains de la Société de Fiducie.

Alors, la Commission vend un nouveau terrain au propriétaire, soit 3,500 pds carrés à \$1. \$3,500. La Commission paie pour la construction en série de trois logements, disons \$5,500.

La Commission paie l'hypothèque existante, arrérages de taxes, etc. \$1,000.

Le propriétaire doit à la Commission \$10,000. La Commission ajoute à cette dette, les indemnités avancées au moment de la démolition \$2,100.

De sorte que l'obligation totale du propriétaire est de \$12,100. Mais, il a en dépôt, à la Société de Fiducie, la somme de \$5,100. Solde \$7,000.

Credits pour les matériaux utilisables \$300. Différences \$6,700.

Vente de terrain à la ville pour l'élargissement de la rue et le terrain de jeux, environ 700 pds \$700. Sa dette complète sur une propriété moderne sera \$6,000.

(B)

D'autres calculs démontrent à l'évidence que l'équité sur sa propriété et les revenus sont augmentés.

Comment payer cette dette? — En payant 7 pour cent par année sur une somme de \$6,000 pendant environ 23 ans.

On suppose que les gouvernements pourrout fixer l'intérêt à 4 pour cent, ce qui laisse 3 pour cent pour amortir la dette dans la période de temps mentionnée.

Ces chiffres ont été étudiés avec soin et revus scrupuleusement par des architectes, des notaires, des entrepreneurs en construction, des banquiers et tous expriment l'avis qu'ils sont justes et raisonnables.

Projet pratique

Les deux pivots sur lesquels évolue le projet et qui le rendent réalisable sont:

1. — Un prêt à long terme et à bon marché, fait au propriétaire pour un montant plus élevé qu'il pourrout le faire lui-même, sans l'aide des gouvernements.

2. — L'avantage de se construire une maison de \$7,500, pour le prix de \$5,500, par la construction en série.

Ceci n'est qu'un résumé. Nous laissons de côté pour le moment, les considérations secondaires, mais notre projet complet contient une réponse à chaque question qui peut être posée.

En conclusion: Quels avantages en retireraient les propriétaires, la ville et les gouvernements? Le propriétaire: L'avantage de se procurer de l'argent à 4% et pour une proportion plus considérable que dans les transactions immobilières courantes.

L'avantage d'obtenir une maison de \$7,500 pour \$5,500 par le système de la construction en masse. La ville: — Amélioration générale de l'apparence et de la salubrité des quartiers reconstruits.

Augmentation de l'évaluation municipale, et par conséquent des taxes, pour les fins immobilières et scolaires.

Le gouvernement: — La mise en circulation d'une somme de \$50,000,000 et les répercussions sur les affaires de la ville, de la province et du Canada tout entier.

En prêtant cet argent, le gouvernement a la certitude de faire un placement productif et non un prêt à fonds perdu, puisque le projet se paie par lui

— CALENDRIER —
 Demain: MARDI, 23 février 1937
 Saint Pierre Damien, évêque et docteur.
 Lever du soleil, 6 h. 52.
 Coucher du soleil, 5 h. 37.
 Lever de la lune, 4 h. 13.

Dernier quart, le 5, à 7 h. du matin.
 Nouvelle lune, le 11, à 2 h. 34 m. du matin.
 Premier quart, le 17, à 10 h. 50 m. du soir.
 Pleine lune, le 25, à 2 h. 43 m. du matin.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

L'assemblée antimilitariste des "Jeunesses Patriotes"

Les réactions des auditeurs — "Valdombre" précipite un tumulte en parlant de politique provinciale — Les chaloupes de guerre — "L'assemblée a été convoquée par des morts, ceux de Vimy et ceux de l'Afrique-Sud" (M. Fernand Boisseau) — Hommage à Chénier

"Le gouvernement King-Lapointe n'a ni demandé ni obtenu de mandat pour nous réarmer" (M. Bernard Lafortune)

Hier soir, les Jeunes Patriotes avaient invité la population montréalaise à venir approuver au marché Saint-Jacques leurs protestations contre la politique militariste et impérialiste du gouvernement fédéral.

C'est devant une salle comble que les orateurs élevèrent la voix contre l'attitude de certains de nos députés fédéraux. Dès l'ouverture des portes, des groupes se forment çà et là dans la salle, composés de vétérans de la grande guerre, de jeunes gens ou de vieillards, et même de communistes. A la déclaration suivante d'un communiste: "Il nous faut des chefs idéalistes qui comprennent bien la philosophie réaliste des choses" voici ce qu'un ancien officier répond: "Les jeunes n'ont pas à la guerre les vieux vont y aller; en tout cas, moi, j'y suis allé et je n'y retournerai pas. Et pas seulement que moi, j'avais chargé de 109 hommes à Calais, que je devais retourner en Angleterre. Je leur ai demandé: 'Écoutez donc, les boys, on va-y revenir?' — No, hell, no, ont-ils répondu..."

Non moins significatives, ces paroles tombées des lèvres d'un Anglais conversant avec un de ses compatriotes durant la parade qui eut lieu après l'assemblée: "They look very well organized. Look how they stop crying in front of the hospital (l'hôpital St-Luc, rue St-Denis)." M. Fernand Boisseau

M. Fernand Boisseau adresse la première parole: "L'assemblée à laquelle vous vous êtes rendus ce soir, à 4 h. 15, n'a pas été convoquée par des vivants, mais vous avez été convoqués ici par des morts: ceux de Vimy, ceux de l'Afrique-Sud et tous les autres morts de la guerre. Il ne faut pas que ces aventures se répètent. Nous sommes à la merci d'une poignée de politiciens véreux, de fabricants d'armes qui sont 'lancés' de chômeur. Mais pas un seul jeune ne se laissera mettre un uniforme sur le dos." Puis il présente le premier des orateurs, M. Bernard Lafortune.

M. Lafortune définit d'abord l'impérialisme britannique, l'accuse de nous entraîner dans des luttes où nous avons tout à perdre et rien à gagner. Mais il y a un sursaut de fierté chez la jeunesse, continue-t-il, et s'il dure, il triomphera. On si nous devons périr, nous mourons au moins comme nos pères mourir proprement chez nous et pas ailleurs.

La lutte, ardue, constante, que nous soutenons contre l'impérialisme et le militarisme actuel, nous la poursuivons en toute sincérité, sans haine personnelle, sans préoccupations intéressées, sans autre souci que d'éviter à notre pays les maux que l'on veut faire fondre sur lui.

Nous poursuivons cette lutte jusqu'au bout, et s'il nous faut pour vaincre passer sur le corps des chances de la nation, tels que les King, les Rinfret, les Lapointe, nous le ferons. Le gouvernement King-Lapointe n'a ni demandé ni reçu un mandat pour nous réarmer et nous préparer à la guerre recherchée par les forces internationales occultes. Pour réarmer, comme pour faire la guerre, le parlement n'a pas la compétence d'engager la vie et l'avenir de la nation. La seule autorité, c'est le peuple canadien."

M. Claude-Henri Grignon

M. Claude-Henri Grignon, improvisé président d'honneur de l'assemblée, prend ensuite la parole: "Je ne possède pas les grandes gueules des grandes gloires libérales, conservatrices, nationalistes ou nationales qui furent la cause de notre ruine. Nous sommes un peuple d'ouvriers et de bûcherons, gardons la hache, mais dispensons-nous de l'éloquence. Walter O'Leary est l'enfant terrible de la politique actuelle, mais l'admire son courage, d'avoir fait appel, pour vous parler, à un enfant plus terrible que lui."

Jusqu'à tout va bien, les gens écoutent avec attention, et applaudissent longuement l'orateur. Mais celui-ci prend bientôt une tangente qui soulève d'abord quelque réprobation dans l'auditoire, et ensuite une tolle générale: "Je vais d'abord tomber sur le dos d'Oscar Drouin, continue M. Grignon, lequel Oscar aura passé une partie de sa vie en amour avec le suffrage universel et l'autre partie à se décrocher le nez. Ah! c'est là un personnage bien égaré de s'écarter à côté des Maurice! "

Mais avant d'aller plus loin, je tiens à dire que je suis libre pour parler, libre en ma qualité de journaliste. Il est vrai que je place la littérature au-dessus de tout, mais devant la honte que nous inflige la conduite de nos politiciens, il faut participer aujourd'hui au combat. Ainsi, qu'on ne s'étonne pas si je me place aujourd'hui à côté de Bouchard pour combattre l'achat de la Beaubarnois.

Chahut

Quelques voix commencent à crier: "Chou, Bouchard, chou!" M. Grignon ne se laisse pas impressionner facilement. Il affirme qu'il se jiggera au besoin avec Paul Gouin pour combattre Duplessis, et qu'il va tomber Hamel de nouveau dans ses pamphlets, comme il l'a déjà fait.

Ces paroles déclenchent la réprobation générale: "Hourra pour Hamel!... Parlez de la guerre!... Pousse-toi donc, si t'es pas content!... Parle donc du fédéral!... Qu'il s'en aille!... Parle-nous des armements!" Quelques personnes se retirent, et l'assemblée menace de faire un mauvais parti à l'orateur. M. F. Boisseau, président de l'assemblée, réclame le silence pour l'orateur. Peine perdue, le chahut ne fait qu'augmenter. Enfin, M. Bernard Lafortune lance à pleine tête: "Écoutez-moi, et si c'est faux ce qu'il dit, je serai prêt à le contredire après avec vous". Le calme se rétablit, et M. Grignon, vaincu, s'excuse: "Je m'excuse de vous parler de 'M. Hamel, quand vous voulez entendre parler d'armements'."

La foule n'a pas de rancune, et veut expliquer sa conduite: "C'est une assemblée de patriotes, et non de politiciens, icitte... Qui a acheté les vaisseaux, c'est pas Duplessis". M. Grignon termine enfin son discours, et c'est au milieu des applaudissements qu'il parle de nos "chaloupes" de guerre, des *stippers* de \$14,000 qu'on veut offrir à la reine, etc.

MM. Walter O'Leary, président des Jeunesses Patriotes, Roland Guy, représentant des étudiants de l'Université de Montréal, Hector Grenon, rédacteur en chef de l'*Ide* ouvrière de St-Hyacinthe, et Paul Lévesque, ont aussi parlé sur des sujets ayant tous trait à la guerre. Ils furent applaudis à plusieurs reprises.

Après l'assemblée, 400 ou 500 personnes, dont plusieurs femmes, défilèrent par les rues Ontario et Saint-Denis jusqu'au monument du docteur Chénier, sur le parc Viger. La parade se déroula en bon ordre au cri: *A bas les armements! A bas la conscription!*

Rendus au monument, MM. Dostaler O'Leary et Valiquette prononcèrent quelques mots d'éloges à l'égard des patriotes de 1837. On chanta la *Marseillaise* et *O Canada*. Quatre jeunes gens protestèrent contre la *Marseillaise*, pour un après-coup, et chanter sur un ton faux *O Canada*. Leurs voix se perdirent dans la foule, qui s'écoula ensuite paisiblement.

Conseil municipal vendredi

La réunion du conseil qui devait avoir lieu demain est remise à vendredi après-midi à 3 heures. L'avis de convocation pour demain comportait par suite d'une erreur d'impression, une double convocation. L'en-tête disait onze heures, et dans l'avis proprement dit c'était onze heures et demi. Comme la mode est aux brevets de "quo warranto", le maire a préféré ne pas risquer que les délibérations de l'assemblée soient entachées d'irrégularité.

L'état de Pie XI

Cité du Vatican, 22. (A.P.) — Le pape Pie XI serait assez fatigué ce matin à la suite d'une nuit agitée, à ce que l'on apprend de source bien informée. Il est demeuré au lit jusqu'à midi hier et n'a pas tenté de faire quelques pas pour recouvrer l'usage de ses jambes comme il en avait pris l'habitude depuis quelques jours. On sait que quelques-unes des plaies des jambes se sont rouvertes.

Bulletin météorologique

Toronto, 22 (C. P.). — Hier soir et la nuit dernière, il a plu dans presque tout l'Ontario et à la neige abondamment, dans le voisinage de Port-Arthur. Il a fait froid dans l'Alberta et la Saskatchewan et relativement doux dans l'est du pays. Voici le temps qu'il fera, probablement, au Québec, demain; région de Montréal et d'Ottawa: partiellement nuageux et froid; neige intermittente; vallée du bas St-Laurent: vent fort de l'ouest; partiellement nuageux et un peu plus froid; neige intermittente probable; nord-ouest du Québec: vent fort du sud-ouest à l'ouest; partiellement nuageux et plus froid; neige intermittente possible; Lac-Saint-Jean: vent fort du sud-ouest; partiellement nuageux et plus froid; neige intermittente; rive nord: vent fort de l'est vers le sud-est; nuageux; neige ou grésil; golf et baie des Chaleurs: vent fort de l'est, avec neige ou pluie.

En Pologne

Le programme nationaliste du maréchal Rydz-Smigly

Renforcement de la défense nationale, lutte contre le communisme et les excès de l'antisémitisme — Morcellement de la grande propriété agraire — Emancipation économique

L'Eglise catholique et la Pologne

Varsovie, 22. (A.P.) — Le nouveau mouvement nationaliste lancé par le maréchal Rydz-Smigly se propose de créer une Pologne forte et unie. Le manifeste, dont le colonel Adam Koc, ancien président de la Banque de Pologne, a donné lecture à la radio, se ramène à trois propositions principales: 1) la Pologne doit consacrer le meilleur de ses énergies au renforcement de la défense nationale; 2) le communisme doit être combattu; 3) les excès de l'antisémitisme doivent être réprimés.

Après avoir rappelé à ses auditeurs qu'il prononçait ce discours à la demande même du maréchal Rydz-Smigly, M. le colonel Koc a développé les principaux points du manifeste. Au sujet de la défense nationale, il a déclaré qu'il faut réparer les dommages causés à la Pologne par les gouvernements étrangers qui ont perpétré le partage. Nous rejetons le communisme, dit-il, parce qu'il est étranger à notre esprit national: une Pologne communiste ne serait plus la Pologne.

Nous ne pouvons, affirme le colonel Koc, permettre des actes de violence et de brutalité antisémites qui porteraient atteinte à la dignité et à l'honneur de la nation, mais il faut que l'on reconnaisse la volonté de la Pologne qui veut conquérir l'indépendance économique. Les minorités seront bien traitées aussi longtemps qu'elles ne menaceront pas les intérêts de l'Etat polonais. L'Eglise catholique romaine à laquelle les Polonais sont restés fidèles à travers les siècles doit occuper la place d'honneur en ce pays, mais les autres religions seront traitées avec toute la tolérance qui est de tradition en Pologne.

M. le colonel Koc a aussi laissé entrevoir une réforme agraire qui entraînerait le morcellement des grandes propriétés et il a déclaré que la Pologne ne se désintéresserait pas des paysans et des ouvriers qui constituent la grande majorité de la nation polonaise.

L'attentat contre Graziani

Mussolini ordonne de fusiller les Ethiopiens qui y ont été mêlés — La loi martiale

ADDIS-ABEBA, 22. (S.P.A.) — Des officiers de troupes coloniales ont annoncé aujourd'hui que par suite d'ordres qui viennent directement de M. Mussolini, des pelotons italiens fusilleront tous les Ethiopiens mêlés à la tentative d'assassiner le maréchal Graziani, vice-roi d'Ethiopie.

ADDIS-ABEBA, 22. (A.P.) — Le maréchal Rodolfo Graziani, vice-roi de l'Ethiopie, a concentré aujourd'hui 30,000 hommes de troupes dans la capitale pour prévenir toute tentative d'insurrection à la suite de l'attentat dont il a failli être victime. La loi martiale a été établie sur instruction expresse du premier ministre Mussolini et les carabinieri ont opéré l'arrestation d'environ 2,000 suspects qui comparaitront devant les tribunaux militaires. Les blessures du maréchal Graziani ne sont que superficielles.

Eglise historique qui disparaît

Le feu détruit l'église de la Pointe-aux-Trembles, la plus ancienne de l'île de Montréal, construite en 1705, par les Sulpiciens

Les anciens curés depuis 1674

Le feu a détruit la nuit dernière l'église considérée comme la plus ancienne de l'île de Montréal, celle de la Pointe-aux-Trembles, construite par les Sulpiciens en 1705. On estime les dommages à plus de \$50,000. Le feu a menacé de détruire aussi le couvent de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, vaste maison, située à l'arrière de l'église. Les pompiers ont heureusement réussi à prévenir l'incendie du couvent.

Avec l'incendie de l'église de la Pointe-aux-Trembles, c'est un temple historique qui disparaît. La perte matérielle est bien légère par rapport à la valeur de cette église comme relique de la Nouvelle-France. En 1930, on a célébré le

(Suite à la page 8)

La Commission industrielle

M. le maire Raynault a déclaré ce matin que la ville a le pouvoir de constituer une commission industrielle et que M. Valmore Gratton, secrétaire de ce nouveau organisme, aura son bureau à l'hôtel de ville aussitôt qu'on aura pu en aménager un. On croit qu'il n'y aura pas de commissaires, mais que M. Gratton s'entourera d'experts afin d'aviser la ville. On acceptera avec plaisir les délégués des divers corps publics, mais les autorités municipales ne veulent pas confier le choix des membres d'une commission à des organisations commerciales, afin de ne pas la placer dans la main de gens qui pourraient avoir intérêt à un moment donné à saboter la commission pour empêcher l'établissement à Montréal d'un concurrent commercial.

Au couronnement

La ville a été avisée par le Secrétaire d'Etat qu'une place a été réservée pour le maire de Montréal, ou son représentant, au couronnement. M. Raynault demandera l'avis du conseil sur l'opportunité d'envoyer une délégation à Londres ou seulement un message de loyauté.

La Commission de chômage

Il semble probable que la Commission du chômage de Montréal sera remplacée par une commission échevinale. M. Raynault n'a cependant rien voulu dire à ce sujet. Il a simplement dit qu'il veut économiser de l'argent pour la ville. Il n'a pas voulu préciser dans quel sens il se prononcera lorsqu'on débattrà les détails du projet.

Réunion des anciens du collège d'Arthabaska

Une réunion de tous les anciens élèves du collège d'Arthabaska est convoquée pour ce soir, à 8 heures, au Mont-Saint-Louis.

L'intronisation de Mgr Melanson

La cérémonie de ce soir à Moncton — Messe pontificale, demain matin — Sermon français de S. E. Mgr Yelle — Programme des réceptions

Moncton, N.-B. 22. (Spé. au Devoir). — Son Excellence Mgr L.-J. Melanson, premier archevêque de Moncton, arrive dans sa ville archiepiscopale cet après-midi, à 3 h. 30, en compagnie de plusieurs évêques et hauts dignitaires ecclésiastiques, partis de Montréal hier soir avec lui.

Le maire de Moncton, M. McMonagle, reçoit Son Excellence à la gare. La fanfare de l'Association est présente. Des autos font cortège à l'illustre prélat, de la gare à l'archevêché.

L'intronisation

La cérémonie de l'intronisation aura lieu ce soir, à 7 h. 30, tout le monde se rendra en procession de l'archevêché à la cathédrale, si le temps le permet, en passant par la rue Lutz. A l'entrée de Son Excellence, la chorale chantera "Ecce Sacerdos Magnus". A l'arrivée au sanctuaire, la chorale entonnera le chant de l'antienne des premières vêpres de la fête de l'Assomption, patronne de la cathédrale, avec lecture des bulles en latin, en français et en anglais, puis l'archevêque prendra possession de son trône, accompagné par ses deux suffragants, LL. EE. NN. SS. Chiasson et Bray. Des adresses seront lues à S. E. Mgr Melanson, au nom de ses diocésains, par M. le Dr F.-A. Richard, et M. John Corcoran, et il y aura aussi présentation d'une bourse au nom des paroisses de l'archidiocèse. La cérémonie se terminera par le salut et la bénédiction du Très Saint-Sacrement. S. E. Mgr Melanson officiera, assisté de M. l'abbé J.-A. l'Archevêque, V. E. curé de Scoudouc, comme diacre, et de R. P. Dismas J. LeBlanc, C.S.C., de l'Université "St-Joseph", comme sous-diacre.

La chorale chantera: "O Viere Marie", de Charles Bordes; "O bone Jesu" (Palestrina); "Panis Angelicus" (Casciolini); "Ave, Regina Coelorum" (Soriano). Le nouvel archevêque entonnera le "Te Deum", puis la chorale continuera. Cette cérémonie du soir sera irradiée par l'entremise du poste CKGW de 7 h. 30 à 9 h. 30.

Programme de demain

Demain matin, à 9 h. 30, le nouvel archevêque chantera une messe pontificale avec, comme diacres d'honneur, M. l'abbé J.-J. V. Gaudet, curé de St-Jacques, et M. l'abbé Philippe Hébert, V.F. Les diacres et sous-diacres d'office seront R. P. Ange Bissonnette, O.P., curé de Sackville, et M. l'abbé V. Pittman, curé de Richibouctou. Le T. R. P. Lapaline, C.S.C., supérieur de l'Université de St-Joseph, remplira les fonctions d'archiprêtre et MM. les abbés Albini LeBlanc, D.D., curé de Légar Corner, et Frédéric Cormier, vicaire à l'Assomption, celles de cérémoniaires. Le sermon français sera prononcé par S. E. Mgr Emile Yelle, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, Manitoba, et le sermon anglais par S. E. Mgr J.-C. McGuigan, archevêque de Toronto. La messe sera chantée par la chorale Notre-Dame de l'Assomption, sous la direction du professeur Philippe Arsenault, maître de chapelle.

Après la messe, un banquet en l'honneur de Son Excellence aura lieu à l'archevêché.

Réception municipale

A 8 heures, mardi soir, réception officielle en l'honneur de Mgr Melanson au High School. S. H. le maire McMonagle sera présent ainsi que tous les membres du conseil de ville.

A St-Joseph, mercredi et jeudi

S. E. Mgr l'archevêque se rendra à l'Université St-Joseph mercredi soir et y célébrera jeudi matin une messe pontificale. Il visitera ensuite la maison-mère des Religieuses de la Congrégation Notre-Dame du Sacré-Coeur. Son Excellence reviendra ensuite à Moncton où une réception aura lieu en son honneur sous les auspices de la Société l'Assomption et de l'A.C.J.C.

Réception chez les

Assomptionnistes jeudi

Une réception en l'honneur de S. E. Mgr Melanson, aura lieu à l'académie, le 25 février, à 8 h. pm. Cette réunion est réservée plus spécialement aux membres de la société l'Assomption, étant donné que Son Excellence a exprimé le désir de rencontrer les assomptionnistes. Le président général, ainsi que plusieurs autres officiers généraux de la société, seront présents à cette réunion et on profitera de la circonstance pour présenter à Son Excellence le cadeau de la société.

A St-Bernard, vendredi

Vendredi soir, S. E. Mgr l'archevêque sera reçu par les paroissiens de St-Bernard et il officiera dans leur église au Salut du T. S. Sacrement.

Au départ de Montréal

A son départ de Montréal hier soir, Son Excellence Mgr Melanson a déclaré au représentant du Devoir que Montréalais d'éducation, il va demeurer Montréalais de cœur à Moncton. De nombreux prêtres et laïques étaient à la gare Bonaventure pour souhaiter bon voyage et fructueux pontificat à Son Excellence à Moncton. Plusieurs prêtres, religieux et laïques ont pris le train avec le nouvel archevêque pour aller assister ce soir et les autres

La Politique

Me L.-A. Giroux nommé conseiller législatif

L'ancien bâtonnier du Barreau de Bedford succède à feu M. Bullock à la Chambre Haute

Québec, 22. (D.N.C.) — M. L.-A. Giroux, avocat de Sweetsburg, comté de Brome, a été nommé conseiller législatif en remplacement de feu M. W.-F. Bullock, apprenons-nous de source autorisée. Cette nomination sera faite demain à la séance du conseil des ministres et le nouveau membre de la Chambre haute sera assermenté dès l'ouverture de la session.

M. Giroux a toujours pratiqué sa profession à Sweetsburg. Il est bien connu à Québec et à Montréal pour ses succès au Barreau. Il a aussi été déjà candidat conservateur.

Le nouveau conseiller législatif est le beau-frère de M. le maire J.-E. Grégoire. Le Conseil législatif est maintenant au complet. Cependant, M. Némèse Garneau, un des doyens de la Chambre Haute, ne siège pas, étant retenu chez lui par la maladie.

M. Giroux est le deuxième conseiller nommé par le gouvernement Duplessis.

Le premier a été M. Alphonse Raymond, président du Conseil.

M. Giroux est né à Farnham, comté de Missisquoi, le 6 avril 1893. Il est âgé de 43 ans. Son père, M. F.-X.-A. Giroux, c.r., est décédé en 1928.

M. Giroux a fait ses études classiques au séminaire de St-Hyacinthe, et son droit à Sweetsburg et à l'Université Laval, de Québec. Il pratique le droit depuis 1918. Il a épousé à Québec en 1920, Juliette Bolduc, fille de feu le docteur J.-B. Bolduc et belle-sœur du maire Grégoire.

M. Giroux a été bâtonnier du Barreau de Bedford de 1932 à 1934. Il est l'un des fondateurs de l'Association du Barreau rural de la province et son premier secrétaire-archiviste de 1928 à 1933.

De 1913 à 1918, il fut secrétaire particulier du lieutenant-gouverneur sir Evariste LeBlanc. Il est conseiller du village de Sweetsburg depuis 1928, commissaire et président de la commission scolaire catholique de Ste-Rose de Lima depuis 1932; président de la Chambre de commerce de Cowansville. Il fut candidat conservateur en 1931 contre le ministre Stockwell et défait par 25 voix seulement. Il est gouverneur de l'hôpital de Sweetsburg depuis la mort de son père. Il est ancien marguillier de Ste-Rose de Lima.

L'élection de Beauce et les libéraux

Québec, 22. — M. Adélaïde Godbout a déclaré ce matin, au cours d'une entrevue qu'il n'avait pas encore décidé si le parti libéral participerait à l'élection de Beauce.

M. Godbout a également déclaré que le congrès du parti libéral ne pourra être tenu avant le mois de septembre.

Les prévisions semblent être que les libéraux ne feront pas la lutte officiellement dans la Beauce.

Demande d'enquête sur les armements

Ottawa, 22. (C.P.) — M. P.-J. Rowe, député créditiste d'Athabasca, vient d'inscrire au feuillet de la Chambre des Communes une résolution qui demande la formation d'un comité parlementaire qui serait chargé d'enquêter sur la fabrication des armements au Canada.

L'enquête devrait déterminer, entre autres choses, jusqu'à quel point la fabrication des armements, qui absorbe des matières premières et de la main d'œuvre, retarde le développement économique du Canada.

jours de la semaine aux fêtes qui vont se dérouler au nouveau siège métropolitain.

On remarquait: Son Excellence Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal; Mgr Mozzoni, secrétaire à la Délégation apostolique, à Ottawa; le Père Gilles Marchand, supérieur des Oblats; M. Eugène Moreau et M. Rosario Lesieur, P.S.S., supérieurs du séminaire de philosophie et du grand séminaire respectivement; M. Olivier Maurault, P.S.S., recteur de l'Université de Montréal; l'abbé J. Cloutier, curé de Terrebonne; M. J.-A. Julien, président de la Société Saint-Vincent de Paul; le Père Papin Archambault, S.J., l'abbé Sylvio Morin, secrétaire de Mgr Melanson; le Père Joseph Caron, curé de Saint-Jean-Baptiste du Manitoba; le Père Antoine-Bernard, C.S.C., professeur d'histoire acadienne à l'Université; M. Omer Héroux, rédacteur en chef du Devoir; MM. A. A. Gardiner, J. H. Corcoran et O.-A. Trudeau, représentant le Canadien National; le Père Delplanque, S.C.J., l'abbé Henri Robillard, professeur de philosophie à l'Université de Montréal; l'abbé B. Poirier, chapelain de la prison de Montréal, confrère de collège de Mgr Melanson; l'abbé Augustin Lemay, professeur au Plateau; le Père Joseph Paré, S.J., l'abbé Roland Favreau; M. J. C. Niding, M. J.-A. Héroux, de la ligne Cunard et Madame; M. et Mme Léonard Lagacé, Mlle Liliane et Lyla Thibault, autrôles de Campbellton; MM. J.-A. Trudel, Louis et Amédée Bernard, autrefois de Campbellton, et autres.

M. Duplessis et M. Drouin

La rupture sera très probablement faite avant mercredi

La question de l'électricité dans le discours du trône

Québec, 22. (D.N.C.) — Le fossé semble s'élargir de plus en plus entre M. Duplessis et M. Oscar Drouin, à moins d'un changement très probable, la rupture entre le premier ministre et l'organisateur en chef du parti national, lors des dernières élections aura été faite avant l'ouverture de la session.

Il apparaît que le discours du trône sera très substantiel. On affirme qu'il fera mention de la question de l'électricité et soulignera d'importantes initiatives dans ce domaine.

Au début de la session qui s'ouvrira, mercredi, députés et conseillers législatifs devront prêter le serment d'allégeance au nouveau souverain.

Au département de l'Instruction publique

M. Roch Aubry nommé assistant de M. C.-J. Magnan; M. E.-C. Piédal nommé assistant-secrétaire du département; M. Philippe Garneau, membre du bureau central des examinateurs catholiques

Québec, 22. (D. N. C.) — Par arrêtés en conseil en date du 19 du mois courant, le gouvernement a fait trois importantes nominations au département de l'Instruction publique: M. Roch Aubry, professeur à l'Ecole Normale de Hull, bachelier ès arts, bachelier en pédagogie de l'Institut Pédagogique St-Georges de l'Université de Montréal, a été nommé assistant de M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles normales catholiques de cette province; M. E.-C. Piédal, professeur à l'emploi de la Commission des écoles catholiques de Montréal, a été nommé assistant-secrétaire du département de l'Instruction publique au lieu et place de M. B.-O. Filteau, récemment promu au poste de secrétaire de ce département; M. J.-Philippe Garneau, professeur à l'Ecole Normale Laval, a été nommé membre du bureau central des examinateurs catholiques en remplacement de M. B.-O. Filteau, démissionnaire.

Nominations provinciales

Québec, 22. — Le dernier numéro de la Gazette officielle annonce les nominations suivantes: Québec, 22 janvier 1937

M. Octave Auclair, de St-Hyacinthe, shérif du district de St-Hyacinthe.

Québec, le 12 février 1937.

MM. J.-R. Gaudet, enquêteur de la Commission du chômage; St-Jean, Qué.: juge de paix avec juridiction sur le district judiciaire d'Iberville; Arthur Gervais, président du Cercle paroissial, St-Urbain; juge de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Beauharnois; Dr Alphonse l'Espérance, surintendant du sanatorium, Lac-Edouard, Qué.; et L.-P. Tessier, inspecteur en chef des établissements industriels et commerciaux, Québec, tous deux: juges de paix avec juridiction, dans la province de Québec, tous aux fins de recevoir le serment seulement, conformément aux dispositions de l'article 358 de la loi des tribunaux judiciaires. (R. Q., 1925, ch. 145).

Que la juridiction de M. Louis-Philippe Aubé s'étende sur la province de Québec et soit restreinte à l'exercice des pouvoirs pouvant être exercés par un seul juge de paix.

Québec, le 12 février 1937.

M. Lucien Pélouin, médecin de St-Aimé de Richelieu; coroner conjoint pour le district de Richelieu.

D'Amos au lac Chibougamau

Québec, 22. — La Gazette officielle, dans sa dernière livraison, a vu d'un bill pour constituer une compagnie de chemin de fer nommée Quebec Goldfields Transport Company, et qui irait d'Amos au lac Chibougamau.

Réformes de Blum

Paris, 22. (A.P.) — Après huit mois de pouvoir, le gouvernement de Front populaire de M. Blum se propose de soumettre au Parlement toute une nouvelle série de mesures de réformes. Les principales de ces mesures seraient la création d'un fonds national d'assurance-chômage, l'établissement des pensions de vieillesse et la création d'une assurance contre les fléaux qui peuvent ruiner les récoltes des agriculteurs.



RADIO-GAZETTE

(N. B. — Tous les programmes à ondes courtes sont donnés, ici, à l'heure de Montréal.)

Lundi, 22 février

Radio-ondes courtes

MOSCOU — 7 p.m. — Revue de la semaine — RAN, 31.2 m., 9.8 még.
LONDRES — 7.30 p.m. — Causerie sur l'exposition industrielle britannique — OSC, GSB, GSO, 31.2 m., 9.8 még.
CARACAS — 8.45 p.m. — L'heure des amateurs — YVZRC, 51.7 m., 5.8 még.
LONDRES — 9 p.m. — Souvenirs du théâtre de Londres — GSO, GSB, GSL.
BERLIN — 9.30 p.m. — Musique des grands maîtres, dans les manufactures et ateliers — DJD, 25.4 m., 11.77 még.
TORONTO — 10 p.m. — Strike up the band — CRO, 48.7 m., 6.15 még.; CJRX, 25.5 m., 11.72 még.

Radio-Italie

(Station 280, Rome — sur 25.4 m.)

6.43 p.m. Programme varié stations italiennes.
 8.30 p.m. Nouvelles en italien; causerie musicale illustrée sur Pizetti, par Bruno Barilli.
 9.00 p.m. Nouvelles en italien; symphonies populaires; sélections de prose italienne; concert vocal, par Gisela Bonitatus et Giovanni Barberini; sport; dernières nouvelles.

(31.13 mètres)

12.30 a.m. Nouvelles en arabe; musique arabe; nouvelles en allemand, en anglais, en français; programme varié des stations italiennes.
 6.00 a.m. Nouvelles en anglais, en italien; fédération italienne des Femmes d'affaires et professionnelles; un acte d'opéra, de la Scala de Milan; concert de piano.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.5 mètres — 860 kilocycles

7.00 p.m. Mélodies luxes.
 8.30 p.m. Tito Guizar, ténor.
 9.00 p.m. Théâtre Lux — Errol Flynn, Olivia de Havilland, dans "Captain Blood".
 WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles
 8.30 p.m. La Voix de Firestone — Margaret Spegas, soprano; chœur mixte.
 9.00 p.m. Programme Studebaker.
 10.30 p.m. Programme Contender.

7.30 p.m. Lum et Abner, comédies.
 10.00 p.m. La Société du Bon Temps.
 10.30 p.m. Forum radiophonique national.

Radio-Canada

"Fémina"

A la demi-heure de Fémina, aux postes de la radio officielle un programme varié de la semaine de Mme L'Archevêque-Duguy. Cantilènes.
 Mme Pierre Chastain, directrice de Fémina, fera la chronique de l'actualité féminine.
 Mme Anna Malenfant, contralto, est également au programme de Fémina.

Rendez-vous

M. J.-J. Gagnier, chef d'orchestre, et Fernand Barrette, directeur de la chorale, ont préparé pour ce concert du lundi soir, 22, à Radio-Canada, le programme suivant: Pandango, Reynold, l'orchestre; Elégie, Massenet, le chœur et l'orchestre; Sibouette mandouze, Hadley, l'orchestre; Rondeau de la paysanne, Lecocq, Mlle Caro Lamoureux et l'orchestre; Berceuse nègre, Cluette, Mlle Lamoureux; Mardi Gras (suite Massini), Goffé, l'orchestre; Le Danube bleu, Strauss, le chœur et l'orchestre.

Pour la semaine de l'éducation à Radio-Canada

La Semaine canadienne de l'éducation qui commencera le lundi, 22, trouvera dans la Radio officielle un précieux auxiliaire. Cette idée d'une Semaine de l'éducation est née du désir d'améliorer notre système d'enseignement au Canada, et où il peut se trouver des anomalies, et où il y a des lacunes, et où il y a des faiblesses, des insuffisances. Donc, le lundi, 22, à 10 h. p.m., l'Association des instituteurs canadiens du comté de Beauport, fera connaître au micro de Radio-Canada, à Vancouver, C.B., par l'intermédiaire de son président, M. James R. Mitchell, la politique qu'elle entend suivre. Le Dr G.-M. Weir, ministre de l'Instruction publique, aura quelques mots à dire. La chorale Bach fera également partie du programme.

Le beau disque

Les émissions de Radio-Canada débutent chaque jour, à 8 h. de l'après-midi, avec des concerts symphoniques tirés de la discographie des classiques. Ces concerts ont un caractère purement éducatif. Ils permettent de vulgariser les plus belles œuvres du répertoire classique et moderne. Radio-Canada ajoute chaque jour à sa discographie des partitions en quel que sorte inédites.
 Rappelons que les radiophiles qui désirent entendre une œuvre de leur choix ont une œuvre naturellement dans l'esprit de cette émission, n'auront qu'à s'adresser aux directeurs artistiques de C.R.C.M.

L'orchestre Chuholdin

L'orchestre qui dirige Alexandre Chuholdin, aux studios de Radio-Canada à Toronto, jouera à son concert de lundi soir, 22, à 8 h. une suite de Gade, Novlette, op. 38, no 2, en mi majeur; Andante, Allegro, Intermezzo, Andante Espressivo, Finale Allegro. Emission relayée par toutes les stations du réseau.

Cousiers de l'U.C.C.

CRAC
 Lundi, 22, à 1 h. 47: M. Thiribe Bellisle. L'assurance-vie.
 Mercredi, 24, à 1 h. 15: M. R.-M. Pucet. Les ours à domicile.
 Samedi, 27, à 1 h. 15: M. J.-B. Lantot. La colonisation.

CRCM

Mardi, 23, à 7 h.: M. Maurice Blain. L'élevage du lapin.

Mardi, 23 février

Radio-ondes courtes

PARIS — 9.30 a.m. — Théâtre — TPA-2, 19.2 m., 15.24 még.
BERLIN — 9.30 p.m. — L'heure féminine — DJD, 25.4 m., 11.77 még.
LONDRES — 8.30 p.m. — Made in Scotland causerie — GSB, GSA.
SCHENECTADY — 8.35 p.m. — Le courrier des ondes courtes — WZAF, 31.4 m., 9.83 még.
BERLIN — 8.30 p.m. — A la mémoire de Horst Wessel — DJD, 25.4 m., 11.77 még.
LONDRES — 9 p.m. — World Affairs — Causerie par sir Frederick Whyte — GSB, GSB, GSL.
CARACAS — 9.15 p.m. — Orchestre du Venezuela — YVZRC, 51.7 m., 5.8 még.
TOKIO — minuit — Programme d'outre-mer — JVH, Nazzari, 20.5 m., 14.6 még.

Radio-Italie

(Station du Vatican — sur 19.83 m.)

10.30 a.m. — Emission en français.
 (Station 280, Rome, sur 25.4 mètres)

6.43 p.m. Programme varié des stations italiennes.
 8.30 p.m. Nouvelles en italien; récit par la jeune violoniste de 10 ans Luisa Carlevarini; derniers développements techniques dans l'aviation de haute altitude; nouvelles des artistes italiens en chœur; concert instrumental: piano, violon et harpe; nouvelles en italien.
 9.00 p.m. Nouvelles en anglais; concert vocal et instrumental; solos de guitare, par Vianor; sélections de prose italienne; sport, dernières nouvelles.

Sur 31.13 mètres.

12.30 a.m. Nouvelles en arabe; musique arabe; nouvelles en turc, en allemand, en anglais, en français; programme varié des stations italiennes.
 6.00 a.m. Nouvelles en anglais, en italien; un acte d'opéra, de la Scala de Milan; causerie: Les artistes italiens en Amérique, par Ernest Zaccanti; concert de violon, par Jole Rondini; courrier; nouvelles en espagnol, en portugais.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.5 mètres — 860 kilocycles

2.15 p.m. L'École américaine de l'air — Section de musique.
 3.30 p.m. Convention de l'Association d'éducation nationale.
 4.15 p.m. Variétés vocales.
 5.15 p.m. Science.
 6.15 p.m. Alexander Crows, violoniste de concert.
 7.15 p.m. Variations sur un thème de Corelli, de Tartini-Kreisler; Caprice, de Paganini-Kreisler; Rêve, de Castelnuovo-Tedesco; Sérénade, d'Amoroso.
 8.30 p.m. Concert du dîner — Direction Howard Barlow.
 9.00 p.m. Music-Hall Hammerstein.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

4.00 p.m. Fédération américaine des clubs féminins.
 6.35 p.m. Lum et Abner, comédies.
 7.30 p.m. Vivian della Chiesa, soprano.
 10.00 p.m. Concert de l'infanterie Armée.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

7.30 p.m. Lum et Abner, comédies.
 10.00 p.m. Forum radiophonique national.

Radio-Canada

Pour la Fédération des œuvres de charité

Mardi soir, 3 février, à 10 h. 30, au poste CRAC, M. Maurice Valée parlera de la Section des œuvres de charité. Il est le président. C'est la deuxième d'une série d'émissions instructives inaugurées par la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises en vue de sa prochaine campagne. Ces émissions ont pour but de faire connaître le rôle de la Fédération de cette section. Mme Marie Forêt dira en quel consiste le travail dans cette même catégorie des Œuvres de charité. Mme Marie Forêt fera également connaître les dames. Tout comme M. Valée, son collègue, Mme Forêt fait paraître au Conseil d'administration en plus de prendre une part active à la direction de la campagne annuelle.

L'heure provinciale

8.00 p.m. CRAC — Programme varié avec le concours de Mme Louise d'Arçon, soprano; Mlle Irène Leclerc, pianiste; et des artistes du Théâtre radiophonique de l'heure provinciale. Henri Miro, Mlle Leclerc; Chant: Catherine d'Armidé, Mlle Louise d'Arçon; Premier Intermezzo; Chant: J'ai pardonné, Schumann, Mme d'Arçon; Causerie: Jacques Rivière, par Gérard Dagenais; Piano: Sous les haliers, Fosse, Mlle Leclerc; Chant: a) L'âme des fleurs, Massenet, b) Avril, Sibella, Mme d'Arçon. Second Intermezzo; Chant: L'heure d'Azur, Holmès; Piano: Grande fantasia de concert, Théa Hais, Mlle Leclerc.

SOMMAIRE

LUNDI, 22 FEVRIER

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 5.00 Concert, disques.
 5.30 Trio de concert du Ch. Laurier.
 5.45 Bourses de Montréal et Toronto.
 6.00 Time Time.
 6.30 A communiquer du studio.
 7.00 M. Ernest Dainty, organiste.
 7.15 Les Cavaliers de la Salle.
 7.30 Nocturne.
 7.45 Pray et Braggiotti, pianistes, NBC.
 8.00 Fémina, sous la dir. de Mme Pierre Chastain.
 8.30 The Hitmakers.
 9.00 Ensemble de cordes, sous la direction de Chuholdin.
 9.30 Rendez-vous, Orch. sous la dir. de J. J. Gagnier; chœur sous la dir. de Fernand Barrette.
 10.00 Canadian Teachers' Federation.
 10.30 Gilbert Dattée et son orch.
 10.45 Radio-Journal bilingue.
 11.00 Orch. Romanelli.

CRAC — 411 mètres — 730 kilocycles

4.00 Violoniste et orch. de concert.

4.15 Dictator.
 4.25 Heure rapide variétés de Chicago.
 4.30 Zouks du doux parier.
 4.40 Heure — Evénements sociaux.
 4.50 Sommaire, température.
 5.00 Jean Forêt, pianiste.
 5.10 Heure — Aventure.
 5.20 Programme du foyer.
 5.30 Les nouvelles.
 5.40 Heure — Heure récréative.
 5.50 Musique de concert.
 6.00 Le curé.
 6.10 Programme Langlier.
 6.20 Heure — Symp symphonies.
 6.30 Radio-théâtre.
 6.40 Heure — Le clou de la soirée.
 6.50 Les nouvelles.
 7.00 Pharmacie Montréal.
 7.10 Cavaliers de la Salle.
 7.20 Heure, température.
 7.30 Le reporter sportif Molson.
 7.40 Jean Forêt, pianiste.
 7.50 Orch. Felton.
 8.00 Orch. Freeman.

CFRC — 500 mètres — 600 kilocycles

4.15 Dictator.
 4.25 Heure rapide variétés de Chicago.
 4.30 Zouks du doux parier.
 4.40 Heure — Evénements sociaux.
 4.50 Sommaire, température.
 5.00 Jean Forêt, pianiste.
 5.10 Heure — Aventure.
 5.20 Programme du foyer.
 5.30 Les nouvelles.
 5.40 Heure — Heure récréative.
 5.50 Musique de concert.
 6.00 Le curé.
 6.10 Programme Langlier.
 6.20 Heure — Symp symphonies.
 6.30 Radio-théâtre.
 6.40 Heure — Le clou de la soirée.
 6.50 Les nouvelles.
 7.00 Pharmacie Montréal.
 7.10 Cavaliers de la Salle.
 7.20 Heure, température.
 7.30 Le reporter sportif Molson.
 7.40 Jean Forêt, pianiste.
 7.50 Orch. Felton.
 8.00 Orch. Freeman.

CFRC — 500 mètres — 600 kilocycles

4.15 Dictator.
 4.25 Heure rapide variétés de Chicago.
 4.30 Zouks du doux parier.
 4.40 Heure — Evénements sociaux.
 4.50 Sommaire, température.
 5.00 Jean Forêt, pianiste.
 5.10 Heure — Aventure.
 5.20 Programme du foyer.
 5.30 Les nouvelles.
 5.40 Heure — Heure récréative.
 5.50 Musique de concert.
 6.00 Le curé.
 6.10 Programme Langlier.
 6.20 Heure — Symp symphonies.
 6.30 Radio-théâtre.
 6.40 Heure — Le clou de la soirée.
 6.50 Les nouvelles.
 7.00 Pharmacie Montréal.
 7.10 Cavaliers de la Salle.
 7.20 Heure, température.
 7.30 Le reporter sportif Molson.
 7.40 Jean Forêt, pianiste.
 7.50 Orch. Felton.
 8.00 Orch. Freeman.

MARDI, 23 FEVRIER

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 5.00 Concert, disques.
 5.30 Trio de concert du Ch. Laurier.
 5.45 Bourses de Montréal et de Toronto.
 6.00 Time Time.
 6.30 A communiquer du studio.
 7.00 M. Ernest Dainty, organiste.
 7.15 Les Cavaliers de la Salle.
 7.30 Nocturne.
 7.45 Pray et Braggiotti, pianistes, NBC.
 8.00 Fémina, sous la dir. de Mme Pierre Chastain.
 8.30 The Hitmakers.
 9.00 Ensemble de cordes, sous la direction de Chuholdin.
 9.30 Rendez-vous, Orch. sous la dir. de J. J. Gagnier; chœur sous la dir. de Fernand Barrette.
 10.00 Canadian Teachers' Federation.
 10.30 Gilbert Dattée et son orch.
 10.45 Radio-Journal bilingue.
 11.00 Orch. Romanelli.

CRAC — 411 mètres — 730 kilocycles

4.15 Dictator.
 4.25 Heure rapide variétés de Chicago.
 4.30 Zouks du doux parier.
 4.40 Heure — Evénements sociaux.
 4.50 Sommaire, température.
 5.00 Jean Forêt, pianiste.
 5.10 Heure — Aventure.
 5.20 Programme du foyer.
 5.30 Les nouvelles.
 5.40 Heure — Heure récréative.
 5.50 Musique de concert.
 6.00 Le curé.
 6.10 Programme Langlier.
 6.20 Heure — Symp symphonies.
 6.30 Radio-théâtre.
 6.40 Heure — Le clou de la soirée.
 6.50 Les nouvelles.
 7.00 Pharmacie Montréal.
 7.10 Cavaliers de la Salle.
 7.20 Heure, température.
 7.30 Le reporter sportif Molson.
 7.40 Jean Forêt, pianiste.
 7.50 Orch. Felton.
 8.00 Orch. Freeman.

CRAC — 411 mètres — 730 kilocycles

4.15 Dictator.
 4.25 Heure rapide variétés de Chicago.
 4.30 Zouks du doux parier.
 4.40 Heure — Evénements sociaux.
 4.50 Sommaire, température.
 5.00 Jean Forêt, pianiste.
 5.10 Heure — Aventure.
 5.20 Programme du foyer.
 5.30 Les nouvelles.
 5.40 Heure — Heure récréative.
 5.50 Musique de concert.
 6.00 Le curé.
 6.10 Programme Langlier.
 6.20 Heure — Symp symphonies.
 6.30 Radio-théâtre.
 6.40 Heure — Le clou de la soirée.
 6.50 Les nouvelles.
 7.00 Pharmacie Montréal.
 7.10 Cavaliers de la Salle.
 7.20 Heure, température.
 7.30 Le reporter sportif Molson.
 7.40 Jean Forêt, pianiste.
 7.50 Orch. Felton.
 8.00 Orch. Freeman.

CRAC — 411 mètres — 730 kilocycles

4.15 Dictator.
 4.25 Heure rapide variétés de Chicago.
 4.30 Zouks du doux parier.
 4.40 Heure — Evénements sociaux.
 4.50 Sommaire, température.
 5.00 Jean Forêt, pianiste.
 5.10 Heure — Aventure.
 5.20 Programme du foyer.
 5.30 Les nouvelles.
 5.40 Heure — Heure récréative.
 5.50 Musique de concert.
 6.00 Le curé.
 6.10 Programme Langlier.
 6.20 Heure — Symp symphonies.
 6.30 Radio-théâtre.
 6.40 Heure — Le clou de la soirée.
 6.50 Les nouvelles.
 7.00 Pharmacie Montréal.
 7.10 Cavaliers de la Salle.
 7.20 Heure, température.
 7.30 Le reporter sportif Molson.
 7.40 Jean Forêt, pianiste.
 7.50 Orch. Felton.
 8.00 Orch. Freeman.

CRAC — 411 mètres — 730 kilocycles

4.15 Dictator.
 4.25 Heure rapide variétés de Chicago.
 4.30 Zouks du doux parier.
 4.40 Heure — Evénements sociaux.
 4.50 Sommaire, température.
 5.00 Jean Forêt, pianiste.
 5.10 Heure — Aventure.
 5.20 Programme du foyer.
 5.30 Les nouvelles.
 5.40 Heure — Heure récréative.
 5.50 Musique de concert.
 6.00 Le curé.
 6.10 Programme Langlier.
 6.20 Heure — Symp symphonies.
 6.30 Radio-théâtre.
 6.40 Heure — Le clou de la soirée.
 6.50 Les nouvelles.
 7.00 Pharmacie Montréal.
 7.10 Cavaliers de la Salle.
 7.20 Heure, température.
 7.30 Le reporter sportif Molson.
 7.40 Jean Forêt, pianiste.
 7.50 Orch. Felton.
 8.00 Orch. Freeman.

CRAC — 411 mètres — 730 kilocycles

4.15 Dictator.
 4.25 Heure rapide variétés de Chicago.
 4.30 Zouks du doux parier.
 4.40 Heure — Evénements sociaux.
 4.50 Sommaire, température.
 5.00 Jean Forêt, pianiste.
 5.10 Heure — Aventure.
 5.20 Programme du foyer.
 5.30 Les nouvelles.
 5.40 Heure — Heure récréative.
 5.50 Musique de concert.
 6.00 Le curé.
 6.10 Programme Langlier.
 6.20 Heure — Symp symphonies.
 6.30 Radio-théâtre.
 6.40 Heure — Le clou de la soirée.
 6.50 Les nouvelles.
 7.00 Pharmacie Montréal.
 7.10 Cavaliers de la Salle.
 7.20 Heure, température.
 7.30 Le reporter sportif Molson.
 7.40 Jean Forêt, pianiste.
 7.50 Orch. Felton.
 8.00 Orch. Freeman.

CRAC — 411 mètres — 730 kilocycles

4.15 Dictator.
 4.25 Heure rapide variétés de Chicago.
 4.30 Zouks du doux parier.
 4.40 Heure — Evénements sociaux.
 4.50 Sommaire, température.
 5.00 Jean Forêt, pianiste.
 5.10 Heure — Aventure.
 5.20 Programme du foyer.
 5.30 Les nouvelles.
 5.40 Heure — Heure récréative.
 5.50 Musique de concert.
 6.00 Le curé.
 6.10 Programme Langlier.
 6.20 Heure — Symp symphonies.
 6.30 Radio-théâtre.
 6.40 Heure — Le clou de la soirée.
 6.50 Les nouvelles.
 7.00 Pharmacie Montréal.
 7.10 Cavaliers de la Salle.
 7.20 Heure, température.
 7.30 Le reporter sportif Molson.
 7.40 Jean Forêt, pianiste.
 7.50 Orch. Felton.
 8.00 Orch. Freeman.

CRAC — 411 mètres — 730 kilocycles

4.15 Dictator.
 4.25 Heure rapide variétés de Chicago.
 4.30 Zouks du doux parier.
 4.40 Heure — Evénements sociaux.
 4.50 Sommaire, température.
 5.00 Jean Forêt, pianiste.
 5.10 Heure — Aventure.
 5.20 Programme du foyer.
 5.30 Les nouvelles.
 5.40 Heure — Heure récréative.
 5.50 Musique de concert.
 6.00 Le curé.
 6.10 Programme Langlier.
 6.20 Heure — Symp symphonies.
 6.30 Radio-théâtre.
 6.40 Heure — Le clou de la soirée.
 6.50 Les nouvelles.
 7.00 Pharmacie Montréal.
 7.10 Cavaliers de la Salle.
 7.20 Heure, température.
 7.30 Le reporter sportif Molson.
 7.40 Jean Forêt, pianiste.
 7.50 Orch. Felton.
 8.00 Orch. Freeman.

Ciné-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui

Nous nous efforçons de donner ici sur le scénario la réalisation et l'interprétation des films des indications qui permettent de se reconnaître à travers l'abondante production des studios de France, des Etats-Unis et d'Angleterre, et de faciliter le choix d'un programme qui réponde aux goûts de chacun. Nous n'avons pas cru devoir adopter les cotations morales de la Centrale Catholique du Cinéma et de la Legion of Decency parce qu'elles ne tiennent naturellement pas compte des conditions particulières au Québec, notamment l'absence des enfants et le travail de la censure provinciale. Nous nous en inspirons cependant, conformément aux directives de l'encyclique "Vigilanti cura", pour signaler, d'une part, les films hautement recommandables et, d'autre part, ceux qui appellent des réserves sérieuses ou qui sont nettement condamnables. Il est entendu que les autres films sont acceptables pour des esprits avertis.

Premières

"Capitol"

THE PLOUGH AND THE STARS — Adaptation cinématographique du drame de Sean O'Casey qui étudie les répercussions de l'insurrection de Pâques 1916 dans les "slums" de Dublin. Interprètes: Barbara Stanwyck, Preston Foster, Barry Fitzgerald, Denis O'Shea, Eileen Grove, F.-J. McCormick, Arthur Shields, J. M. Kerrigan, Bonita Granville, Erin O'Brien-Moore, Una O'Connor, Moroni Olsen, Neil Fitzgerald, Robert Homans, Brandon Hurst, Cyril McLaglen, la plupart des acteurs du célèbre "Alibi".
THE END OF THE TRAIL — Adaptation cinématographique d'un roman de Zane Grey sur les temps héroïques de l'Ouest américain. Védette: Jack Holt.
"Empress"
WITHOUT ORDERS — Film d'aviation. Interprètes: John Barry, Robert Young, Alice Faye, Arthur Treacher.
THE END OF THE TRAIL — Adaptation cinématographique d'un roman de Zane Grey sur les temps héroïques de l'Ouest américain. Védette: Jack Holt.

"Cinéma de Paris"

RIGOLBOCHE — L'histoire d'une chanteuse de boîtes de nuit. Interprètes: Mistinguett, Jules Berry, Mady Berry, André Berley, André Lefaur. Production française Sigma-Vog. Le scénario n'est qu'un prétexte pour mettre en scène Mistinguett.
 "Cette histoire est totalement dépourvue d'intérêt, et le spectateur n'est jamais "pris", aussi le danger de l'intrigue immorale est-il quelque peu atténué. Mais la façon "canaille" dont "Rigolboche" est produite offre à elle seule suffisamment d'éléments troublants et nocifs pour nous soyons sévères" ("Oho!"), revue de la Centrale Catholique du Cinéma).

"His Majesty's"

WINGS OF THE MORNING — Roman d'une jeune tzigane. Production anglaise en couleurs naturelles, paysages d'Angleterre et d'Irlande. Interprètes: Anna-Bella, qui apparaît pour la première fois dans un film anglais, Irene Ponds, Leslie Banks, Harry Tate, Henry Vanbrugh, Stewart Rome, John McCormack, le célèbre ténor.

"Palace"

CAMILLE — Adaptation cinématographique du célèbre roman de Dumas, la "Dame aux Camélias". Le scénario a été modifié sur un point l'œuvre de Dumas: la demi-mondaine finit par se convertir. Interprètes: Greta Garbo, Robert Taylor, Robert Danell, Lionel Barrymore, Lenora Ulric, Laura Hope Crews, Elizabeth Allan. Production Radio-Goldwyn-Mayer. Réalisation de George Cukor. Pour adultes.

"Princess"

ON THE AVENUE — Comédie musicale, musique d'Irving Berlin. Interprètes: Dick Powell, Madeleine Carroll, Alice Faye, les frères Ritz, George Barler, Alan Mowbray, Cora Witherspoon, Stepin Fetchit, Sig Ruman.
TRAPPED BY TELEVISION — Mélodrame basé sur le thème connu de l'invention dont on veut dérober le secret. Production Columbia. Interprètes: Lyle Talbot, Mary Astor.

"Saint-Denis"

VEILLE D'ARMES — Drame qui exalte les vertus de discipline et du devoir des marins. Remarquables photographies d'un combat naval. Interprètes: Annabella, Victor Francen, Robert Vattier, Pierre Renoir, Roland Toutain, Rosine Desprez. Production Sedif.

"Quand Minut Sonnera"

QUAND MINUT SONNERA — Histoire de banditisme. Interprètes: Marie Bell, Pierre Renoir, Thommy Bourdelle, Roger Karl, Simone de La Morinière.
 "Encore une histoire de gens louches évoluant en de tristes milieux... De nombreuses situations risquées et des attitudes très-à-dire strictement réservées" ("Oho!"), revue de la Centrale Catholique du Cinéma).

Reprises

"Amherst"

THEODORA "DOES WILD" — Comédie satirique. Réalisation de Bolestawsky, production Columbia. Interprètes: Irene Dunn, Melvyn Douglas.

CHIC — 212.5 900
CKC — 212.5 1,310
CKB — 212.5 1,300
WAB — 348.5 860
WEAF — 454.3 660
WJZ — 394.5 760
WTO — 309.5 760
WTC — 309.5 760
WLW — 272.5 1,100

POSTES DE LA CCR

PROVINCES MARITIMES:
CHNS: Halifax 1050 à 930
CFBN: Saint-Jean 880 à 1210
CJCB: Sydney 880 à 1210
CHGB: Summerside 1120 à 1150
Québec:
CRCS: Chicoutimi 930 à 1050
CRCS: Saguenay 1050 à 950
Ontario:
CKLW: Windsor 840 à 1030



Directrice : Germaine BERNIER

Qu'en pensez-vous ?

Nous publions sous cette rubrique, outre les réponses du concours, tous commentaires au sujet des chroniques parues sur une question d'intérêt féminin ou général pour nos lectrices et nos lecteurs. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Par femmes célibataires, on entend, je suppose, non pas les très jeunes filles qui travaillent pour aider leurs parents à élever les derniers de la famille et qui se marieront un jour, ou celles qui, toujours très jeunes, travaillent en attendant un mariage assez prochain, mais plutôt les femmes qui, très probablement, pour une cause ou une autre, ne se marieront pas et qui ne sont plus de la première jeunesse.

Si ces femmes-là doivent gagner leur vie ou celle de leurs proches, il est évident qu'elles seront heureuses de trouver un emploi et le choix n'est donc pas facultatif: le travail rémunéré s'impose.

Mais pour celles qui aisément peuvent rester à la maison pour y vivre doucement et y vieillir avec leurs parents, cette vie en tutelle sera-t-elle toujours intéressante et pourra-t-elle être heureuse, car la dépendance pécuniaire entraîne presque inévitablement la dépendance morale dont tous les caractères et tous les tempéraments ne s'accoutument pas surtout à trente ans et plus.

Si c'est vrai que notre époque est celle de l'indépendance des enfants il ne manque pourtant pas de parents de l'ancienne école qui font encore peser sur leurs grands enfants une autorité et des droits qu'il n'est pas bon d'affronter ou de méconnaître, même s'ils ne sont pas toujours justifiés.

Dans d'autres cas combien de jeunes filles, après avoir passé de longues années en pension, n'ayant à peu près aucune idée de la vie de famille, reviennent à la maison et y trouvent très peu de compréhension de la part de leurs parents. Ce n'est pas manque d'affection, mais le manque de points de contact, le manque d'habitude d'être ensemble, non seulement la différence d'âge, mais l'absence d'un rôle réciproque des caractères à peu près nulle, on ne se connaît à peu près pas et les occasions de chocs d'idées ou de sentiments sont plus fréquentes que les occasions d'entente et d'apaisement. Tout cela n'a pas beaucoup d'importance quand la jeune fille se marie très tôt et qu'elle prend charge de son propre foyer, mais si elle continue à vivre avec ses parents, dix, quinze, vingt ans, ce n'est plus la même chose.

En vieillissant les parents perdent souvent l'intérêt à bien des choses, ils se retournent facilement vers le passé, parfois jusqu'à reprendre les idées, les attitudes, les opinions des aîeux qu'ils ont connus, s'éloignant encore davantage de leurs enfants qui, eux, sont bien de leur temps.

Je ne parle pas de celles qui, bien qu'ayant passé la trentaine, doivent encore demander l'autorisation pour la moindre décision à prendre. Il est impossible de développer ainsi son initiative et les caractères qui s'accoutument de ce traitement sont pour le moins sans force.

Le travail en dehors n'est pas sans contrariétés, sans épreuves et c'est parfois très dur de servir des gens sans éducation sans intelligence, parfois sans esprit de justice. Il y a de bons patrons, hommes distingués et probes, mais toutes les travailleuses ne les connaissent malheureusement pas.

Mais outre que la femme célibataire qui n'est pas strictement obligée de gagner peut faire un choix, il y a aujourd'hui les carrières et les œuvres sociales où elle peut trouver à placer son activité, son intelligence et ses talents et sans faire tort à ces messieurs qui peuvent se plaindre que les femmes leur enlèvent leurs situations.

Où, la femme célibataire, tout en continuant à vivre avec ses parents, a plus de chances d'être heureuse en ayant une vie plus active et mieux remplie. Si à vingt ans, les bals, les thés, le choix des toilettes,

UN CONCOURS

Les loisirs du carême vont peut-être permettre aux fidèles de la Page Féminine de donner leur opinion sur les deux questions suivantes:

(a) Les femmes célibataires sont-elles plus heureuses en travaillant en dehors qu'en continuant à vivre aux dépens de leurs parents?

(b) Est-il exact, comme d'aucuns le prétendent, que le travail au dehors, avec ses avantages réels ou supposés, soit la cause directe du nombre sans cesse grandissant des femmes non mariées?

Les réponses, qui ne devront pas dépasser 600 mots, seront acceptées jusqu'au 6 mars prochain et nous publierons les meilleures sous la rubrique *Qu'en pensez-vous?*

Deux volumes, choisis parmi les plus intéressantes nouveautés françaises, seront remis aux auteurs des réponses les plus méritantes.

On est prié de donner son nom et son adresse: l'incognito sera respecté, si on le désire. Adresser tout envoi à la Page Féminine, le Devoir, Montréal.

A MA FILLE

Tout enfant, tu dormais près de moi, rose et fraîche
Comme un petit Jésus accroupi dans la crèche;
Ton pur sommeil était si calme et si charmant
Que tu n'entendais pas l'oiseau chanter dans l'ombre;
Moi, pensif, j'aspirais toute la douceur sombre
Du mystérieux firmament.

Et j'écoutais voler sur ta tête les anges;
Et je te regardais dormir, et sur tes longues
J'effeuillais des jasmins et des oeillets sans bruit;
Et je priais, veillant sur tes paupières closes;
Et mes yeux se mouillaient de pleurs, songeant aux choses
Qui nous attendent dans la nuit.

Un jour mon tour viendra de dormir; et ma couche,
Fait d'ombre, sera si morne et si farouche
Que je n'entendrai pas non plus chanter l'oiseau;
Et la nuit sera noire; alors, ô ma colombe,
Larmes, prières et fleurs, tu rendras à ma tombe
Ce que j'ai fait pour ton berceau.

Victor HUGO

L'Oeuvre de la Soupe

CAUSERIE DONNÉE À LA RADIO
PAR LE R. P. CESLAS FOREST,
O. P.

Connaissez-vous la joie de donner... de donner, non pas contraints par l'Etat qui taxe vos plaisirs, non pas par une sorte d'obligation sociale, par respect humain et parce que vous ne pouvez faire autrement... mais pour le simple plaisir de donner, par besoin de cœur, par esprit chrétien, Dieu et par ceux qui souffrent de ne manquer de rien? Si cette joie vous est encore inconnue, je viens vous offrir une occasion exceptionnelle de la faire entrer dans votre vie.

Il s'agit de l'Oeuvre de la Soupe fondée en 1844, à l'Asile de la Providence. Oeuvre admirable entre toutes, que les miséreux connaissent bien et que les riches ne devaient pas ignorer, oeuvre qui ne compte que sur la charité privée, anonyme, celle dont je vous parlais justement.

Les Religieuses ont distribué, l'an dernier, au-delà de 400.000 repas, plus d'un million par jour en moyenne. Elles calculent que le lynch qu'elles servent à un indigent coûte à peu près deux dollars par mois, vingt dollars par année. Voici donc ce que je vous propose. Vous allez envoyer à l'Oeuvre de la Soupe 2, 5, 10, ou 20 dollars, selon vos moyens ou plutôt selon votre cœur, s'il est généreux, et pendant un mois, trois mois, six mois ou un an, en vous mettant à table vous songerez qu'il y a eu ce jour-là au coin des rues St-Hubert et St-Catherine, un homme qui avait faim et qui, grâce à vous, a pu trouver à manger. Je vous assure que cela vaut la peine d'être essayé.

Si vous n'avez jamais donné bon, et comme je vous aime!"

Au reste, tout le personnel du château, tous les habitants du bourg chérissaient le "petit comte", et se fussent grand cœur employés à satisfaire ses desirs. Ce garçonnet avait le don de séduction. Aussi, le jour de sa première communion, ce ne fut pas seulement à cause des largesses du marquis que tout Malfrenseuse se trouva en fête.

Au soir de la cérémonie, après le dîner de tous les enfants du catéchisme, qu'il avait tenu à inviter, François, dans le hall, guettait la rentrée de son grand-père. Dès qu'il l'aperçut, il courut à lui et, calmement, se suspendit à son bras.

"Vous montez, grand-père? Me permettez-vous de vous suivre? Je vous ai si peu de moi tout seul aujourd'hui!"

Cela tombe bien, mon petit, déclara M. de Malfrenseuse. Tu me manquais."

Il s'appuya tendrement sur l'épaule du petit, et tous deux gravirent le large escalier. En haut, ils

pour l'Oeuvre de la Soupe, ne dites pas qu'elle continuera bien de vivre sans vous; par contre, si vous avez été généreux par le passé, ne dites pas que c'est le tour des autres. L'an dernier, la campagne de souscription a rapporté en tout \$7.000,00, alors que les dépenses de l'Oeuvre devaient se chiffrer à vingt mille. Il faut donc que de nouveaux souscripteurs se joignent aux anciens et que ces derniers se montrent de plus en plus généreux.

On songe avec tristesse que, pour combler un tel déficit, il suffirait à ceux qui n'ont content en moment de se priver, non pas du nécessaire, non pas même de l'utile, mais d'un peu de superflu. Il se dépense, par an, dans la seule province de Québec près de 32 millions en tabac, cigares et cigarettes; douze millions en vins et spiritueux; douze millions pour le théâtre et le cinéma; quinze millions rien que pour la bière. Et pendant ce temps, tout à côté de vous il y a des gens qui ont faim et froid, des gens qui meurent, dans des taudis, une existence dont vous ne soupçonnez pas la misère. Est-il étonnant que tant de haïres et de révoltes fassent poindre l'écume en certains milieux? Ces passions habilement exploitées ont conduit ailleurs et peuvent finir par conduire ici à des désastres. On peut lutter contre le communisme par des discours et des écrits; on peut en entraver l'action par des lois; mais la meilleure façon de le combattre, c'est encore celle des Religieuses de la Providence avec tout ce qu'elles ont groupé sous ce nom d'Oeuvre de la Soupe. Oeuvre éminemment sociale et chrétienne à laquelle je voudrais vous associer tous.

Des circulaires vous ont été distribuées. Pouvez-elles trouver le chemin de votre cœur. Ne dites pas que vous êtes las de donner. Si vous saviez combien il y en a dans la seule ville de Montréal qui sont las d'être pauvres et de tendre la main. Mais que vous avez reçu ou non une circulaire, c'est à vous tous que cet appel s'adresse, à vous Madame, à vous Monsieur qui êtes assis écoutés en ce moment. Ne le laissez pas se perdre dans les airs. Recueillez-le dans votre cœur et que l'écho en arrive sous forme d'aumône à l'Oeuvre de la Soupe, 551 St-Catherine Est. Et Dieu le Maître suprême des richesses vous le rendra au centuple.

Faits et glanes

L'Age des lettres pneumatiques. — Elles viennent de fêter leur soixantième anniversaire en Allemagne. Car c'est à Berlin qu'elles virent le jour, en 1876; c'est seulement le 15 février 1885 qu'on installa à Paris les premiers "tubes" pneumatiques. On appelait alors ce mode de correspondance la "poste des amoureux et des gens pressés".

Les pékinois — Ces petits chiens à tête massive et arrondie, au nez large, très court et plat, aux yeux proéminents, aux oreilles pendantes et à franges, à la robe à longs poils, ont été importés de Chine en Angleterre, en 1860. Jusqu'alors et pendant des siècles, cette race était le privilège de l'empereur de Chine, la vieille impératrice de cette époque offrait quelques spécimens de ces chiens à des femmes de diplomates. Et la mode en sévit très vite à Londres, puis en Europe. Ces animaux gracieux, très affectueux, sont les chiens les plus rares du monde: l'un d'eux vient d'être vendu aux enchères et a atteint le prix de 180.000 francs.

Le verre incassable — L'industrie allemande est parvenue à fabriquer avec de la résine artificielle une matière aussi transparente que le verre, mais incassable et très plastique, se prêtant à toutes sortes d'applications. On en peut même faire des lunettes et des objectifs pour appareils photographiques et cinématographiques.

Le "Lloyds Register". — On a fêté fin 1934, à Londres, le centenaire de la grande société anglaise qui contrôle la construction de la majeure partie des navires mis en chantier dans le monde. Cette société doit son nom à un certain Edward Lloyd qui possédait, au XVIIIe siècle, un estaminet où se réunissaient les armateurs, courtiers et assureurs de la cité. Le *Lloyds Register of Shipping*, tel qu'il existe aujourd'hui, fut organisé en 1834. Il est en quelque sorte le

"Gotha" de la navigation, et tous les bateaux, du plus grand au plus petit, tiennent à posséder sa précieuse estampille qui n'est apposée par les inspecteurs du Lloyd qu'après la plus minutieuse vérification.

Les bonnes recettes

MORUE À LA CREME

2 livres pour 4 couverts.
10 c. à table de beurre.
1 pincée de poivre.
2 oeufs durs.
4 tasses de lait chaud.
8 c. à table de farine.
1 c. à thé de sel fin.

Faire bouillir la morue 5 minutes, et la couvrir d'eau. Faire fondre le beurre, ajouter la farine. Bien mélanger. Verser le lait chauffé à part, mélanger en versant graduellement. Assaisonner. Laisser mijoter 7 ou 8 minutes, verser dans une passoire au moment de servir. Enlever la morue, l'éponge sur une assiette. Placer un morceau d'une demi-livre dans chaque couvert, ajouter un peu de crème préparée d'avance. Décorer avec oeufs durs.

CREVETTES À LA CREME AUX POIS VERTS

1 c. à table de beurre.
1 tasse de lait.
1 jus de citron.
1 tasse de pois verts cuits.
1 c. à table de farine.
Sel et poivre.
1 tasse de crevettes écaillées.

Mélanger ensemble dans une poêle, le beurre, la farine, ajouter graduellement du lait, assaisonner, ajouter le jus de citron. Agiter constamment jusqu'à ébullition. Ajouter alors les crevettes et les pois cuits. Lorsque le mélange est bien chaud, divisez-le en parties pour chaque convive.

HOMARD AU BEURRE

1 homard moyen.
1 tranche de citron.
1 tranche de pomme.
Pincée de poivre.
1 pied de persil.
½ tasse de laitue hachée.
1 c. à thé de sel.
1 pinte d'eau.

Faire bouillir 1 pinte d'eau dans une casserole. Quand l'eau bout, y jeter le homard, laisser bouillir 20 minutes jusqu'à ce qu'il devienne rougeâtre. Enlever délicatement et faire refroidir. Mettre la laitue autour du coque chaud, ajouter le homard après l'avoir partagé, verser une sauce au beurre sur le homard. Assaisonner. Ajouter la tranche de pomme et de citron, ainsi que le persil.

Ces recettes sont tirées du Livre de la Cuisine Nationale.

Ecole Ménagère Provinciale

L'Ecole Ménagère Provinciale, située 461, Sherbrooke est, mardi, le 23 février, à 2 hres p.m., démonstration culinaire:

Soupe aux pois — Poisson au four à la jardinière — Sauce normande — Pommes de terre frites — Les crêpes "Suzette" — Sauce à l'orange — Pain de farine entière.

Mardi soir, à 8 hres, cours de psychologie féminine par Mme E. Pinault-Léveillé, sur: *La nécessité d'être vraie*. Entrée gratuite à ce dernier cours.

Démonstration culinaire

Sous les auspices du ministère des Pêcheries d'Ottawa, Mlle Estelle LeBlanc, conférencière démonstratrice, donnera des démonstrations culinaires sur la cuisine en général et sur la cuisson du poisson en particulier, mardi et mercredi, 23 et 24 février, à 9 h. 30 du matin, et jeudi et vendredi, 25 et 26 février, à 2 h. 30 de l'après-midi.

Ces conférences exclusivement en français seront données chez Eaton, au 4e plancher. Chaque auditrice recevra une copie des recettes préparées à cette démonstration. Entrée libre.

Mort de Mme H.-J. Bousquet

Mme Hector-J. Bousquet, née Duffy (Ellen), est décédée, hier, à l'âge de 48 ans. Lui survit: son mari, Hector-J. Bousquet, autrefois propriétaire de la maison Scott & Bousquet.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 8 h. 30, à l'église du Sault-au-Récollet. Le cortège se mettra en marche de la demeure de la défunte, 1560, Blvd Gouin est, vers 8 heures 15.

Le Devoir offre ses sincères sympathies à M. Bousquet.

EATON

Demandez à celui qui porte des Complets Eatonia

Il vous dira sans doute que ce sont les plus élégants complets qui soient à 25.00

Les complets EATONIA pour le printemps attellent un plus haut degré d'élégance à prix avantageux. Le choix des motifs et nuances est plus vaste... la collection des modèles est plus complète.

Les nuances comportent les nouveaux tons "couronnement"... bruns, gris, gris-bleu, bleus plus clairs et plus vifs. Les motifs offrent la large rayure craie et rayures fines, quadrillés neutres et quadrillés plus prononcés, effets polychromatiques et textures unies. Etoffes provenant des meilleures filatures de l'Angleterre et du Canada. Genres pour hommes de taille régulière, courte, élancée, forte et courte-forte — 35 à 50 dans la collection.

Avec 2 pantalons 25.00

D'autres articles EATONIA à prix également avantageux comprennent: chaussures, chapeaux, chemises, chaussettes, sous-vêtements et chandails.

Vêtements pour hommes, au deuxième.

T. EATON CO. DE MONTREAL

Le R. P. Bellouard à la Société d'Etude

Le R. P. Bellouard, O.P., sera le conférencier de demain à la Société d'étude et de conférences. Le *droit de plaie* est le titre de la causerie qui sera donnée au salon Prince de Galles, hôtel Windsor, à 3 h. 30.

"Koshawika"

PAR JEANNINE LAVALLEE
Après le splendide succès obtenu avec son *Mea Culpa*, Mlle Jeannine Lavalée vient de publier un second ouvrage intitulé: *Koshawika*. C'est une édition de luxe que l'éditeur auteur a présentée de façon superbe. A tous ceux qui s'intéressent à l'évolution de notre race, nous recommandons la lecture de ce livre. C'est un ouvrage qui étonne. L'auteur a retracé en un style sobre et délicieux des impressions étonnantes.

Ce livre d'art se vend \$1.50 franco, au service de librairie du Devoir, éditions littéraires et musicales *Renovation*.

Gratis ! De belles cartes des Couleurs du Couronnement!

Chaque jour, un nombre croissant de femmes choisissent ces couleurs riches et attrayantes pour leurs toilettes du soir, leurs robes d'après-midi, leurs tricotés, leurs draperies, rideaux, couvre-pieds, etc. Soyez parmi les premières à adopter cette mode pratique et du bon goût. Vous avez quelque chose à faire tendre! Téléphonnez nous votre commande et demandez-nous une carte de ces couleurs du Couronnement. Faites votre choix, et gardez la carte que nous vous offrons d'être gracieux, comme souvenir.

Nous n'avons qu'un nombre limité de ces cartes disponibles; faites-vous en faire la demande. Téléphonnez aujourd'hui, afin de ne pas être déçus.

FRONTENAC 3131

Dechaux FRÈRES LIMITE

3142, rue Beaudry — MONTREAL — Succ. : 223, rue Ste. Catherine

TEINTURE • EMMASSINAGE DES FOURRURES • RENOVATION DOMESTIQUE

NETTOYAGE d'un ton plus clair pour tout

Feuilleton du "Devoir"

LE SECRET DU RÉGISSEUR

par Henry FRANZ

11. (Suite)

Plus que jamais, le marquis géait l'enfant, prévenait ses moindres desirs, s'ingéniait à en faire naître de nouveaux, au point que l'abbé Cheslong lui reprochait en riant:

"En voilà un système d'éducation!"

— Est-il donc si mauvais? ripostait orgueilleusement le vieux gentilhomme.

— Certes, François est charmant de toutes façons. Il faut même que ce petit ait une riche nature pour ne pas devenir parfaitement insupportable. De grâce, met-

tez le frein; je vous assure qu'il n'est que temps. Que fera-t-il plus tard si vous contentez ainsi même les fantaisies qu'il n'a point? En admettant qu'il vous demande la lune, la lui donneriez-vous?

— Hé, mais je ne dis pas non, répliquait son interlocuteur, si je savais seulement où la décrocher!"

Et il gâtait François de plus belle, récompensé par le sourire du jeune garçon, le rayonnement des beaux yeux sombres lorsqu'ils se tournaient vers lui, et la caresse de la voix chaude qui lui disait:

"Grand-père, comme vous êtes

croisèrent le comte, qui se préparait à descendre, Bertrand s'arrêta et demanda avec un sourire:

"Es-tu content de ta journée, François?"

— Oh! oui, mon oncle! On a bien raison de dire que c'est la plus belle. Et comme tous mes camarades étaient heureux!"

Le marquis fronça le sourcil:

"Je te prie de ne pas appeler ces garçons du bourg tes camarades. Qu'ils soient les obligés, je le veux bien, mais il ne doit pas y avoir d'autre lien entre vous."

Le petit redressa sa taille:

"M. le curé dit que nous sommes tous frères, et qu'aujourd'hui surtout..."

Bertrand interrompit en riant, pour détourner l'orage qu'il sentait gronder sous le front de son père:

"Mais oui, c'est entendu, nous sommes tous frères. La preuve que nous l'avons compris, c'est que nous t'avons accordé le dîner de ce soir, alors que nous aurions été bien plus heureux de l'avoir à nous seuls, un jour comme celui-là."

— Oui, vous avez été bien bons, fit vivement François. Mais j'étais si content, eux aussi. Et Monique était si gentille quand elle est venue les embrasser, tout à l'heure!"

Le comte éclata de rire.

"Comment! Niquette fait de la popularité? En voilà une idée de bébé! C'est toi qui la lui as soufflée, je gage?"

Eh, sur l'affirmative un peu inquiète de son neveu:

"Heureusement qu'à sept ans, ce n'est pas encore compromettant... Mais je vous retiens là, mon père, quand vous rentriez sans doute chez vous? Pardon!"

Il s'effaça pour leur livrer passage, après une caresse sur la tête bouclée.

Le marquis n'avait rien dit. Lorsqu'ils furent dans sa chambre, il attira l'enfant à lui:

"Te voilà maintenant un homme, François. Ce qui pouvait passer auparavant ne sera plus de mise désormais. Tu me feras plaisir en te souvenant qu'un Malfrenseuse ne peut avoir d'amis que dans son milieu."

Mais, devant l'air désolé du petit, craignant déjà de l'avoir peiné, il se hâta de corriger:

"Entendons-nous bien. Je ne défends pas les jeux avec ceux de ces garçons-là qui te conviennent. Tu pourras toujours les faire venir au château tant qu'il te plaira, mais à la condition de n'oublier jamais vos positions respectives."

La flamme que le marquis allumait à y voir briller s'alluma dans les yeux bleus sombres:

"Je ne risque point d'oublier qui je suis, grand-père. Vous me l'enseignerez trop bien, comment je dois me montrer digne de notre nom."

Je voudrais tant vous ressembler!" ajouta-t-il avec une ardeur qui roussissait son beau visage.

Détendu, le marquis l'embrassa: "Reste tel que tu es, mon enfant. Quoi qu'il advienne de toi dans l'avenir, je sens que jamais je ne pourrai t'aimer davantage."

VII

"Grand-père, est-il vrai que Claude soit parti? Je voulais aller avec lui poser des lignes. Il m'avait pro-

mis... — J'ai dû, en effet, l'envoyer à Crevant. Je pense qu'il rentrera demain soir."

Ces répliques s'échangeaient dans le hall, après le déjeuner. Bertrand, qui lisait son journal, entendit et s'étonna:

"Tiens, Serquois ne m'a rien dit de cette absence, hier soir."

— C'est qu'il ignorait qu'elle doit se produire, expliqua le marquis. J'ai été avisé ce matin que l'orage a causé de grands dégâts dans nos bois de là-bas. De nombreux arbres ont été brisés. Serquois est parti constater le dommage. Il traitera en même temps pour la coupe dont nous parlions l'autre jour."

— Votre marchand de bois enlèvera le tout? En effet, il y avait urgence.

— C'est bien ennuyeux, les traités avec les marchands de bois", murmura François, qui venait de se rapprocher du fauteuil de tante Nette, et lui offrait gentiment ses services pour dévider un écheveau de soie.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditeur-propriétaire — Georges Pelletier, directeur-général.

Le règne de Dieu par la foi agissante

L'esprit de foi, premier fondement du retour au règne de Dieu dans le monde moderne — Si les catholiques vivaient leur foi — Il faut juger sous l'angle surnaturel — La passion du plaisir et l'oubli du surnaturel

Deuxième sermon du carême de M. le chanoine Harbord à la cathédrale

Le monde, travaillé par des courants d'idées divers et souvent contradictoires, appelle un ordre nouveau, c'est-à-dire le retour sinon à toutes les institutions chrétiennes du moins à leur esprit. Cet esprit proclame que le spirituel l'emporte sur le matériel, comme l'âme sur le corps. Mon royaume n'est pas de ce monde, a dit le Christ.

La croyance au surnaturel, soit la foi et l'esprit de foi, voilà le premier fondement du retour au règne de Dieu, sur la terre. Si les catholiques vivaient leur foi, ils contribueraient largement à l'établissement de cet ordre nouveau. Il faut prendre l'angle surnaturel dans l'examen des problèmes de la vie quotidienne. Cet angle surnaturel, c'est celui de la foi.

Dans quelques dizaines d'années, nous serons tous disparus de ce bas monde, mais nous croyons à la vie future, nous sommes appelés à l'état surnaturel, à l'intimité de Dieu au paradis.

L'esprit de foi, c'est la création et le maintien en nous d'une disposition habituelle, d'une mentalité et d'une manière d'agir dignes de fils de Dieu, dans des sujets qui gardent encore des tendances vers le mal. C'est donc un esprit de lutte contre la nature déchu, contre les penchants mis en nous par le péché originel, mais ce n'est là que la partie négative de l'esprit de foi ou de l'esprit surnaturel.

Conséquemment, il nous faut une foi agissante pour nous préparer à cette intimité avec Dieu. La foi qui agit, qui pousse à plaire à Dieu et non seulement à éviter ce qui lui déplaît, achève de nous faire nous conduire comme les enfants de Dieu. C'est cette foi agissante qui inspire les dévouements souriants de la maternité ou les sacrifices étranges de la virginité, les fatigues du missionnaire et le martyre catholique. Cela fait comprendre la définition de l'esprit surnaturel: penser comme Dieu par amour pour lui. La communauté de pensée est la base de l'union des âmes, de l'amitié durable.

Penser comme Dieu, c'est penser qu'il est la fin dernière de tout, que nous sommes créés pour le ciel et non pour la terre, que nous devons tout saisir pour nous élever vers Lui au lieu de nous asservir à ce qui passe. Actuellement, les meilleurs d'entre nous se contentent d'éviter le péché. Ce n'est pas la vie de la foi. Vivre de la foi, c'est vivre pour l'autre vie. C'est commencer ici-bas la vie du ciel: apprendre la langue, les manières, les usages du ciel, mettre à acquérir

des mérites et des "bons" de gloire la même ardeur que les gens du monde — les mondains, comme on disait au grand siècle — en mettent à acquérir les biens temporels.

Mes Frères, cet esprit de foi est chose rare parmi les hommes et plus rare encore parmi les hommes de nos jours. Nous sommes tellement pris par les choses que nous voyons et entendons, que nous oublions facilement l'invisible, et puis, avec la culture matérielle moderne, nous avons développé à tel point nos attaches terrestres que nous ne réussissons plus à nous élever du sol pour prendre notre essor, ne serait-ce que de temps en temps, vers les régions spirituelles et l'au-delà.

Ne cherchons pas ailleurs la cause de ces maux; elle est tout entière dans la passion du plaisir, et cela se comprend puisqu'une tendance est directement l'opposée de l'autre: le plaisir est la satisfaction de ce qu'il y a de plus matériel en nous tandis que l'esprit de foi est l'orientation de tout notre être vers l'immatériel, le surnaturel et le divin, au mépris parfois et par le sacrifice toujours de nos préférences temporelles.

La dissipation actuelle a aboli la vieille simplicité des moeurs. Il est déjà loin le temps où les familles s'amusaient, sous leur toit, sans contributions largement à l'établissement de cet ordre nouveau. Il faut prendre l'angle surnaturel dans l'examen des problèmes de la vie quotidienne. Cet angle surnaturel, c'est celui de la foi.

Maintenant un tourbillon de sensualisme entraîne dans sa ronde petits et grands et son mouvement est si fougueux, l'air si empesté de fausses maximes, les défaillances si multipliées que l'idéal de vie d'un grand nombre est sacrifié. Ils vivent pour se divertir et sacrifient à leurs diversissements les devoirs de leurs charges, les obligations de leur métier ou profession.

On n'a pas manqué de commercialiser le plaisir comme le reste. Les attractions, la réclame bruyante, les établissements de plaisir surabondent. L'éducation de l'enfant et du jeune homme ou de la jeune fille est faussée. Les jeunes gens arrivent au mariage sans s'être imposé de contrainte. Aussi le mal de l'individualisme ou l'égoïsme a pris un ascendant formidable en ces temps derniers.

La cause générale, c'est l'oubli du surnaturel. Plus on oublie le surnaturel et la vie future, plus on se rapproche de l'idéal du paganisme. Il faut reconquérir l'esprit surnaturel, l'esprit de foi afin de rétablir le règne de Dieu dans le monde moderne.

Traité de droit commercial

Tomes I et II par Me Antonio Perreault, avocat, C.R., Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal.

10—Toute la documentation essentielle en deux volumes. Le seul ouvrage du genre.

20—Texte lisible. Reliure solide en toile.
Prix: \$25.00. En vente à la Librairie du Devoir, 430, est, rue Notre-Dame, Montréal.

Le monde s'amuse, mais est-il heureux?

Le plaisir sain et le plaisir coupable — Le vice est triste; le plaisir, s'il est du vice, est triste aussi — L'ombre de la Croix sur les plaisirs est une invitation à les surveiller et à les modérer

Le Père Bellouard à Notre-Dame

"Le monde s'amuse", dit Jésus. Parole inquiétante, surtout dite par quelqu'un qui ne s'est guère amusé, et qui, en réalité, meurt victime des plaisirs du monde.

I — Le monde s'amuse

a) En Palestine, au temps de Jésus, il s'amusait.
Rome et en Grèce, il s'amusait.

Il s'amuse encore; ce qui, d'ailleurs, ne l'empêche pas de pleurer, et coûte cher aux malheureux chargés de lui assurer le plaisir.

b) Les plaisirs du monde.
Il y a les plaisirs coûteux, pour les riches, les autres sèchent de jalousie. Les plaisirs gratuits, pour ceux qui sont au bon endroit au bon moment; les plaisirs rémunérateurs, pour les habiles et les malins; les plaisirs distingués et élégants, pour les polissons bien élevés et les plaisirs grossiers, pour ceux qui n'ont pas la bouche fine.

c) Le monde en face des plaisirs.
On s'amuse pour se détendre: récréations de collégiens ou d'hommes d'affaires.

On s'amuse pour s'exalter, pour s'enfièvre, pour s'exciter, pour s'affoler.

d) Le monde en face des sens, ceux du cœur, ceux de l'esprit; dans la pratique, ils se mélangent aisément.
Il y a le plaisir coupable, qui se fait avec le mal; le plaisir dangereux, tentation sournoise qui mène à la mort. Enfin, le plaisir honnête, sain, normal, celui qui ne contient ni poison ni venin.

e) Le monde en face des plaisirs.
Le monde croit au plaisir comme à la seule formule du bonheur. Il aime le plaisir de tout son cœur, de toute sa pensée, de toutes ses forces. Le plaisir est devenu son dieu presque unique.

Le bonheur et le plaisir ne se confondent pas, car il y a des gens qui ne s'amusent guère et qui cependant sont heureux. Ils ont leur foyer, leur famille, leurs amis, leurs travaux; ce sont des êtres de bon cœur, qui jouissent de la vie sans fièvre et sans arrière-pensée. Le bonheur n'est pas dans l'agitation, la tempête ou le mouvement perpétuel. On peut être sérieux sans être triste; il y a du bonheur et de la gaieté derrière les grilles des carmélites, dans les foyers honnêtes, chez les jeunes gens et jeunes filles au cœur pur et à l'âme généreuse.

II — Mais il n'est pas heureux

Par contre, il y a des gens qui s'amusent et ne sont pas heureux; parfois sont d'autant moins heureux qu'ils cherchent davantage à s'amuser et qu'ils sont engagés dans le cercle doublement vicieux des plaisirs déshonorés.

Ils pensent trouver dans le plaisir le bonheur qu'il promet, mais la mesure du plaisir ne fixe pas celle du bonheur, car ils ne percent après le plaisir que parce qu'ils n'ont pas trouvé le bonheur. Et cela se comprend, puisque les désirs de l'homme sont insatiables. Constatons simplement que si ceux qui s'amusent trouvaient le bonheur, ils ne changeraient pas si souvent.

Quand on est bien ou l'on est, on y reste. Pourquoi n'y restons-nous pas? Toujours buvant, ils ont toujours soif; quelque chose manque au vin de leur bouteille. Et cela n'en finit jamais: c'est un fleuve qui n'aboutit pas à son océan, un chien de chasse qui ne met jamais la patte sur son lièvre.

Si ceux qui s'amusent étaient heureux, pourquoi ce fond de trop réelle tristesse qu'on ne peut pas ne pas deviner chez eux? Pendant le plaisir joie folle... et encore!... mais après?... quel réveil! quelles déceptions, d'enfant prodigue déguenillé assis sur sa pierre!

J'éprouve un tel dégoût que je me sens mourir (Musset). Parole de poète? Oui, mais parole d'homme. Combien, à vingt ans, sans faux romantisme, s'ils ne laissent pas la vie! elle est dans leurs yeux, dans la moue de leurs lèvres.

Le vice est triste; le plaisir, s'il est du vice, est triste aussi.

Si tous ceux qui s'amusent étaient heureux, est-ce chez eux que le suicide rencontrerait son ordinaire clientèle? Le suicide est un dégoût de la vie, une condamnation portée sur elle; ou l'adieu qu'on lui dit, avec l'espoir, de trouver mieux ailleurs. Les saints ne se suicident pas; cas de folie mis à part, les chrétiens sérieux non plus; et cela en dit long. Le plaisir a fait se tuer beaucoup d'êtres, il a chargé beaucoup de revolvers et allumé beaucoup de réchauds à gaz, banale histoire, si l'on veut, mais si tragique et si révélatrice!

III — L'ombre de la croix sur les plaisirs est une invitation à les surveiller et à les modérer

Car c'est une route en pente... et glissante... et l'habitude se prend... et elle devient une nécessité; et, du permis, on passe au dangereux, et du dangereux, au coupable. D'autre part, il faut de la pénitence et de l'expiation dans la vie, sans quoi la dette des péchés s'alourdit. "Ceux qui sont du Christ, dit saint Paul, crucifient leur chair" et c'est à la fois pour vous aider à monter, et nous empêcher de descendre, que le Christ nous invite à prendre la croix derrière Lui.

Question: A ce régime, que devient la vie? Morose? Funèbre? Non, mais sérieuse, ce qui ne l'empêche pas d'être heureuse. Tout ce qui, dans les plaisirs, étant un péché, n'est pas du vrai bonheur, la croix, du poids de son ombre, l'étouffe. Mais quel inconvénient y a-t-il à cela? le vrai plaisir du monde y perd; on ne voit pas ce qu'y perd le bonheur profond des hommes.

Le monde s'amuse, mais est-il heureux? Le plaisir sain et le plaisir coupable — Le vice est triste; le plaisir, s'il est du vice, est triste aussi — L'ombre de la Croix sur les plaisirs est une invitation à les surveiller et à les modérer

Feu M. Henri Dessaulles

Shawinigan, 22. — L'un de nos concitoyens les plus distingués vient de disparaître dans la personne de M. Henri Dessaulles, ingénieur civil et arpenteur géomètre, agent local de la Cie Shawinigan Water and Power, décédé à Montréal dans la nuit de samedi à dimanche.

Le défunt, qui était le fils de feu le sénateur Georges Casimir Dessaulles et de Françoise Louise Le-man, était âgé de 57 ans, étant né à St-Hyacinthe le premier décembre 1879. Lui survivent: sa femme, née Hamel, (Marguerite), quatre fils, Jean, Guy, Jacques et Georges-Henri, des frères et sœurs dont Me Casimir Dessaulles et (Fadette) du Devoir, de Montréal.

M. Dessaulles entra au service de la Cie Shawinigan Water & Power en 1902. En 1913, il devenait représentant de cette compagnie à Shawinigan, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il a siégé au Conseil municipal de 1916 à 1918 et de 1920 à 1934 alors que la maladie le força à prendre sa retraite. Il fut président de la Commission scolaire catholique de 1922 à 1932.

M. Dessaulles était malade depuis six ans; il fit d'abord un séjour de plusieurs mois à Sanatorium Cooke, aux Trois-Rivières, puis revint à Shawinigan jusqu'en novembre 1933 alors qu'il se rendait à Saranac Lake, N.Y. On crut tout d'abord qu'il se rétablirait mais depuis quelques mois la maladie le minait lentement. Ces jours derniers, Mme Dessaulles faisait sa visite mensuelle au distingué malade qu'elle décida de ramener ici parce qu'on prévoyait une fin prochaine. A Montréal, samedi soir, M. Dessaulles eut une faiblesse et dut être conduit dans un hôpital de la Métropole où il expirait dans la nuit. La dépouille mortelle sera transportée à Shawinigan et arrivera ici aujourd'hui même par le train du Pacifique Canadien qui entre en gare à midi et demi. Le défunt sera exposé à sa demeure au 99 avenue des Erables et ses funérailles auront lieu mercredi 24 février à neuf heures, en l'église de Saint-Pierre.

Nos vives condoléances à notre collaboratrice Fadette et à la famille en deuil.

"Le livre des mystères"

(Par Léo-Paul Desrosiers)

Ce sont les mystères des âmes, des cœurs, des esprits qui y sont étudiés, joliment et habilement traités. Sept nouvelles intéressantes aux personnages bien dessinés. Lecture très agréable qui fait que l'on forme le livre à regret.

Volume en vente au Service de Librairie du "Devoir", au prix de \$1.00 franco.

Feu M. Fred Trudeau

M. Fred Trudeau, financier bien connu, l'un des pionniers de la ville d'Outremont, est décédé samedi soir à l'hôpital Notre-Dame, à l'âge de 61 ans.

Né à Varennes le 26 février 1876, du mariage de Théophile Trudeau et d'Azélie Blain, M. Trudeau débuta dans les affaires comme commis-épicer à Montréal. Plus tard, il entra, à titre de voyageur, au service de la maison L. Chaput Fils & Cie Ltee, épiciers en gros, dont il fut l'animateur pendant plusieurs années. Il fonda ensuite la maison Lamarché & Trudeau, dont les bureaux étaient situés boulevard St-Laurent.

M. Trudeau fut l'un des premiers citoyens de la ville d'Outremont, qu'il dota de plusieurs concessions importantes et du théâtre Outremont, lorsqu'il devint entrepreneur en construction.

Il épousa en premières nocces Mlle Marie Quesnel, de Saint-André-Avellin. De cette union naquirent cinq filles: Madeleine (Mme André de Passillé), Marie (Mme Maurice Bernardin), Marthe (Mme Lucien Bourgaud), Lucille et Germaine. Quelques années après la mort de sa femme, il épousa en secondes nocces Mlle Marie-Joseph Matte, de St-Jérôme, et de ce mariage naquirent deux filles et un garçon: Pierrette, Pierre et Aline.

Lui survivent: sa mère, trois frères, l'abbé Emery Trudeau, de Los Angeles, Californie; Lucien, médecin vétérinaire, de St-Boniface (Manitoba); et Tancrède, épicer de Montréal; quatre sœurs, Mmes Théophile Gauthier, Ferdinand Petit, Claire Dansereau et Tancrède Choquette.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 du courant, à 9 h. à l'église de St-Viateur d'Outremont. Le cortège partira de sa demeure, à 560 rue Champagnon, à 8 h. 40.

Mobilisation de plus d'un million en Italie

Rome, 22. (C.P.) — En sa qualité de ministre de la guerre, le premier ministre, M. Mussolini, a décidé de faire l'épreuve d'une mobilisation de plus d'un million d'hommes en moins de quelques mois. La mobilisation comportera cinq classes: les hommes nés de 1900 à 1904 inclusivement. Le communiqué officiel dit que les hommes ne resteront qu'un bref laps de temps sous les drapeaux. Le but principal de cette mobilisation est de se rendre compte de la rapidité avec laquelle Rome peut appeler les cinq classes sous les armes.

Foule à l'opéra

Les dernières représentations de l'Opéra Columbia, particulièrement celle de Faust, hier après-midi, ont attiré la grande foule au Monument National. La troupe Columbia a présenté, en fin de semaine, Lucia di Lamermoor avec Luisa Caronina; Faust, avec Grace Bowman, Joseph Kallini et Foster Miller; Il Trovatore, avec Gilda Mustano, Louis Caselotti, Alfonso Attanasio et Alfredo Chigi.

La troupe présentée ces jours derniers par l'impresario J.-A. Gauthier, a certainement remporté un vif succès d'assistance, et l'expérience tentée par celui-ci de donner de l'opéra à prix modiques est probante. Nos gens aiment manifestement l'opéra et il est possible de prévoir les chances de survie d'une troupe indigène permanente. Si une troupe aussi faible que la Columbia Opera a su attirer et retenir tant de gens, il est logique de supposer qu'une troupe mieux balancée, constituée par nos meilleurs éléments locaux saurait créer suffisamment de sympathie dans le grand public pour donner des saisons régulières.

Bloc de huit nouveautés françaises pour \$1.00

J'ACCUSE MOSCOU... par Jacques Bardoux — Jacques Bardoux qui, le premier, dans les Soviets contre la France, démasqua le complot communiste pour la guerre et la guerre civile, dénonce les nouvelles instructions données par Moscou au parti communiste français.

LES SOVIETS CONTRE LA FRANCE (Quel jour éclatera la Révolution communiste?), par Jacques Bardoux.

IL N'Y A QU'UN MOYEN DE SALUT, C'EST DE GOUVERNER, par Georges Mandel — Exposé clair et bref du danger mortel que courait la France en continuant une politique d'abstention à l'extérieur et de laisser aller à l'intérieur. La politique du "cran d'arrêt", selon le mot fameux de M. G. Mandel, exige une entente militaire avec la Russie, au lieu d'un accord incomplet dont nous subissons tous les risques sans bénéficier d'aucune garantie positive. Mais rien ne se fera sans un gouvernement fort; il faut d'abord comme Clemenceau, en 1917, gouverner.

TOUS LES OUVRIERS DOIVENT ETRE PROPRIETAIRES, par le comte de Fels.

LE COMMUNISME, C'EST LA GUERRE — L'Europe en danger, par Vladimir d'Ormesson.

VOUS VOUS REVEILLEREZ ALLEMANDS — La guerre qui vient, par Pierre Dominique — Un ensemble de faits, de vérités, de déductions impitoyables. Oui, la guerre entre Berlin d'une part, nous et Moscou d'autre part, est imminente. C'est nous qui en serons les victimes. C'est la France qui périra: Vous vous réveillerez Allemands!...

ALERTE AUX FRANÇAIS, par André Tardieu.

QUI EST LA ROCQUE? par Jacques de Lacretelle — Voici, peint par un écrivain lucide, pénétrant, réfléchi, le plus beau portrait que l'on puisse imaginer. La Rocque? Qui est La Rocque? Qui est-il donc?... Quelle est l'intelligence que recèle cette tête de chef? A quel rythme bat le cœur qu'arbitre cette poitrine?

Chaque brochure environ 45 pages (355 pages en tout). Cette collection ne se vend pas séparément. Les 8 brochures pour \$1.00 franco.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"
430 Notre-Dame Est — BE. 3361 Montréal.

À TRAVERS LES HOMMES ET LES IDÉES

Un congrès anticomuniste

Du Bûcheron, supplément à la Terre de chez nous, numéro du 18 février:

Nous ignorons encore quels seront les résultats pratiques du congrès forestier qui s'est tenu la semaine dernière à l'hôtel du Gouvernement provincial à Québec. Convoquée par l'honorable ministre des Terres et Forêts pour étudier les problèmes forestiers, cette réunion d'hommes du métier, d'économistes, de techniciens, de législateurs, de membres du clergé, etc., a d'après l'opinion unanime des congressistes, obtenu un succès incontestable.

Employeurs et employés n'ont pas ménagé leurs remerciements à l'honorable Oscar Drouin pour l'excellente idée qu'il a eue de les faire rencontrer sur le même terrain.

Disons tout d'abord que ce congrès a fourni aux principaux intéressés l'occasion de se connaître, d'exposer chacun leurs points de vue sur les diverses questions contenues dans l'agenda qui avait été préparé par les fonctionnaires du département des Terres et Forêts. Les délégués de la Section des Bûcherons et autres ouvriers forestiers qui ont assisté au congrès ont rempli leur devoir de représentants avec talent et dignité.

Comme tous l'ont constaté, les discussions ont été faites sans animosité de part et d'autre. Les délégués des deux parties intéressées ont donné la preuve qu'ils peuvent s'entendre pourvu qu'on leur en fournisse l'opportunité.

L'étude des divers items de l'agenda s'est faite dans un esprit de conciliation et de coopération. Comme on devait s'y attendre, l'accord n'a pas été complet sur tous les problèmes qui ont été étudiés, mais la lumière a été faite sur une foule de points laissés trop longtemps dans l'obscurité.

Pour renseigner les membres de l'Union qui ont droit à un rapport sur le travail accompli par leurs délégués au congrès, nous allons

donner un résumé des recommandations que les congressistes ont approuvées et qui seront présentées aux législateurs à la session qui s'ouvrira dans quelques jours. L'espace qui nous est réservé dans le journal ne nous permet pas pour aujourd'hui d'entrer dans tous les détails de la discussion, mais nous nous proposons de publier dans les prochains numéros de ce bulletin plus de détails sur les travaux de cette mémorable convention.

Pour aujourd'hui, voici le résumé des recommandations qui seront faites au gouvernement de Québec:

10—Les formules d'embauchage devront à l'avenir être uniformes dans toute l'industrie.

20—Les ouvriers forestiers seront engagés à la journée.

30—Le travail à forfait sera facultatif.

40—La question des salaires sera réglée (a) soit par une convention collective, soit (b) par une loi du salaire minimum.

50—La journée légale de travail sera fixée pour tous les travaux à dix (10) heures par jour entre 6 heures du matin et 6 heures du soir.

60—Le travail du dimanche sera complètement prohibé en forêt.

70—Le taux de salaire adopté s'étendra aux ouvriers travaillant sur les petites scieries portatives.

80—A l'avenir, la présence des femmes en forêt sera complètement prohibée.

90—Trois propositions ont été faites dans le but d'améliorer la Commission des Accidents du Travail.

100—On a demandé la nomination de nouveaux inspecteurs

d'hygiène pour les établissements forestiers. Une recommandation a été faite à l'effet que les inspecteurs des Unités Sanitaires ne soient plus employés pour l'inspection sanitaire des camps de chantières.

110—On a recommandé de faire disparaître les charges injustes pour transport, médecins, pension, marchandises, infractions, etc.

120—Les congressistes ont recommandé le paiement mensuel des travailleurs en forêt.

130—L'engagement des chevaux, camions, embarcations, devra se faire sur des feuilles d'embauchage séparées.

140—La réforme du mesurage est recommandée et devra se faire d'après des tables basées sur l'exactitude des faits. Ces mesurages seront uniformes pour les terrains privés comme pour les terres de la Couronne.

Les mesurages devront commencer dès le début des opérations.

150—Les congressistes suggèrent ensuite aux patrons de diminuer dans la mesure du possible le nombre des entrepreneurs.

160—Il est ensuite recommandé aux autorités compétentes de faire commencer les mesurages dès les débuts des opérations de coupe.

170—A l'unanimité, les délégués ouvriers ont réclamé l'abandon immédiat des méthodes d'exploitation communément appelées "bunching" et "à la chienne".

On s'étonnera peut-être que les taux de salaire, soit à la journée, soit à forfait, n'aient pas été soumis au gouvernement par une résolution. C'est qu'à l'unanimité des différentes associations représentées au congrès il a été convenu d'étudier d'abord les avantages d'un contrat collectif du travail avant de soumettre des recommandations au gouvernement à ce sujet.

Cependant, la grande majorité des délégués ouvriers croient qu'il serait raisonnable de fixer un salaire minimum pour les ouvriers expérimentés de \$2.00 à \$2.50 clair de pension par journée de dix heures au moins et de \$2.00 à \$2.50 la

corde légale pour les coupes à forfait.

Pour les bois mesurés suivant la mesure cubique, on demande \$1.50 à \$1.60 le cent pieds cubes.

Les floteurs de bois demandent \$3.00 par jour de dix heures avec même taux pour les heures supplémentaires.

Une échelle de salaire pour les dynamiteurs, contremaîtres, bacheliers, cuisiniers, etc., a été suggérée.

Si l'entente collective échoue, cette échelle de salaire sera soumise à l'appréciation des législateurs.

Au cours de la discussion, on a souvent référé au communisme. L'aumônier diocésain de l'U. C. C., Mgr Auguste Boulet, fit un vibrant appel aux congressistes en faveur du respect du dimanche dans les chantiers et démontra qu'il n'était pas recommandable de permettre le travail des femmes en forêt.

Il rappela ensuite aux législateurs et aux patrons que la manière la plus efficace de combattre le communisme révolutionnaire était de protéger le capital humain de la nation en fournissant à l'ouvrier les moyens de vivre convenablement et de donner à ses enfants l'éducation à laquelle ils ont droit.

Bref, le congrès a accompli un travail anticomuniste qui l'aurait dû faire.

Il serait trop long de dresser la liste des congressistes à qui la Section des Bûcherons U.G.C. doit des remerciements pour la coopération qu'ils ont apportée au succès de ces assises. Qu'il nous suffise de dire que tous ont montré un zèle et une attention soutenue dans les diverses délibérations. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Le congrès est terminé; il ne nous reste plus qu'à terminer le travail si bien commencé et de le poursuivre jusqu'à ce qu'une solution satisfaisante couronne nos efforts.

Louis-Philippe COTE
Québec, le 16 février, 1937.

Avez-vous besoin de bon livre?
Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Où l'on s'habille bien —

ERNEST MEUNIER

MARCHAND-TAILLEUR
SERVICE DE VALET

994, RUE RACHEL (EST)

Téléphone: FR. 9343-9850

FOURRURES

Pour les plus belles valeurs en fourrures: pour la somme de l'élégance et du confort, portez un manteau de l'insurpassable qualité Reid.

1473, rue Amherst

REID

EN VENTE dans toutes les pharmacies

LITHINÉS Dr GUSTIN

Procurent économiquement la meilleure Eau de Table et de Régime.

Alcaline • Lithinée
Pétillante • Digestive

Les personnes atteintes de Rhumatismes, Acide urique, d'affection du Foie, des Reins, de l'estomac et de l'intestin ont grand avantage à prendre les Lithinés du Dr Gustin.

Il faut essayer aussi les Pastilles de Lithinés Gustin que l'on suce à la fin des repas dans les déplacements pour remplacer l'eau lithinée.

La qualité du produit comparée aux autres est telle que les Lithinés Gustin sont inimitables.

LA CIE CANADIENNE DES AGENCES MODERNES

6614, avenue DeLorimier :: :: Tél. DO. 1355

C.-X. TRANCHMONTAGNE FONDÉE EN 1892 J.-A. BERNIER
459 ST-SULPICE C.-X. TRANCHMONTAGNE & CIE
IMPORTATEURS DE TOUTES LA. 13

Contre l'augmentation du budget de la défense

Résolution de la Chambre de Commerce cadette et d'autres associations de Granby

Granby, 22. (D.N.C.)—La Chambre de Commerce cadette a adopté une résolution énergique, pour protester contre toute augmentation du budget de la défense militaire du Canada, et pour s'opposer à toute participation du Canada aux guerres de l'Empire.

La résolution, qui s'adresse au député de Shefford et au gouvernement fédéral, a été également approuvée par les Chevaliers de Carillon, l'A.C.J.C. et l'Association des anciens retraits, tous de Granby.

La Chambre cadette appuie son geste des motifs suivants: "Que le Canada, pays d'Amérique, n'a aucun ennemi actuel ni éventuel à combattre si ce n'est celui des autres."

"Que le statut de Westminster nous a accordé notre autonomie et que notre lien avec l'Empire Britannique ne devrait être que moral."

pour n'exiger en aucune manière aucune participation du Canada aux guerres de l'Empire.

"Que les dettes des dernières guerres n'ont pas encore été payées et que notre situation financière ne permet pas en toute justice des dépenses militaires absolument ridicules."

"Que cette augmentation du budget militaire ne peut être attribuée qu'au désir de nos gouvernements, tant libéraux que conservateurs, de plaire aux Impérialistes étrangers et aux fabricants d'armes et de munitions meurtrières."

"Que le budget militaire du Canada au lieu d'être augmenté devrait être diminué chaque année."

"Que les argentés votés par le ministère de la défense nationale devraient être affectés au soulagement des misères ouvrières et prolétaires."

La langue française

Dans le comté de Missisquoi

Bedford. L'Assemblée du Comité régional du Congrès de la Langue française pour le comté de Missisquoi s'est tenue à Bedford, le 11 février 1937.

Il fut décidé de former dans chaque localité un comité paroissial relevant du comité régional. La mission qui incombe à ces comités paroissiaux ayant été trouvée très étendue, l'assemblée suggéra l'élaboration d'un programme d'action adapté aux conditions ethnologiques de la région.

A cet effet, on procéda immédiatement à la création d'un sous-comité chargé de délimiter le champ d'action et de préciser davantage sur quoi convergent les efforts de tous et de chacun.

Voici les grandes lignes du programme: a) — De se soumettre au règlement du Comité catholique de l'Instruction publique qui ordonne d'apprendre aux écoliers à bien chanter l'hymne national, "O Canada".

b) D'organiser une grande journée sociale et patriotique à l'occasion de la fête de Noël, le 24 mai prochain. Des conférenciers parleront de la grande et de la petite patrie, diront la nécessité de conserver et de défendre notre langue, notre foi et nos moeurs. Le soir, il y aura une séance populaire; on chantera des chansons du folklore canadien ou nos bonnes chansons françaises — ("Jadis la France sur nos bords").

c) — Convaincre nos gens de la renaissance de leurs enseignes.

d) — Demander aux éducateurs de mener une campagne d'éducation patriotique dans les écoles. Conduire par les élèves de petites enquêtes sur les étiquettes, les enseignes, les gravures, les annonces, etc., dans leurs demeures respectives et dans le village, stimuler le travail des jeunes en faisant parvenir le résultat ou compte rendu au Comité afin d'en obtenir des récompenses.

e) — Que les comités paroissiaux se rendent compte que la papeterie en usage au conseil municipal soit bilingue; donner la présence au français autant que possible.

f) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

g) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

h) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

i) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

j) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

k) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

l) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

m) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

n) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

o) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

p) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

q) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

r) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

s) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

t) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

u) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

v) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

w) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

x) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

y) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

z) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

aa) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

ab) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

ac) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

ad) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

ae) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

af) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

ag) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

ah) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

ai) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

aj) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

ak) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

al) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

am) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

an) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

ao) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

ap) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

aq) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

ar) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

as) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

at) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

au) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

av) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

aw) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

ax) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

ay) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

az) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

ba) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

bb) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

bc) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

bd) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

be) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

bf) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

bg) — De rappeler que chaque Commission scolaire devrait attribuer des prix de récompense pour le Bon Pèlerin Français dans toutes les écoles, à l'examen de juin prochain.

Audience privée de S. S. Pie XI à S. E. Mgr Turquetil

Récit de S. E. le vicaire apostolique de la Baie d'Hudson

Nous recevons de S. E. Mgr Turquetil, vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, le récit de son audience privée avec S. S. Pie XI, du 1er février 1937:

Dans l'après-midi du dimanche 31 janvier, un message du Vatican m'apporta l'avis officiel que le Saint Père voudrait bien recevoir en audience privée le lendemain, lundi, 1er février, à 11 heures 30.

Dans les circonstances que l'on sait, c'était de la part de Sa Sainteté une nouvelle marque de sa prédilection envers les missions esquimaudes des Oblats de Marie-Immaculée: aucune demande officielle d'audience n'avait été faite, mais le Saint Père avait appris à titre de nouvelle que le vicaire apostolique de la Baie d'Hudson était à Rome. Cela avait suffi.

Aussi, le lendemain matin, à l'aube de notre vénéral fondateur je célébrai la Sainte Messe aux intentions du "Pape des missions", et à onze heures et quart me voilà dans l'antichambre pontificale, où je rencontre leurs Eminences le cardinal Bisleti, préfet de la Congrégation des séminaires et des universités, et le cardinal Jorio, préfet de la Congrégation des Sacraments. On fait connaissance, on cause un instant, sur les Esquimaux, bien entendu. Un coup de sonnette électrique alerte le camérier qui introduit Son Eminence le cardinal Bisleti.

L'entretien se continue à deux, et bientôt c'est le tour de Son Eminence le cardinal Jorio.

J'appréhends le camérier que le Saint Père reçoit en reposant sur la chaise longue qu'on a faite pour lui. Je n'ai guère le temps d'en savoir davantage que me voici à l'entrée du grand appartement réservé aux audiences. Tout est fondé à l'autre bout, j'aperçois le Souverain Pontife apparemment assis à son bureau. C'en est fini de l'imagination qui, à la lecture des journaux, se représente le Pape étendu sur une chaise longue de malade.

Me voici près de lui, baissant son anneau.

— Oh! que nous sommes contents de revoir le Vicaire apostolique de la Baie d'Hudson.

— Très Saint Père, toute ma profonde gratitude et celle des missionnaires Oblats de Marie-Immaculée, et toutes nos prières à tous, à V. E.

— Et comment vont vos Missions?

— Très Saint Père, pour ne pas abuser de votre grande bonté, j'ai mis par écrit, en quelques lignes,

10, 20, 30, etc., les progrès accomplis depuis trois ans.

"Bien, très bien, c'est cela que je veux savoir."

"Puis-je vous une toute petite carte, qui indique en rouge les nouveaux postes de Mission ouverts depuis ma dernière visite."

"Oh! je connais très bien vos Missions, je sais où est chacune d'elles. Cette carte est très précieuse parce qu'elle est plus complète. "Très Saint Père, j'ai le grand bonheur de vous annoncer que l'avenir du Vicariat semble assuré pour plus de trente ans, trente-cinq ans à venir, de par l'acquisition d'un nouveau bateau qui nous permettra non seulement de pourvoir au maintien des Missions existantes, mais encore d'en fonder un bon nombre dans l'avenir."

Et je montre au Saint Père le plan du nouveau bateau. Il s'y intéresse vivement, l'examine, pose des questions de détails techniques. Pas le moindre signe de fatigue, encore moins de dépression: c'est le "Pape des Missions".

"Très Saint Père, l'été prochain, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la première mission chez les Esquimaux, nous allons tenir un premier Synode Vicarial, etc."

"Et vous n'invitez pas le Pape?" (ceci dit avec humour et un sourire bienveillant.)

"Mais, même si nous ne pouvions pas y aller, il nous ferait tant plaisir d'y être invité; car c'est la Mission la plus belle, la plus pénible, la plus méritoire, et c'est pourquoi nous l'aimons tant. Si nous pouvions seulement en voir une, c'est celle-là que nous voudrions voir."

Vraiment, je ne savais plus quoi dire. Mes pensées peuvent se résumer en deux mots: non, le Pape n'est pas mourant. Oui, le Pape reste et restera jusqu'au bout le "Pape des Missions".

De nouveau, je me mets à genoux et demande une bénédiction. De tout son coeur, et avec grand bonheur, le Pape vous accorde à vous, à vos Missionnaires, Pères, Frères, à Soeurs, à leurs bienfaiteurs, toutes les bénédictions et les faveurs d'en Haut qu'il peut accorder, selon vos intentions."

Je m'incline, baise de nouveau l'anneau pontifical et me retire. L'audience avait duré dix minutes. De grand coeur: Vive Pie XI, le Pape des Missions.

Arsène TURQUETIL, O.M.I., Ev. tit. de Ptolemais, Vic. Apost. de la B. d'Hudson.

Causerie de M. V. Barbeau à la Chambre de commerce cadette

M. Victor Barbeau, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, prononcera une causerie intitulée: "Si la démocratie ne meurt..." au prochain dîner de la Chambre de Commerce cadette de Montréal, qui aura lieu le mardi 23 février, à 6.30 p.m., au salon rose de l'hôtel Windsor.

Feu M. C.-J. Lévesque

Beauport, 22. (C.F.) — M. C. J. Lévesque, qui fut pendant 20 ans éditeur d'un hebdomadaire commercial de Québec, est mort ici hier à l'âge de 63 ans. Ses funérailles auront lieu mardi.

\$25,000 par semaine pour de la "protection"

M. Jean Penverne, de retour de New-York où il est allé étudier le système d'enquête Dewey, a déclaré hier que dans la ville de Montréal, du moins telle était la situation l'année dernière, quatre "rackets" payaient jusqu'à \$25,000 par semaine, pour de la "protection". La chose n'est pas surprenante si l'on songe que la criminalité ne connaît pas de frontière et que les campagnes de répression instituées aux Etats-Unis ont chassé les bandes organisées, dans d'autres villes jusqu'alors à peu près immunisées.

Il est temps d'agir tout de suite à Montréal, afin que le mal ne s'aggrave pas de façon alarmante. Notre ville n'a pas de bandes rivales, en sorte que l'existence de ces bandes est moins apparente. M. Penverne est d'avis qu'il serait préférable d'avoir des policiers spécialement entraînés et organisés pour cette lutte d'un nouveau genre.

Il faut de plus que cette enquête sur la situation à Montréal soit faite en marge de la politique.

M. Penverne ajoute que les différents "rackets" sont liés entre eux, comme l'on en a eu la preuve lors du meurtre de Feigenbaum, contrebandier en soies, suivi du suicide de Pincus Breecher, contrebandier en narcotiques.

Chevalier de St-Grégoire

Les Trois-Rivières, 22. — On annonce que le vicaire vient de créer Me J.-A. Trudel, président de la Commission des écoles des Trois-Rivières, chevalier-commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand. La cérémonie d'investiture aura lieu le dimanche 28 février, en la cathédrale des Trois-Rivières.

Le Paraguay se retire de la S. D. N.

Genève, 22. (A.P.) — Le Paraguay s'est complètement et définitivement retiré samedi, de la Société des Nations.

"Comment vivre au foyer"

PAR ELISABETH CHOQUET

Que ne fait-on pas de nos jours pour la réhabilitation des hommes mènages qui ont été plus ou moins méprisés depuis la guerre? Combien de petites filles, depuis ce temps, n'ont grandi qu'avec l'espoir de travailler au dehors? D'autre part, combien de maitresses de maison qui s'intéressent le moins possible à leur foyer?

Pour toutes celles-là et pour les autres qui aiment déjà leur foyer, ménage et leur profession d'éducatrice et qui veulent enrichir leur savoir et perfectionner leur technique, Elisabeth Choquet a écrit ce très bel ouvrage qui s'intitule "Comment vivre au foyer, divisé en trois grandes parties: Installation du foyer, (8 chapitres); Organisation intérieure et travail ménager, (11 chapitres), et Vie de la femme au foyer, (7 chapitres), dont voici les titres: Vie chrétienne, vie professionnelle, vie intellectuelle et artistique, la vie familiale, vie extérieure et sociale, la vie à la campagne et la formation ménagère.

Volume de 460 pages sous fort cartonnage, au comptoir ou par la poste, \$2.00. Service de Librairie du Devoir.

Il y aura, le mardi soir, 23 février, à 10h.30, au poste CKAC, une émission intitulée: "Le Miracle de la Charité", en faveur de la prochaine campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes françaises.

M. Maurice Vallée, président de la section des "noms réservés" de la prochaine campagne, parlera du travail de sa section. Il aura comme interlocuteur Me Jean Hétu, membre du Barreau de Montréal.

En l'absence de Mme Beaudry-Leman, présidente de la section féminine des "noms réservés", Mme Maurice Forget, membre du Conseil d'administration de la Fédération, parlera du travail accompli par cette section féminine de la campagne.

Le Congrès de la langue française

La huitième émission du comité d'organisation du deuxième congrès de la Langue française au Canada aura lieu mardi, le 23 février, de 7.45 à 8 heures du soir. Cette émission sera diffusée par tout le réseau français de Radio-Canada, et comportera une courte allocution de monsieur le professeur René Guénette, de Montréal, et un programme musical par le double quatuor du congrès.

Protestation auprès du lieutenant-col. Vien

Le "Foyer social St-Jean" ayant son local à 250 Beaubien Est, lors de sa réunion mensuelle, a voté à l'unanimité la résolution suivante: "Attendu que l'Angleterre paraît faire actuellement des efforts pour entraîner le Canada à prendre part à sa prochaine guerre, nous prions instamment notre député à Ottawa, le H.-C. Thomas Vien, de s'opposer, de toutes ses forces, en notre nom, auprès du gouvernement fédéral, à toute participation du Canada aux guerres de l'Angleterre et contre l'augmentation du budget militaire."

Signé A. Guilbault, sec. pour le Foyer St-Jean, 250 Beaubien Est.

Prochaine réunion de la Société historique

La prochaine réunion mensuelle de la Société historique de Montréal aura lieu à la bibliothèque municipale mercredi soir, le 24 courant, à 8 heures. Le R. P. Armand Yon, de l'Oratoire (Paris), y parlera de l'affaire Gavazzi, de l'échauffourée causée à Montréal, le 9 juin 1853, par les "conférenciers" de cet ex-religieux.

KRUSCHEN POUR LES SPORTIFS

Un entraîneur en donne à son équipe

Lisez ce qu'un entraîneur professionnel recommande à son équipe de joueurs de ballon pour les tenir en forme: "Je suis depuis quatorze ans un entraîneur professionnel, et je puis dire que les Sels Kruschen ont toujours fait un bien énorme à mes joueurs. Chaque matin, je vois à ce que chacun de mes joueurs prenne un peu de Sels Kruschen pour le foie et les reins. J'ai conseillé Kruschen aux athlètes les plus divers ainsi qu'à tous mes élèves, dans les cas de dépression d'énergie, rhumatisme et névrite." — J. J. J. (masseur diplômé.)

"La petite dose quotidienne" de Sels Kruschen aide à régulariser chaque jour le fonctionnement des organes internes. Le foie, les reins et les intestins se trouvent ainsi stimulés et peuvent mieux éliminer les poisons qui mettent la santé en péril.

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR" Téléphone: BElair 3361

1 sou le mot, 25c minimum comptant. Annonces facturées, 1/5c le mot, 40c minimum.

NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSES, REMERCIEMENTS, FIANÇAILLES, SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 50c. PIAN-CAL, 10c par mot. MARIAGES, 10c par mot.

EMPLOI DEMANDE

Comptable âgé sérieux, expérience générale de bureau, demande comptabilité, jour ou soir. Organisation de compagnie. DO. 8643. j.n.o.

IMMEUBLES

Achat, vente, échange de tous genres de propriétés par toute la province. ALBANI SAMSON, 41 King ouest, Sherbrooke, Qué. Tél. 510. 24-3-37.

Logement demandé

Logement demandé, bas, 5 pièces, chaud, propre, nord de la ville, loyer raisonnable. Ecrire à boîte 40, le "Devoir". j.n.o.

Journée du Souvenir en Allemagne

Berlin, 22. (A.P.) — C'était la journée du Souvenir hier, en Allemagne, c'est-à-dire la journée où le peuple honore la mémoire de ceux qui sont morts pendant la grande guerre. Dans le vieux opéra de Berlin, les chefs nazis se sont réunis. Le principal orateur a été le général von Blomberg, ministre de la guerre. Le feld-marchal a déclaré que l'Allemagne a relevé la conception que doit se faire le monde de la moralité en "déchantant l'inique traité de Versailles". Il a ajouté que les autres nations ne doivent pas prendre à la légère les paroles de réconciliation de l'Allemagne. Toutefois, il s'est permis de parler du réarmement de son pays, disant qu'il faut se préparer pour l'heure fatale, qu'il n'est pas au pouvoir de l'Allemagne de déterminer.

Mort de l'historien Paul Gault

Paris, 22. (C.P. Havas). — M. Paul Gault, historien français, vient de mourir à l'âge de 84 ans. Il était le doyen de la Société des Gens de Lettres.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES "DEVOIR". Billets d'été pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, avions, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: BElair 3361.

COURONNEMENT de GEORGE VI

EXPOSITION de PARIS

"PILSUDSKI" Ligne pc.onale

DE MONTREAL, 2 MAI, 1937 — DUREE 28 JOURS

● Passage, cabine, repas aller et retour — 3 jours à Londres: visite complète ville — 7 jours à Paris: excellent hôtel, chambre à 2 et petits déjeuners; visite ville, Versailles et Malmaison — Transfers aux arrivées et départs — par personne:

Classe touriste \$335. Troisième classe \$260.

Hébergement à bord du navire à Londres — la solution la plus économique dans les circonstances.

* Pas d'autre classe au-dessus à bord du "Pilsudski".

— Prolongation de séjour à volonté —

X — TOURNÉE DE 22 JOURS — FRANCE — ITALIE — SUISSE. Tous frais compris, par personne \$180.

(No 2) SEJOUR A L'HOTEL ET SIEGE AU DEFILE

● De Montréal, 30 avril, "Athena". — Deux semaines à Londres, logement à l'hôtel, tous repas et pourboires — Siège d'estrade au défilé du Couronnement (on demande de \$90 à \$250 par place) — Passage aller et retour et transferts — par personne:</

COMMERCIAL ET FINANCE

Nouvelles raisons sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

The Comfort Jobbing & Importing Co.
Maurice Gross.
Regent Beauty Salon.
Jack Weiner.
North End Trucking Co.
Michèle Gabetto.
British Canadian Associated Service.
1502, rue St-Catherine.
Charles-Wilfrid McDonald.
Salon Hans.
Suite 112, Edifice University Tower.
Hans Faust.
The Victor Shoe Repair.
503, McGill.
Victor Falus.
Kleen-Rite Products.
4518, Ave. Patricia.
Joseph Wm. Bettley.
New Verdun Creamery.
527, 4ème Avenue, Verdun.
Aurore Millier.
Pâtisserie Bruxelles.
1075, rue St-Jacques.
Vincent Dura.
Knit-Rite Mills Co. Ltd.
1010, rue St-Catherine.
Samuel Landon, président.
C. B. McRobert & Son, Ltd.
31, rue St-Viateur.
Stanley McRobert.
Tasty Lax Co. of Canada.
361, Place Youville.
Saul J. Blackstone.
National Credit Jewellers.
1430, Stanley.
Irène Wiseman, épouse
d'Arthur Litwin.
Goldbloom Fruit Reg'd.
Sam Goldbloom.

Les nouvelles en raccourci

Marchés fermés

Les Américains célèbrent aujourd'hui la fête de Washington et tous les marchés financiers sont fermés.

Cours de l'or

Londres, 22 (P.A.). — Le cours de l'or a fléchi de 1 d. à 142 s. 1 1/2 d.

Cours de l'argent

Londres, 22 (P.A.). — Le cours de l'argent reste ferme à 20 1/16 d. (P.G.). Le marché de l'argent est ferme. Offres à l'ouverture: fév. 44.50; mars 44.51; mai 44.20; juin 44.10; sept. 44.05.

Montreal cotton

Pour la première fois depuis décembre 1932, Montreal Cottons Ltd. annonce un dividende sur le stock ordinaire, au montant de 1-2 de 1 pour cent; le paiement s'en fera le 15 mars aux actionnaires enregistrés le 27 février. La compagnie, organisée en 1911, a distribué un dividende de 4 pour cent par année de 1912 à 1919 et de 6 pour cent de 1919 à 1932.

La compagnie annonce aussi le dividende trimestriel habituel de 1-4 pour cent sur le stock privilégié.

Hausse du cuivre

New-York. — Les marchands de cuivre se sont divisés samedi sur la question de majorer de nouveau le prix du métal rouge sur le marché domestique à la suite d'une hausse du prix mondial.

Une compagnie des Etats-Unis a porté le prix du cuivre à 15 sous, une majoration d'un sou; cependant, les autres producteurs et les marchands ont maintenu leur prix à 14. Les observateurs du marché qui s'est réveillé de sa léthargie sous l'impulsion des préparatifs de guerre et de la plus grande demande de matériaux bruts ont attribué l'hésitation de la plupart des marchands à leur désir de connaître les événements de la fin de semaine prolongée.

Cependant le prix du cuivre pour l'exportation a coté 15.35 sous le livre contre 15.175 la veille.

Dividendes déclarés

Reno Gold Mines, 3 cents par action payable le 1er avril aux actionnaires enregistrés le 10 mars.
Pioneer Gold Mines, 10 cents par action, payable le 1er avril aux actionnaires enregistrés le 1er mars.

Cours du blé

Winnipeg, 22 (P.A.). — Les cours du blé ont avancé de quelques fractions ce matin. Options: mai, 1.26-25 7-8; juil. 22-22 1-4; oct. 1.11-10 7-8.

Marché du bétail

(P.C.). — Les animaux mis en vente à Montréal ce matin se répartissaient comme suit: 876 bêtes à cornes, 370 vaches, 61 agneaux et moutons et 2,027 porcs.

Bœufs, bonne qualité, de \$6.25 à \$7; qualité moyenne, de \$5.25 à \$6; qualité commune, de \$4 à \$5; vaches, bonne qualité, de \$4 à \$5.50; qualité moyenne, de \$3 à \$3.75; qualité commune, de \$2.50 à \$3; agneaux pour la mise en conserve, de \$1.75 à \$2.25.

Agneaux, bonne qualité, \$10; qualité moyenne, de \$8.50 à \$9; qualité commune, \$7.
Agneaux, de \$7 à \$8; moutons, de \$3 à \$5.

Porcs à bacon, \$8.60, plus la prime de \$1 pour ceux de qualité choisie et moins 50 sous ou \$1 pour les porcs à boucherie, suivant les poids.

Nouvelles compagnies

Québec, 22 (P.G.). — La Gazette Officielle donne la liste suivante de nouvelles compagnies: Ascote Terrace Club, Ltd., Montréal; Couron Mining Co. Ltd., \$3,000,000, Montréal; Crystal Caramel Co., Ltd., \$2,400,000, Montréal; Diana Grill, Ltd., \$40,000, Montréal; Ideal Lingerie, Ltd., \$20,000, Montréal; M. Davidovitch and Sons, Ltd., \$10,000, Montréal; National Malaric Mining Co., Ltd., \$3,500,000, Montréal; Questor

Les obligations

COURS EN FERMETURE HIER

Dominion du Canada:

Offre Dem.		
2 1/2% juin 1943	100 1/2	101 1/2
3% oct. 1939	101	102 1/2
3 1/2% juin 1940-55	97 1/2	98 1/2
3 1/2% oct. 15 1944-49	102 1/2	103 1/2
4% oct. 15 1943-45	106	107 1/2
4% oct. 15 1947-52	105 1/2	106 1/2
4 1/2% sept. 1947	107 1/2	108 1/2
4 1/2% oct. 15 1944	109 1/2	110 1/2
4 1/2% fév. 1946	109 1/2	110 1/2
4 1/2% fév. 1946-50	109 1/2	110 1/2
4 1/2% 1er nov. 1947-57	109 1/2	110 1/2
4 1/2% 1er nov. 1948-58	109 1/2	110 1/2
4 1/2% 1er nov. 1949-59	109 1/2	110 1/2
5% 1er nov. 1941	110 1/2	111 1/2
5% 1er oct. 1943	112 1/2	113 1/2

Avec garantie de l'Etat:

Offre Dem.		
C.N.R. 2 1/2% 1938	99 1/2	100 1/2
C.N.R. 3% 1943	97 1/2	98 1/2
C.N.R. 3 1/2% 1944-49	102 1/2	103 1/2
C.N.R. 4 1/2% 1945-50	97 1/2	98 1/2
C.N.R. 4 1/2% 1951	111 1/2	112 1/2
C.N.R. 4 1/2% 1952	111 1/2	112 1/2
C.N.R. 5% 1954	111 1/2	112 1/2
C.N.R. 5% 1949-50	116 1/2	117 1/2
Port de Montréal 5% 1949-50	116 1/2	117 1/2

Provinciales:

Offre Dem.		
Alberta 5% 1954	60	65
C. Britannique 4 1/2% 1953	93 1/2	94 1/2
S. B. C. 4 1/2% 1947	100	101 1/2
C.N.R. 4 1/2% 1945-50	97 1/2	98 1/2
C.N.R. 4 1/2% 1951	111 1/2	112 1/2
C.N.R. 4 1/2% 1952	111 1/2	112 1/2
C.N.R. 5% 1954	111 1/2	112 1/2
C.N.R. 5% 1949-50	116 1/2	117 1/2
Port de Montréal 5% 1949-50	116 1/2	117 1/2

Municipalités:

Offre Dem.		
Montréal 4 1/2% 1971	105	107
Québec 4 1/2% 1950	100	103
Montréal 4 1/2% 1945	107	110
Trois-Rivières 4 1/2% 1950	103 1/2	104 1/2
C. de E. Montréal 4 1/2% 1948	100 1/2	101 1/2
Com. Métrop. 4 1/2% 1962	103	105
Com. 4 1/2% 1947	100 1/2	101 1/2

C. de Transport:

Grey Mines	09% 10				
Madsen	1.28	1.32	Cdn. Steamship	5% 1943	106
Magnus L.	16	19			
Mal. Goldfields	18	25	Utilites:		
McCarthy Web.	40	42	Beulaharolds	5% 1793	574
Moffatt Hall novu.	09	11	Beil Tre	5% 1855	112
Monarch	70	24	Cdn. Nor. Pow.	5% 1953	103
Mosby	70	72	Gatineau Pow.	5 1/2% 1956	102 1/2
Mosher	30	33	Gatineau Pow.	6% 1941	99 1/2
Murmac	08	10	Mont. Cdn. Mfg.	6% 1947	102
			Mont. Is. P.	5 1/2% 1937	104

LA VIE SPORTIVE

Le Chicago est déclassé par Montréal

Les Maroons de Tommy Gorman n'ont eu aucune difficulté à vaincre les Esperviers Noirs de Chicago dans la partie disputée au Forum samedi soir, car c'est par un résultat de 6 à 1 que les locaux ont eu raison de leurs rivaux, qui occupent la dernière position de la section américaine et qui sont voués à finir hors de la course au championnat.

Les Maroons déclassèrent leurs adversaires du commencement à la fin de la partie et tout ce qui inquiétait l'assistance samedi soir, était le résultat final, c'est-à-dire le nombre de points que le Montréal allait enregistrer. Par cette victoire le Montréal a eu conservé son avantage sur les Leafs pour la deuxième position de la division canadienne et a prouvé qu'il devait être considéré comme un concurrent sérieux dans les séries de détail à la fin de la saison.

Les Maroons comptèrent l'unique point de la période initiale lorsque Stew Evans prit Karakas en défaut et dans la deuxième manche Gracie et Marker donnèrent deux autres points aux locaux pendant que les visiteurs étaient tenus en échec. Le premier et unique point des Esperviers fut enregistré au début de la 3e période par Earl Siebert à la suite d'un effort individuel mais les joueurs montrealais revinrent à charge et comptèrent trois autres points avant la fin de la manche pour mériter les applaudissements de la foule et s'assurer une victoire concluante contre les hommes du Voss McLaughlin.

Carl Voss était de retour sur l'alignement du Montréal samedi soir et il s'est mis en évidence par ses courses rapides et ses passes précises. La joute fut, exemple de toute rudesse et une seule punition fut infligée au cours de l'engagement par les arbitres Stewart et Smith. Andy Blair fut le seul joueur puni au cours de cette partie.

CHICAGO: but, Karakas; défenses, Siebert et Blair; centre, Trudel; ailes, Palangio et Kelly; subs., Ward, Northcott, Bunn, Brand, Carson, Blinco, Robinson, Voss, Shannon.

MARROONS: but, Beveridge; défenses, Gaudet et Wozniak; centre, Lavoie; ailes, Cain et Marker; subs., Gotschell, March, Larochelle, Thompson, Romnes, Levisky, Weiss, Jackson, Smith.

Arbitres: Stewart et Smith.

Période	Maroons	Chicago
1re	0	0
2e	0	0
3e	6	1
Total	6	1

Snowdon gagne et passe en finale

Après avoir concédé deux buts d'avance aux Renards d'Iberville à la première joute de la série, les Stars, de Snowdon, sont revenus à la charge hier, triomphant 5-2, et s'assurant une place à la finale pour le championnat contre le Chambré.

Il a cependant fallu deux périodes supplémentaires avant que les Stars s'assurent la victoire. Quinai a porté le compte de la série à 6-3 en faveur d'Iberville au début de la 1ère période. Une minute plus tard, Roche a compté le 4e but de Snowdon sur des passes de Jeffrey et Neville.

Des buts de Burke à la 2e période et Stanley à la 3e ont laissé les deux rivaux sur un pied d'égalité à la fin des trois reprises réglementaires.

IBERVILLE: but, Larivière; défenses, Gervais et Morin; centre, Lavoie; ailes, Barabé; subs., Forgrave, St-Louis, Oumet, Choquette, Habel, Farrar, Beattie, C. Choquette.

SNOWDON STARS: but, McPhee; défenses, Burke et Walker; ailes, Roche, Anderson et Heckman; subs., Hill, Grey, Hollis, Neville, Stanley, Claxton et Kinneer.

Période	Iberville	Snowdon
1re	2	0
2e	0	2
3e	0	1
Total	2	3

Philadelphie est défait à Providence

Providence, R.I., 22. (P.A.) — Les Reds du Rhode-Island ont défaits les Ramblers de Philadelphie par un score de 5 à 1 dans les séries de la Ligue Internationale. Philadelphie a compté son unique point à l'engagement initial. Au deuxième les Reds se mirent à l'ouvrage et furent fort supérieurs aux visiteurs.

PROVIDENCE: Buts: Byrne; défenses: Puse et Leduc; centre: Keating; ailes: Kuhn et Irvine; subs.: Bauer, Motter, Duguid, Rivers, Lowery, O'Neill, Lesieur et McNelly.

PHILADELPHIE: Buts: Gardiner; 4e défenses: Ayres et Molynaux; centre: Smith; ailes: Kirk et Hestall; subs.: Krol, Roubin, Mason, Barton, Cox, Ware, Goulet et Patrick.

Période	Providence	Philadelphie
1re	0	1
2e	5	0
3e	0	0
Total	5	1

Les Bruins annulent avec le Canadien

Boston, 22. — Les clubs Boston et Canadien ont bataillé pendant soixante-dix minutes hier soir sans pouvoir s'assurer la victoire et les joueurs des deux équipes durent quitter la glace avec un résultat nul de 2 à 2 après avoir donné une brillante exhibition du jeu national canadien. Le Bleu-Blanc-Rouge prit deux fois l'avantage au cours de cette rencontre, mais les Bruins sont par deux fois parvenus à égaliser le résultat pour éviter l'échec.

Seize mille personnes ont été témoins de cette joute qui fut rapide et dénuée de jeu défensif contrairement à l'habitude des Bruins. Johnny Gagnon et Aurèle Joliat complétèrent les points du Canadien tandis que Dumart et Cowley enregistrèrent les buts des Bruins.

Les deux gardiens de buts se signalèrent au cours de ce match en faisant des arrêts de toute beauté. Alignement des équipes:

BRUINS: Buts: Thompson; défenses: Portland et Shields; centre: Weiland; ailes: Beattie et Goldworthy; subs.: Cowley, Geddis, Smith, Joliet, Clapper, Schmidt, Dumart et Cook.

CANADIENS: Buts: Cude; défenses: Siebert et Buckwell; centre: Brown; ailes: Joliat et Gagnon; subs.: Lapine, Blake, Deslats, Haynes, Mantha, Lorrain, McKenney, McGill et Miller.

Période	Bruins	Canadien
1re	0	0
2e	2	2
3e	0	0
Total	2	2

Harvard défait l'U. de Montréal

Fort de sa 20ème victoire consécutive — un triomphe 3-1 sur l'Université de Montréal samedi — Harvard rencontrera les Rouges de McGill, demain soir, dans une joute qui décidera du championnat de la Ligue Intercollegiale Internationale.

Il a semblé durant quelque temps samedi que la longue série de victoires de Harvard serait interrompue, après que l'U. de M. eût pris les devants à la 1ère période. Mais une offensive bien concertée a donné une avance 2-1 à Harvard avant la fin de la reprise et les Américains ont compté leur troisième but à la seconde période.

Jean Migneault a compté le 1er point de la partie après une course de toute la longueur de la patinoire. Cinq minutes plus tard Traf Hicks a égalé le résultat après une autre belle course. George Ford a compté le but décisif quelques minutes après cela, sur une passe de Russ Allen. Ed Cutler a porté le résultat 3-1 à la 2e période, et les Carabins ont bataillé vivement pour reprendre le terrain perdu, après cela.

HARVARD: Buts: Mahoney; défenses: Allen et Hicks; centre: Ford; ailes: Higgins et Carr; subs.: Cutler, Ecker, Emerson, Jamieson, Mechem, Patrick, Pope, Roberia, Klidder.

MONTRÉAL: Buts: Barzoula; défenses: Migneault et Rivet; centre: Armand; ailes: Gagné et P. Genier; subs.: Lecavalier, M. Smith, Dutillet, J. Grignon, Léger, R. Grignon.

Période	Harvard	U. de Montréal
1re	0	0
2e	2	0
3e	1	0
Total	3	0

Festival à l'Externat Sainte-Croix, ce soir

C'est ce soir, à 8 h. précises que doit avoir lieu à l'Arena Dickson le festival annuel de l'Externat classique de Ste-Croix (Externat de l'est).

Cette deuxième Olympiade d'hiver organisée par les élèves du collège, se déroulera sous la présidence d'honneur du R. Père Paupré, supérieur du collège, et de M. Armand Tailleur, échevin du quartier Prévost.

Les attractions sont nombreuses: courses en bicyclettes, en skis, en patins (inter-classes); les gardiens de buts mènent s'exécuteront, sans oublier le gérant Goliath qui doit épater tout le monde.

La joute de hockey à elle seule promet une vive et intéressante partie: le Collège Notre-Dame luttera contre l'Externat.

Bref, une agréable soirée à passer, à l'Arena Dickson, angle Hochelaga et Montabré.

Valleyfield gagne la première, 2-1, à Joliette

Valleyfield a pris une avance d'un but dans la semi-finale des éliminatoires de la Ligue Provinciale, battant le Joliette 6-5 hier soir à Joliette. La seconde joute de la série sera disputée à Valleyfield demain soir, Guilbault, Lilly Grant ont été les étoiles du Valleyfield. Le premier a compté deux buts et une assistance et les deux autres ont réussi un but et une assistance.

Pour l'assistance, Gordon Dailley, Gerry Davey et Jimmy Chappeil ont été les compteurs.

Période	Valleyfield	Joliette
1re	2	1
2e	0	0
3e	4	4
Total	6	5

Détroit a écrasé Chicago

Détroit, 22. — Grâce à la tenue sensationnelle de Sid Mowe, qui a enregistré trois points, les Red Wings ont battu les Black Hawks de Chicago par un score de 6 à 0 hier soir. La joute fut dénuée de toute brutalité et il n'y eut que quatre punitions, dont deux décernées à Larry Aurie, de Détroit, et les autres à Mush March et Andy Blair, des visiteurs.

Il n'y eut pas de point à l'engagement initial et les Ailes Rouges se mirent à l'oeuvre au deuxième. Les jeux d'ensemble ont donné de bons résultats. En premier lieu Brunetteau compta sur une passe de Aurie et Howe enregistrèrent son premier point en acceptant une passe de Kelly.

Wally Kilrea compta le troisième point sur une double passe de McDonald et son frère Victor. Vincent ensuite deux autres points de Rowe d'abord sur une passe de Brunetteau et l'autre sur une passe de Wally Kilrea. Lewis compta le dernier point de la soirée sur une double passe de Barry et Aurie.

La soirée fut encore profitable aux compteurs des Ailes Rouges. Brunetteau a obtenu un but et une assistance. Aurie a eu deux assistances. Wally Kilrea s'en est aussi tiré avec un but et une assistance.

CHICAGO: Buts: Karakas; défenses: Siebert et Buckwell; centre: Brown; ailes: Joliat et Gagnon; subs.: Lapine, Blake, Deslats, Haynes, Mantha, Lorrain, McKenney, McGill et Miller.

Période	Détroit	Chicago
1re	0	0
2e	6	0
3e	0	0
Total	6	0

Pete Morneau gagne le derby

Québec, 22. — Le derby International de chiens qui s'est terminé hier dans la Vieille Capitale, a valu la victoire à Pete Morneau, de St-Pamphile, avec l'équipe appartenant à Barney Kaine, un élève québécois. Albert Giguère a pris la deuxième place tandis qu'Ovide Carrier a fini en troisième position.

Classement	Nom	Score
1er	Pete Morneau, St-Pamphile	6:34.56 (2:15.11)
2e	Albert Giguère, Québec	6:40.58 (2:17.04)
3e	Ovide Carrier, Québec	6:43.59 (2:19.23)
4e	Phil Bouffard, L'Islet Village	7:03.04 (2:23.00)
5e	Almanzor Hardy, Québec	7:10.57 (2:30.14)
6e	Philéas Daigle, Québec	7:12.26 (2:32.07)
7e	Emile Martel, Québec	7:14.23 (2:25.29)
8e	Antoine Côté, Québec	7:24.23 (2:36.09)
9e	Georges Chevrete, Québec	7:41.28 (2:41.29)
10e	Ludger Girard, Jonquière, Qué.	7:45.25 (2:48.11)
11e	Roland St-Hilaire, Québec	7:52.09 (2:29.42)
12e	Antoine Lapointe, Québec	8:32.30 (3:13.68)
13e	Antoine Routhier, Québec	9:03.24 (3:03.13)

Le Canada bat la Tchécoslovaquie 3-0

Londres, 22. (P.C.) — Le Canada et l'Angleterre sont toujours invincibles au tournoi pour le championnat mondial, dont la seconde ronde a commencé samedi, mais ils ont été tenus assez bien en respect par leurs rivaux.

Le Canada a défaits la Tchécoslovaquie 3-0 et l'Angleterre a battu la Suisse par le même résultat, donnant à Jimmy Foster son quatrième blanchissage consécutif.

Le public est cordialement invité à assister à ces matches. L'entrée est gratuite.

Une rencontre fort mouvementée à Syracuse

Syracuse, N.Y., 22. (P.A.) — Syracuse a défaits Providence par un résultat de 7 à 3 dans les séries de la Ligue Internationale. La rencontre fut mouvementée et marquée de combats entre les spectateurs et les joueurs.

Au premier engagement il y eut un long combat entre Normie Mann et Fred Hergerts et les Stars comptèrent trois points contre un pour leurs adversaires. Hergerts laissa tomber son bâton et porta à Mann un bon coup de droite à la figure. Les joueurs furent séparés, non sans difficulté, rendu au pénultième autre combat fut entamé. Là encore les autres joueurs s'en mêlèrent et finalement les joueurs coupables ont reçu des punitions majeures. Des punitions d'indiscipline furent aussi décernées à Shannon et Bretto, Shannon et Rode furent ensuite punis pour avoir échangé des coups.

CLEVELAND: Buts: Roberts; défenses: Foster et Tenside; centre: Brenne; ailes: Hansen et Roche; subs.: Bretto, Klein, Hergerts, A. Cook, T. Cook, Cunningham, Schultz et Bartholome.

Période	Syracuse	Providence
1re	0	0
2e	7	3
3e	0	0
Total	7	3

Varsity décroche la troisième place

Toronto, 22. (P.C.) — L'Université de Toronto a remporté samedi la 3ème position de la Section Canadienne de la Ligue Internationale Intercollegiale en battant Queen's par un résultat de 2 à 1. C'était la dernière partie de la série. L'équipe de Kingston est ainsi tombée en 5ème position.

Varsity a obtenu un avantage marqué et le résultat aurait été plus élevé si le gardien de buts de Queen's n'avait pas été si solide. Les deux points des vainqueurs furent enregistrés par Charley Sweeney aux 1ère et 2ème périodes, l'unique point de Queen's fut compté à la dernière période.

Période	Toronto	Queen's
1re	0	0
2e	2	0
3e	0	1
Total	2	1

Les Américains l'emportent sur Toronto

New-York, 22. — Dans une joute marquée d'un combat royal qui se termina avec deux joueurs bannis du jeu, les Américains ont battu les Maple Leafs de Toronto par un score de 3 à 1 au Madison Square Garden, en présence d'une foule de 14,000 personnes. Pareil résultat permet au New-York American de conserver des chances d'en arriver aux détails de fin de saison.

La joute débuta à une allure endiablée et le jeu fut de suite rude. A la deuxième période il y eut une mêlée générale lorsque Joe Lamb et Tom Horner en sont venus aux coups. Les joueurs des deux équipes et plusieurs combats éclatèrent. La police se décida finalement d'aller prêter main-forte aux arbitres afin de rétablir la paix. Horner et Lamb furent bannis de la partie, ce qui veut dire une suspension automatique pour une partie. En pareil cas les clubs ne peuvent remplacer les joueurs punis avant 20 minutes de jeu.

Gordon Drillon a d'abord donné l'avantage aux Maple Leafs en comptant sur une passe de Apps à la première période. Le score fut égalé par Happy Emms au deuxième engagement lorsque l'Américain a obtenu un lancer de punition après que Jim Fowler eût fait tomber Nelson Stewart.

Cet juste avant que ce coup réussi soit lancé que les difficultés des arbitres commencèrent, à peine trois minutes plus tard Eddie Wiseman brait l'égalité sur une passe de Carr, et au troisième engagement Schreiner rendait la victoire plus certaine en déjouant Broda sur une passe de Jerwa.

AMERICANIS: Buts: Moore; défenses: Murray et Jerwa; centre: Chapman; ailes: Wiseman et Schreiner; subs.: Graham, Jenkins, Stewart, Hemmings, Cunningham, Carr, Lamb, Emms.

Période	Americanis	Toronto
1re	0	0
2e	3	1
3e	0	0
Total	3	1

Le tournoi de balle au mur à la Palestre

Plus de cent cinquante personnes envahissaient la salle de balle au mur de la Palestre Nationale pour être témoins de l'ouverture du tournoi pour le championnat provincial.

Le premier match mettait aux prises M. Walter J.-E. Shea et M. Eli Abrams, représentants du Central YMCA contre M. Leo Provost et M. Lucien Julien, porte-couleurs de la Palestre. Ces derniers en sortirent vainqueurs assez facilement par les résultats de 21-9 et 21-5. Cette formidable paire se rendra très loin dans les détails.

Dans la deuxième rencontre, le sergent L. Binette et le lieutenant L. Langlois, de l'A.A.A. de la Police, se mesurèrent contre Charles Collet et Bernard Demers, du National.

Le National remporta sa 2e victoire de l'après-midi par les résultats de 21-9, 9-21 et 21-17.

M. Alexandre Durand et Paul Rivard, joueurs indépendants, rencontrèrent J.-R. Roy et Jacques Tessier, du National. Ces quatre formaient les deux plus jeunes équipes entrées dans ce tournoi. L'équipe Roy-Tessier remporta un éclatant triomphe sur leurs adversaires par 21-8 et 21-15.

L'arbitre pour les trois matches était le Dr J.-R. Toupin.

Voici les rencontres pour mardi soir: 8 heures: H.-G. Larkin et C.-S. Booth, M.A.A.A., vs E. Boucher et R. Beauchamp, A.A.A. Police.

8 h: M. St-Martin et A. Bédard, National, vs C.-H. Hastings et G. Stafford, YMCA.

10 h: Thomas Casey et J.-C. Demers, National, vs J.-D. Phillips et L. McGowan, M.A.A.

Le public est cordialement invité à assister à ces matches. L'entrée est gratuite.

Championne élimine Trois-Rivières

Trois-Rivières, 22. (P.C.) — Le club Championne a défaits les Trois-Rivières 6-4 ici hier et s'est assuré une place à la finale pour le championnat du circuit, gagnant la série par un résultat de 11 à 8.

Le Championne rencontrera maintenant les Stars de Snowdon à la finale.

Lusignan a été le héros de la victoire d'hier. Il a réussi deux buts et a mené plusieurs attaques dangereuses. Gastonguay s'est aussi distingué en comptant deux fois.

Pit Bellemare a été la vedette des vaincus, avec deux buts.

CHAMPIONNE: Buts: Mercier; défenses: Shields et Curran; centre: Deane; ailes: Lusignan et Dubé; subs.: Lussignan, Poullot, Gastonguay, McDonald et Desautels.

Période	Championne	Trois-Rivières
1re	0	0
2e	6	4
3e	0	0
Total	6	4

Période	Championne	Trois-Rivières

François Mauriac

La conférence du R. P. Belloard
au "Cercle Universitaire"

Le R. P. Belloard, O.P., prédicateur du Carême à Notre-Dame, était samedi midi l'hôte du "Cercle Universitaire". A l'issue du déjeuner, il a exposé de son œuvre, sous le titre de "François Mauriac", une thèse que l'on pourrait résumer ainsi: François Mauriac n'est pas seulement un grand catholique dans sa vie et dans ses œuvres, il est catholique aussi dans son cœur; mais même dans ses romans — avec la forte réserve que ces romans ne sont pas pour tout le monde mais seulement pour des gens sérieux et très agiles au spectacle de la vie, et encore dans leurs moments de calme où la description de son caractère ne risque pas de les troubler — il fait encore catholique en montrant la déchéance ou peut tomber l'homme qui n'a pas la foi, ou dont la foi n'est pas assise sur un terrain solide.

Le conférencier, qui a été chaleureusement applaudi par l'auditoire nombreux qui était allé l'entendre, a dit qu'il ne prétendait pas imposer sa manière de voir à tout le monde, mais il a demandé à ceux qui ne pensent pas comme lui de ne pas exiger qu'il pense comme eux.

Le président du Cercle, M. Aimé Cousineau, a présenté et remercié le R. P. Belloard. Voici un résumé de cette causerie.

Au sujet de François Mauriac on s'est demandé s'il était un romancier catholique ou bien un catholique romancier. Ce qui est certain c'est que M. Mauriac est un catholique et qu'il est un romancier et qu'il est grandement et magnifiquement tous les deux. Et c'est ce qui constitue le problème que, catholique comme il l'est, il fabrique ses romans comme ils sont faits.

Prenez René Bazin. Il n'y a pas de problème autour de sa personne. Le cas Bazin n'existe pas: son œuvre est au-dessus de tout débat de morale. Bourget et Borel ont écrit peut-être un peu des cas. Bourget, cela risque de temps en temps de tomber sur des petits cœurs sensibles et des consciences pas bien d'accord, et de leur causer des inquiétudes. Ce sont des cas; mais cependant ce n'est rien à côté du cas de François Mauriac.

L'œuvre de Mauriac se divise en deux catégories. Il y a d'abord ce qui est du catholicisme proprement dit, et là-dessus il n'y a pas de problème; quand il fait du catholicisme il en fait d'une manière tout à fait orthodoxe. Mais à côté de cela il y a la série de ses romans. Ils ne se ressemblent pas; mais le même problème se pose pour tous. Personne ne songe à discuter ces romans pour leur valeur littéraire. Il fait moins de livres qu'Henri Borel, mais ils sont moins gros, mais ils sont de valeur littéraire beaucoup moins discutée.

Dans ses romans il se trouve qu'il évolue toujours dans la marchandisation humaine inquiétante. C'est là son tempérament, il est le romancier de cas qui sont exceptionnels, mais de cette marchandisation, quand on l'a maniée un peu longtemps, les doigts sont saisis. Mais son âme est très propre, son style est très distingué. Pourtant lorsqu'il est parti dans ses descriptions on peut bien dire qu'il y va fort; c'est lorsqu'il y va tout le courage de sa pensée.

Et cela il le fait de parti pris, prévoyant très bien les critiques qu'on lui fera. C'est un système réfléchi, parfaitement voulu. Il a répondu aux attaques; il a exposé sa position, qu'il considère comme tout à fait tenable et défendable.

Il a conscience d'être utile. Il reste donc chrétien jusque dans son œuvre de romancier. Et le christianisme de Mauriac est autrement profond que le christianisme de Borel. Le conférencier ajoute que quand il s'agit de prendre position dans un problème d'ordre politique ou international, Mauriac se place dans une position bien libre, qu'il y manifeste de l'audace de pensée. Il ajoute que son catholicisme est très profond, un effort d'union à Dieu; il note que récemment, dans une maladie grave dont il ne se remettra peut-être pas, il a montré une grande résignation et un esprit de sacrifice qui dénotent un esprit chrétien de toute première ligne.

Je crois, poursuit-il, que Mauriac part de ceci qu'on ne peut pas demander au romancier, parce qu'il est catholique, de faire du catholicisme positif dans tous ses romans. Il est surpris de voir des personnes qui soutiennent cette théorie et qui pourtant admirent Corneille et Racine; car dans leurs pièces, il n'y en a pas tant que cela qui soient du christianisme; ils ont fait souvent de la besogne païenne. Vous trouvez très bien qu'un catholique prenne le train; mais on ne peut pas dire que prendre le train soit une œuvre catholique.

L'idée de Mauriac c'est qu'un catholique n'est pas obligé dans tous ses livres de faire de la démonstration catholique. En cela il est différent de Bazin, mais c'est une manière de voir. Bazin a fait de la démonstration catholique; le résultat c'est qu'il y a des milliers de catholiques qui ne sont pas allés à la messe, mais qui ont été touchés par ses livres. François Mauriac, dit-il, pourrait être malaisé pour certaines gens, pour les jeunes ou ceux qui ne sont pas très agiles aux choses de la vie. Ce n'est pas, ni le Bénédictin; ce n'est pas pour eux et il n'est pas besoin de se compliquer la situation. Et même ceux qui peuvent lire ces romans, qui pourront y trouver profit ne devront pas les lire aux moments de crises, ni dans certains états d'âme ou de sensibilité où ces descriptions pourraient les troubler, mais dans les temps de calme, avec des préoccupations sérieuses.

En terminant, le conférencier a dit qu'il n'oblige personne à penser comme lui, mais il a demandé à ceux qui ne partageraient pas sa manière de voir de ne pas exiger de lui qu'il pense comme eux.

Adoptez
Les CAFÉS, THÉS
et CONFITURES de
J. A. DÉSÉ,
(Limitée)
Qualité supérieure
Montréal

Les Concerts Symphoniques

Il est bon, de temps en temps, de sortir du répertoire des classiques pour voguer à pleines voiles sur la mer romantique; et c'est cette excursion que nous a fait faire, vendredi, M. Edmond Trudel, en compagnie de Berlioz, de Wagner et de Chabrier. M. Trudel y semble beaucoup plus à l'aise, comme aussi il manie son orchestre moderne, et il manie son orchestre avec une sûreté beaucoup plus grande qu'il n'avait fait, l'an dernier, avec la Première de Beethoven. Je le prie de ne voir en ceci aucun blâme, car il donne la main, par là, à de très renommés chefs d'orchestre.

Le plus grand Berlioz, ce n'est pas dans la *Symphonie Fantastique* qu'il faut le chercher. Sans doute y trouve-t-on cette truculence rabelaisienne qui fait de son orchestre un miracle de peinture sonore. Il est en musique ce que fut en peinture Eugène Delacroix de la *Barque de Dante*. Pour découvrir le vrai Berlioz, c'est dans la *Damnation de Faust* qu'il faut aller le chercher. Il me semble qu'on pourrait faire une merveilleuse pièce de concert avec la seule Course à l'Abîme précédée du récitatif qui en fixe le sens et le départ et suivie d'un fragment du Chœur des Démones.

Mais la Fantastique nous donne aussi un Berlioz formidable avec la Marche au Supplice et surtout la *Nuit du Sabbat*; l'évocation est formidable, hallucinante. La valse est charmante, ce qui est assez rare chez l'auteur.

L'ouverture de *Rienzi*, ce n'est pas encore de Wagner, mais du Weber, assaini d'un peu de Donizetti. On sait d'ailleurs que, même à travers *Tristan*, Wagner a toujours gardé un coin de son cœur pour le romantisme allemand et le mélodiste italien. L'ouverture de *Rienzi*, c'est une aurore qui préseigne le soleil éclatant de la Tétralogie.

A la fin du programme, c'est un musicien qui n'a de parenté avec Berlioz que l'intensité de sa couleur orchestrale, et dont on a dit qu'il fut, dans cette œuvre, plus espagnol que les musiciens espagnols eux-mêmes: Emmanuel Chabrier, dont l'orchestre donnait la populaire *Espana*.

J'écoute toujours avec le plus grand plaisir ce Chabrier vivant, coloré, qui sut si bien peindre une Espagne que sans doute l'on ne reverra plus jamais.

Sans geste inutile, presque d'un bâton schématisé et sec, M. Trudel a tiré de ces trois œuvres tout ce qu'un orchestre bien dressé et attentif pouvait fournir. Mais c'est dans ses accompagnements de la soliste du concert qu'il a révélé son habileté. Tout le temps, il a gardé le chant, il n'en peut dire.

On a pu entendre, à la fin, une suite de soliste, à la requête du Métropolitain Opéra, à la suite duquel M. Trudel a conduit son auditoire du premier concert à la Grande-Rivière (Gaspé).

M. l'abbé Jean-Marie Roussel, vicaire à Sainte-Ange, en repos chez les SS, de la Charité.

M. l'abbé Alphonse Belzile, est de retour de Saint-Basile, il réside à l'évêché.

M. l'abbé Oscar Bérubé, vicaire à St-Anaclet, a été nommé vicaire à N.-D. de Sayabec.

M. l'abbé Omer Damours, vicaire aux Trois-Rivières, a été nommé secrétaire de la Société de colonisation avec résidence à l'évêché.

M. l'abbé Herman Roy, vicaire à St-Léon-le-Grand, a été nommé vicaire à St-Blas.

M. l'abbé Philippe Ancill, vicaire à St-Blas, a été nommé vicaire à Sainte-Ange-de-Mérid.

M. l'abbé Albert D'Astous, professeur au Séminaire, est passé au diocèse de Fall-River, il a été nommé vicaire à N.-D. de Lourdes.

M. l'abbé Jean-Paul Deschamps, vicaire à Sayabec, a été nommé vicaire à Cabano.

M. l'abbé Philippe Blais, au repos, a été nommé vicaire à la cathédrale.

M. l'abbé Stanislas Gauvin, vicaire à Cabano, a été nommé vicaire à Saint-Anaclet.

M. l'abbé Alphonse St-Pierre, vicaire à St-Octave, a été nommé vicaire à St-Léon-le-Grand.

M. l'abbé Leo Bérubé, vicaire à l'Isle-Verte, a été nommé vicaire à N.-D. des Trois-Pistoles.

M. l'abbé Gérard Garon, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à l'Isle-Verte.

Après ce début chez nous, on ne peut que désirer que Mlle Burke revienne bientôt et souvent.

Frédéric PELLETIER

L'attentat contre Graziani

Addis-Abebâ, 22. (A.P.) — On a arrêté 2,000 Ethiopiens afin de les interroger touchant la tentative d'assassinat dont a fait l'objet le maréchal Rodolfo Graziani, contre lequel des indigènes ont lancé des grenades.

Le maréchal Graziani est le vicaire de l'Éthiopie. Il a fait concentrer 30,000 hommes de troupes à Addis-Abebâ et les a placés sur pied de guerre, dans le but de retrouver les assassins et d'éteindre tout commencement de soulèvement.

Le maréchal a pris ces mesures conformément à des instructions reçues directement de M. Mussolini, qui a ordonné que les suspects soient traduits immédiatement devant un tribunal militaire.

Un communiqué officiel déclare que le maréchal Graziani se remet des blessures légères qu'il a reçues. L'évêque copte d'Éthiopie, Abuna Cyril, a reçu des blessures graves. Son état, cependant, s'améliore. Plusieurs chefs éthiopiens, qui se trouvaient avec le maréchal Graziani, ont aussi été blessés.

Ecrivains juifs enfermés

Varsovie, 22. (A.P.) — Quatre écrivains juifs, entre autres le poète Pasternak, sont enfermés depuis samedi dans des camps de concentration, sous l'accusation d'avoir pris part à des mouvements subversifs.

Le député Laroche est malade

Lévis, 22. (C.P.) — M. J.-Thomas Laroche, député de Lévis, est à l'hôpital depuis vendredi soir.

Alexandre Brailowski

Brailowski est l'un des plus extraordinaires pianistes que nous ayons entendus à Montréal depuis longtemps, et je ne vois, dans son interprétation de Chopin, qu'Alfred Cortot qui puisse lui être comparé. La légende de musique malade que feu Wladimir de Pachmann — qui n'était pourtant pas à dédaigner — avait tant contribué à semer, est tuée par lui de propre façon et, à côté de ceux qui n'en peuvent découvrir que le vernis extérieur, il en est un géant.

Ne parlons pas, à son endroit, de ce qu'on révérait la technique et qui n'est que du mécanisme transcendant, — la virtuosité est autre chose; — un artiste qui se présente en récitant n'y a rien à y faire, si cette partie nécessaire de son art n'est pas déjà passée à l'état de seconde nature devenue inconsciente. A côté de l'exécution digitale, au-dessus même et bien par delà elle, il y a le sens musical et sa perfection n'appartient pas à tous.

Or, Brailowski possède ce sens d'une manière absolue. Il semble bien que, de ce côté-ci de l'Atlantique, il ne soit pas encore connu certains virtuoses internationaux, mais les journaux d'Europe, qui ne sont pas toujours tendres, n'expriment qu'admiration pour lui.

Wilhelm-Friedmann Bach a construit un Concerto pour le piano avec un Concerto attribué à Antonio Vivaldi — et alors, ce serait vraisemblablement la transcription d'un Concerto pour le violon. Il s'y trouve une Fugue de très belle facture que l'auditoire a favorisée. La Sonate *quasi una fantasia*, qu'un poète a baptisée du titre de *Clair de lune*, — pourquoi? — a bénéficié d'une interprétation à la fois respectueuse de l'auteur et personnelle à l'exécutant. Un autre vieux maître, Scarlatti, dont on massait allègrement la délicieuse Pastorale et le Caprice qui la suit, sous le prétexte que c'est une étude de doigts, a été révélée dans toute sa délicatesse. Brailowski, qui déploie sans effort, une puissance formidable, sait aussi traiter le clavier comme s'il le caressait. Dans cette œuvre de Scarlatti, *Reflets dans l'eau* de Debussy, *L'improvisation* de Fauré, le *Nocturne* en ré bémol majeur de Chopin, on entend rarement comme hier des sonorités d'accompagnement aussi délicieusement fondues.

Le programme se fermait par l'étrange *Polonaise* en la bémol majeur, la Huitième, de Chopin. Ce fut un feu d'artifice.

L'auditoire pas assez nombreux a compensé ce défaut par l'enthousiasme et M. Brailowski s'est de bonne grâce rendu aux demandes de rappels.

Frédéric PELLETIER

Diocèse de Rimouski

Nominations ecclésiastiques par décision de Mgr l'Evêque

Rimouski, 22 — Par décision de Mgr l'Evêque: M. l'abbé Emile Siros, missionnaire colonisateur, fait maintenant du ministère à la Grande-Rivière (Gaspé).

M. l'abbé Jean-Marie Roussel, vicaire à Sainte-Ange, en repos chez les SS, de la Charité.

M. l'abbé Alphonse Belzile, est de retour de Saint-Basile, il réside à l'évêché.

M. l'abbé Oscar Bérubé, vicaire à St-Anaclet, a été nommé vicaire à N.-D. de Sayabec.

M. l'abbé Omer Damours, vicaire aux Trois-Rivières, a été nommé secrétaire de la Société de colonisation avec résidence à l'évêché.

M. l'abbé Herman Roy, vicaire à St-Léon-le-Grand, a été nommé vicaire à St-Blas.

M. l'abbé Philippe Ancill, vicaire à St-Blas, a été nommé vicaire à Sainte-Ange-de-Mérid.

M. l'abbé Albert D'Astous, professeur au Séminaire, est passé au diocèse de Fall-River, il a été nommé vicaire à N.-D. de Lourdes.

M. l'abbé Jean-Paul Deschamps, vicaire à Sayabec, a été nommé vicaire à Cabano.

M. l'abbé Philippe Blais, au repos, a été nommé vicaire à la cathédrale.

M. l'abbé Stanislas Gauvin, vicaire à Cabano, a été nommé vicaire à Saint-Anaclet.

M. l'abbé Alphonse St-Pierre, vicaire à St-Octave, a été nommé vicaire à St-Léon-le-Grand.

M. l'abbé Leo Bérubé, vicaire à l'Isle-Verte, a été nommé vicaire à N.-D. des Trois-Pistoles.

M. l'abbé Gérard Garon, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à l'Isle-Verte.

Mort de la belle-sœur de S. E. Mgr Gauthier

Mme L. Edgar Gauthier, née Galarneau (Marie-Louise), belle-sœur de S. E. Mgr l'archevêque-coadjuteur de Montréal, est morte samedi à sa demeure d'Outremont, 729, avenue Outremont, à l'âge de 75 ans. Pendant nombre d'années, son mari, aujourd'hui décédé, fut président de la compagnie *Slater Shoe*.

Survivant à la défunte, outre Mgr Gauthier, trois filles: Mme J.-A. Nadeau, Mme J.-A. Mireault et Mme L. E. Nadeau; sa sœur, Mlle Alberta Galarneau; sa belle-sœur, Mlle Elise Gauthier; son beau-frère, M. l'abbé Henri Gauthier.

Le service aura lieu demain matin, à 8 h. 30, à l'église Sainte-Madeleine d'Outremont; l'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Un feu fait pour \$25,000 de dégâts à Hull

Hull, 22. (C.P.) — Un homme a été asphyxié, dans un incendie qui a fait pour environ \$25,000 de dégâts à un groupe d'édifices de la rue Principale. Le feu a éclaté au sous-sol d'un magasin F. W. Woolworth et s'est communiqué au magasin Atlantic and Pacific, puis au Metropolitan Store et au magasin P. T. Légaré. Le pompier Napoléon Lafleur, asphyxié, a été transporté à l'hôpital du Sacré-Cœur, où il est en voie de rétablissement.

Grave accident à St-Louis de Courville

Québec, 22. (D.N.C.) — Un tramway de la *Quebec Light and Power* a frappé un enfant de 3 ans, samedi, après-midi, vers 4 heures et 15 minutes. L'enfant, fils de M. et Mme J.-Amédée Grenier, 24 rue St-Joseph, Saint-Louis de Courville, était à jouer sur la voie ferrée quand l'accident arriva.

Le conducteur stoppa immédiatement sa voiture et se porta au secours de l'enfant, qui avait perdu connaissance et baignait dans son sang. Une des roues du véhicule lui avait passé sur le bras gauche et l'avait complètement détaché de l'épaule en même temps que l'éclat du feu frappa au crâne. En outre la violence du choc l'ayant projeté au loin, Pierre Grenier s'infligea de nombreuses blessures sur le corps et sur le front.

La victime est dans un état critique à l'hôpital.

Faits divers

Vois à main armée

Deux apaches ont fait irruption, samedi soir, vers onze heures, à la pharmacie Johnson, rue Charlevoix, à Pointe-Saint-Charles, pour faire main basse sur quelque \$60 qui se trouvaient dans la caisse. En entrant dans la pharmacie les bandits ont menacé de leur revolver le commis, M. Roger Leroux, et la commissionnaire, Gérard Dufort, qu'ils ont enfermés dans une pièce à l'arrière du laboratoire. Ce n'est que quelques temps après le départ des deux malfaiteurs que le commis et le commissionnaire ont réussi à se retrouver leur liberté, pour communiquer avec la Sûreté, qui enquête.

Cinq jeunes gens, dont un était armé d'un revolver, sont entrés en coup de vent, samedi soir, chez Sing Wing, blanchisseur, 28, rue Demontigny est, pour s'enfuir avec \$10, pendant que Sing Wing tremblait de tous ses membres.

Accident mortel

William Harvey, 11 ans, 5654, rue Cartier, est mort dans des circonstances tragiques, samedi après-midi, à l'hôpital Notre-Dame. D'après la police, il s'était agrippé au pare-choc arrière d'une auto en stationnement rue Cartier, entre les rues Des Carrières et Dandurand. Lorsque le chauffeur est monté dans sa voiture il n'a pas vu le garçonnet avant de démarrer. Celui-ci a perdu l'équilibre et est tombé sur la chaussée. L'auto l'a écrasé.

Violent incendie

Les pompiers de plusieurs postes ont été appelés, samedi soir, à combattre l'incendie qui s'était déclaré dans la chaufferie des chutes à charbon de la cour Turcot. Ce n'est qu'après un travail de six heures qu'ils se sont rendus maîtres de l'élément destructeur, qui a causé pour quelque \$25,000 de dégâts.

Si personne ne fut blessé au cours de l'incendie, cinq pompiers l'ont été lorsqu'ils ont glissé d'un remblai de quelque deux cents pieds qui s'est effondré à la rue Saint-Jacques, au pied de la rue Prud'homme. L'accident est survenu lorsque, descendant des boyaux, ils perdirent l'équilibre. Aucun d'eux ne fut blessé grièvement.

Blessés dans un accident

En donnant un brusque coup de volant à sa voiture pour en éviter une autre, Mlle Adèle Frenette l'a fait déraiser, monter sur le trottoir et s'écraser contre une maison en pierres. Cet accident est survenu hier après-midi, chemin de la Côte Sainte-Catherine, près de l'avenue Plantagenet. L'auto a subi des dégâts considérables, tandis qu'ont été blessés: Mlle Adèle Frenette, 25 ans, 4699 de l'avenue Papineau, qui souffre de contusions à la tête et à la figure; sa sœur, Mlle Corinne Frenette, trente ans, qui s'est infligé de graves contusions à la tête et, peut-être des fractures aux deux jambes, et Marcel Lebel, 21 ans, 4629 de la rue Chapeau, qui s'en est tiré avec des éraillures et des coupures. Mlle Frenette ont été admises à l'hôpital, cependant que Lebel a pu regagner son domicile.

Avalanches en Colombie

Vancouver, 22. (C.P.) — En dix jours, pour la deuxième fois, des avalanches de neige dans les régions montagneuses de la Colombie canadienne ont causé la mort de chemins. Hier un mécanicien et un chauffeur d'un wagon à marchandises ont trouvé la mort lorsqu'ils ont été enseignés par une avalanche près de Hope, en Colombie. Ce convoi, du Canadien National, était en route vers l'est. Il voyageait sous la pluie et la visibilité était fort imprécise.

Le 11 février dernier, une avalanche de neige a également frappé un convoi précédé d'un chasseur-neige du Canadien Pacifique à 25 milles de Revelstoke. Deux chemins ont également perdu la vie.

Tornado en Caroline

Charlotte, Etat de la Caroline du Nord, 22. (A.P.) — Une tornade a semé de graves ravages dans la section domiciliaire et dans la section industrielle de la ville de Charlotte, hier soir. Le vent violent a arraché les toits des maisons, déraciné des arbres, ébranlé des garages et endommagé des automobiles. La police a été débordée d'appels au secours.

Un feu fait pour \$25,000 de dégâts à Hull

Hull, 22. (C.P.) — Un homme a été asphyxié, dans un incendie qui a fait pour environ \$25,000 de dégâts à un groupe d'édifices de la rue Principale. Le feu a éclaté au sous-sol d'un magasin F. W. Woolworth et s'est communiqué au magasin Atlantic and Pacific, puis au Metropolitan Store et au magasin P. T. Légaré. Le pompier Napoléon Lafleur, asphyxié, a été transporté à l'hôpital du Sacré-Cœur, où il est en voie de rétablissement.

Grave accident à St-Louis de Courville

Québec, 22. (D.N.C.) — Un tramway de la *Quebec Light and Power* a frappé un enfant de 3 ans, samedi, après-midi, vers 4 heures et 15 minutes. L'enfant, fils de M. et Mme J.-Amédée Grenier, 24 rue St-Joseph, Saint-Louis de Courville, était à jouer sur la voie ferrée quand l'accident arriva.

Le conducteur stoppa immédiatement sa voiture et se porta au secours de l'enfant, qui avait perdu connaissance et baignait dans son sang. Une des roues du véhicule lui avait passé sur le bras gauche et l'avait complètement détaché de l'épaule en même temps que l'éclat du feu frappa au crâne. En outre la violence du choc l'ayant projeté au loin, Pierre Grenier s'infligea de nombreuses blessures sur le corps et sur le front.

La victime est dans un état critique à l'hôpital.

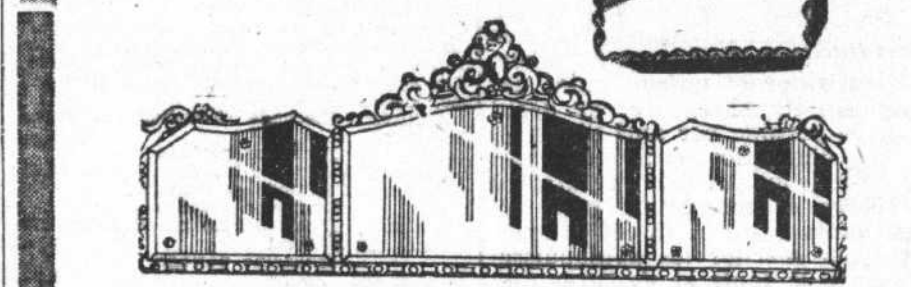
ACHETE BIEN QUI ACHETE CHEZ DUPUIS

Salon des miroirs

Vous êtes invités à venir visiter ce
SALON SITUÉ AU TROISIEME ETAGE.

Nous venons de recevoir
une superbe collection de
miroirs de toutes sortes...
pour salon, vivoir, salle à
manger, Hall d'entrée, vestibule. Genres: Console, circulaires, rectangulaires, horizontaux et autres. Nos
prix sont variés jusqu'à
35.00.

DUPUIS — troisième (Centre)



Plus que deux jours pour
acheter un billet...
DINER-MODES
mardi 23 février
à 7 h. 30 du soir
Mannequins vivants et commentaires
sur la mode. Places réservées d'avance.
Hâtez-vous. Prix du billet \$1.25.
Mezzanine ouest — Information.

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-général
ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Mgr Roy à Chicoutimi

Québec, 22. (D.N.C.) — Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, partira mercredi prochain pour Chicoutimi où il prêchera la retraite de vocation au séminaire. Les exercices de cette retraite dureront trois jours. Dimanche prochain, le 28 février, Mgr le recteur sera l'invité d'honneur et le conférencier du comité régional d'organisation du deuxième congrès de la langue française à Chicoutimi. Cette séance publique coïncidera avec le début d'une grande campagne de propagande en faveur du congrès dans le Lac-Saint-Jean.

Le réveil de l'escrime dans Québec

Depuis leur arrivée de l'Olympiade de Berlin, Jean-Charles Otis, Canadien français, et George Tully, Canadien anglais, ont tellement insisté pour que l'Association des clubs d'escrime de la province de Québec multiplie les tournois, que celle-ci a organisé un tournoi de la langue française à Chicoutimi. Cette séance publique coïncidera avec le début d'une grande campagne de propagande en faveur du congrès dans le Lac-Saint-Jean.

Le classement des équipes

LIGUE NATIONALE
Section canadienne
Canadien 9 0 0 0 0 0 0 0 0 0
Maroons 39 16 19 8 96 84 40
Toronto 38 16 19 8 96 84 40
Américain 38 16 19 8 96 84 40

Section américaine
Detroit 39 16 19 8 96 84 40
Boston 39 16 19 8 96 84 40
Rangers 39 16 19 8 96 84 40
Chicago 39 16 19 8 96 84 40

LIGUE INTERCOLLEGE
Section canadienne
McGill 9 0 0 0 0 0 0 0 0 0
Toronto 10 6 4 0 45 32 12
U. de M. 10 6 4 0 45 32 12
Queen's 10 6 4 0 45 32 12

Section américaine
Harvard 7 2 0 0 13 43 4
Yale 8 1 0 0 18 55 2
Princeton 7 2 0 0 13 43 4

LIGUE INTERNATIONALE
Section est
Philadelphia 41 6 0 0 8 123 94 50
Springfield 37 10 11 10 91 93 42
Providence 40 15 17 8 96 109 38
New Haven 39 12 20 7 88 108 31

Section ouest
Syracuse 40 21 14 8 113 105 47
Pittsburg 39 18 18 3 106 101 39
Cleveland 37 9 19 9 78 100 37

Une innovation qui sera très bien accueillie par les jeunes escrimeurs, c'est le tournoi des commencent, auxquels participeront tous les tireurs qui ne se sont jamais rendus en semi-finale dans les tournois de la province. Il y aura aussi un tournoi des novices pour les dames.

Le tournoi le plus important de cette saison est sans contredit le championnat de la province au fleuret, qui aura lieu au Y. M. C. A. Central, 1441 Drummond, le vendredi, 5 mars prochain. Tous ceux qui s'intéressent à l'escrime, le plus français des sports, devraient se faire un devoir d'y assister et ils seront servis à souhait car sur un total de 40 tireurs il y en aura 34 d'éliminés durant la semaine.

La finale, le 5 mars, comprendra 17 combats entre les 6 finalistes et M. E. Gitterman, le champion actuel, qui défendra son titre.